



TRANSAT A.T. INC.
Rapport de gestion
Exercice clos le 31 octobre 2012

Relations avec les investisseurs
M. Denis Pétrin
Chef de la direction financière
relationsinvestisseurs@transat.com

Symboles boursiers
TSX: TRZ.B, TRZ.A



RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 par rapport à l'exercice clos le 31 octobre 2011 et doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 18 décembre 2012. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com, dont les lettres d'attestation pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 et la notice annuelle.

Tel qu'expliqué dans la section *Transition aux IFRS*, les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada qui étaient utilisés pour préparer les états financiers consolidés de la Société ont été remplacés le 1^{er} novembre 2011 par les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Depuis cette date, la Société prépare ses états financiers conformément aux IFRS. Les données comparatives de 2011 ont également été redressées. De plus, lors de la préparation de ses états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, la direction de la Société a identifié une erreur comptable dans les états financiers consolidés des exercices antérieurs, préparés selon les PCGR, liée à la comptabilisation de ses dépôts de client et revenus différés. L'enregistrement des revenus différés d'une filiale ne tenait pas compte des ajustements requis en fonction des dates réelles de départ des passagers lors du transfert et du traitement des informations entre systèmes. Conséquemment, la Société a retraité les états financiers consolidés des exercices clos les 31 octobre 2010 et 2011, préparés selon les PCGR, avant de préparer ses états financiers conformément aux IFRS. À la suite de ces retraitements, la perte nette pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 a été augmentée de 2,9 millions de dollars (0,08 \$ par action) et le solde des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2010 a été diminué de 11,7 millions de dollars. Ce rapport de gestion doit être lu avec les informations sur les ajustements aux données comparatives de 2011 suivant l'adoption des IFRS, lesquels sont expliqués à la note 28 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos les 31 octobre 2012.

Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la section Mesures financières non normalisées selon les IFRS pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « Société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

Le rapport de gestion comprend les sections suivantes :

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES.....	6
TRANSITION AUX IFRS	7
MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR.....	7
FAITS SAILLANTS FINANCIERS	9
APERÇU.....	10
ACTIVITÉS CONSOLIDÉES	14
SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	21
PLACEMENTS DANS DES PCAA	24
AUTRES	25
COMPTABILITÉ	25
RISQUES ET INCERTITUDES	30
CONTRÔLES ET PROCÉDURES	35
PERSPECTIVES	36

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.

Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, les conditions météorologiques extrêmes, les prix du carburant, les conflits armés, les attentats terroristes, les conditions du secteur du marché et de l'économie en général, l'apparition de maladies, l'évolution de la demande compte tenu du caractère saisonnier du secteur, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et les effectifs, les relations de travail, les négociations collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, les taux de change et d'intérêt, la disponibilité du financement dans le futur, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, ainsi que d'autres risques expliqués en détail de temps à autre dans les documents d'information de la Société.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Lorsqu'elle a fait des déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion, la Société a fait un certain nombre d'hypothèses sur l'économie, le marché, les activités, la situation financière, les opérations et les déclarations prospectives.

À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle la Société dispose des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour 2013 et continuer de tirer parti de ses stratégies à long terme.
- La perspective selon laquelle les revenus seront relativement stables et que le nombre total de voyageurs en 2013 devraient être légèrement inférieur à ceux de 2012.
- La perspective selon laquelle la Société devrait générer des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation positifs en 2013.
- La perspective selon laquelle les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pourraient s'élever à environ 50,0 millions de dollars.
- La perspective selon laquelle la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

En faisant cette déclaration, la Société a supposé, entre autres, que les voyageurs continueront de voyager, que les facilités de crédit continueront d'être disponibles comme par le passé, que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet et que les prix du carburant, les taux de changes, les coûts d'hôtels et autres coûts terrestres demeureront stables. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la Société à cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

TRANSITION AUX IFRS

Ce rapport annuel est le premier que prépare la Société en présentant les informations financières selon les IFRS. Avant le 1^{er} novembre 2011 la Société utilisait les PCGR du Canada pour préparer ses états financiers consolidés. Depuis cette date, les états financiers consolidés de la Société sont dressés selon l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, publiées par l'International Accounting Standard Board (« IASB »). Les données comparatives de 2011 ont également été redressées. Ce rapport de gestion doit être lu avec les informations sur les ajustements aux données comparatives de 2011 suivant l'adoption des IFRS, lesquels sont expliqués à la note 28 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2012.

MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. Nous présentons parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une Société qui n'est pas calculée selon, ni n'est reconnue par les IFRS. Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société sont les suivantes :

Marge (perte d'exploitation)	Revenus moins les charges opérationnelles.
Bénéfice ajusté (perte ajustée)	Résultat avant charge d'impôt avant variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs, gain (perte) non monétaire sur des placements dans des PCAA, gain à la cession d'une filiale, charge (gain) de restructuration et dépréciation de goodwill.
Bénéfice ajusté après impôts (perte ajustée après impôts)	Résultat net attribuable aux actionnaires avant variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs, gain (perte) non monétaire sur des placements dans des PCAA, gain à la cession d'une filiale, charge (gain) de restructuration et dépréciation de goodwill, net des impôts y afférents.
Bénéfice ajusté après impôts par action (perte ajustée après impôts par action)	Bénéfice ajusté après impôts (perte ajustée après impôts) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action.
Dettes totales	Dettes à long terme plus les ententes hors bilan, excluant les ententes avec les fournisseurs de services, présentées à la page 23.
Dettes totales nettes	Dettes totales (décrites ci-haut) moins la trésorerie et équivalent de trésorerie et les placements dans des PCAA.

Les mesures financières décrites ci-haut n'ont pas de sens prescrit par les IFRS, et il est donc peu probable qu'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs ou celles utilisées par des analystes financiers. Ces mesures ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS. La direction croit que ces mesures, ou certaines de ces mesures, sont utilisées par les utilisateurs de notre rapport de gestion pour analyser les résultats de la Société, sa performance financière ainsi que sa situation financière.

La direction utilise, en plus des mesures financières selon les IFRS, le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté après impôts pour mesurer la performance opérationnelle continue et la performance opérationnelle récurrente de la Société. La direction croit que ces mesures sont importantes puisqu'elles excluent des résultats des éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme, plutôt que le rendement des opérations quotidiennes de la Société. La direction croit que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

La direction utilise également la dette totale et la dette totale nette pour évaluer le niveau d'endettement, la situation de trésorerie, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la Société. La direction croit que ces mesures sont utiles afin de mesurer le levier financier de la Société.

Le tableau suivant présente les rapprochements des mesures financières non normalisées selon les IFRS avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

(en milliers de dollars)	2012 (IFRS) \$	2011 (IFRS) \$	2010 (PCGR) (Retraité) \$
Revenus	3 714 219	3 654 167	3 497 408
Charges opérationnelles	3 697 264	3 627 654	3 371 295
Marge	16 955	26 513	126 113
Résultat avant charge d'impôt	(16 950)	(17 427)	91 668
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(701)	1 278	(9 341)
Gain sur des placements dans des PCAA	(7 936)	(8 113)	(4 648)
Gain sur cession d'une filiale	(5 655)	—	—
Dépréciation de goodwill	15 000	—	—
Charge (gain) de restructuration	—	16 543	(1 157)
Bénéfice ajusté (perte ajustée)	(16 242)	(7 719)	76 522
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires	(16 669)	(14 711)	64 546
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(701)	1 278	(9 341)
Gain sur des placements dans des PCAA	(7 936)	(8 113)	(4 648)
Gain sur cession d'une filiale	(5 655)	—	—
Dépréciation de goodwill	15 000	—	—
Charge (gain) de restructuration	—	16 543	(1 157)
Incidence fiscale	689	(4 699)	3 202
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts	(15 272)	(9 702)	52 602
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts	(15 272)	(9 702)	52 602
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du bénéfice dilué par action	38 142	37 930	37 993
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts par action	(0,40)	(0,26)	1,38
	31 octobre 2012 \$	31 octobre 2011 \$	Au 1 ^{er} novembre 2010 \$
Versements sur dette à long terme échéant à moins d'un an	—	—	13 768
Dette à long terme	—	—	15 291
Ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs de services	557 133	653 663	643 750
Dette totale	557 133	653 663	672 809
Dette totale	557 133	653 663	672 809
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(171 175)	(181 576)	(180 627)
Placements dans des PCAA	(27 350)	(78 751)	(72 346)
Dette totale nette	358 608	393 336	419 836

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars)	2012	2011	2010	Variation	
	(IFRS) \$	(IFRS) \$	(PCGR) (Retraité) \$	2012 %	2011 %
États des résultats consolidés					
Revenus	3 714 219	3 654 167	3 497 408	1,6	4,5
Marge ¹	16 955	26 513	126 113	(36,1)	(79,0)
Résultat net	(13 536)	(11 652)	s.o.	(16,2)	s.o.
Résultat net attribuable aux actionnaires	(16 669)	(14 711)	64 546	(13,3)	(122,8)
Résultat de base par action	(0,44)	(0,39)	1,71	(12,8)	(122,8)
Résultat dilué par action	(0,44)	(0,39)	1,70	(12,8)	(122,9)
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts ¹	(15 272)	(9 702)	52 602	(57,4)	(118,4)
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts par action	(0,40)	(0,26)	1,38	(53,8)	(118,8)
États des flux de trésorerie consolidés					
Activités opérationnelles	8 872	90 673	119 131	(90,2)	(23,9)
Activités d'investissement	(11 024)	(56 683)	(27 819)	80,6	(103,8)
Activités de financement	(4 361)	(29 470)	(81 034)	85,2	63,6
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 888)	(3 571)	(10 203)	(8,9)	65,0
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(10 401)	949	75	s.o.	s.o.
États de la situation financière consolidés					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	171 175	181 576	180 627	(5,7)	0,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (à court terme et à long terme)	370 291	359 545	352 650	3,0	2,0
Placements dans des PCAA	27 350	78 751	72 346	(65,3)	8,9
Actif total	1 163 301	1 226 570	1 193 184	(5,2)	2,8
Dettes (à court terme et à long terme)	—	—	29 059	—	(100,0)
Dettes totales ¹	557 133	653 663	672 809	(14,8)	(2,8)
Dettes totales nettes ¹	358 608	393 336	419 836	(8,8)	(6,3)

¹ VOIR SECTION MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

APERÇU

LE SECTEUR DES VOYAGES VACANCES

Le secteur dit des voyages vacances regroupe principalement des voyagistes, des agences de voyages (ayant pignon sur rue ou en ligne), des entreprises offrant des services à destination ou d'hôtellerie et des transporteurs aériens. Dans chacun de ces sous-secteurs, on retrouve des entreprises qui ont adopté différents modèles de fonctionnement.

En règle générale, les voyagistes dits expéditifs achètent localement ou à l'étranger les divers éléments constitutifs d'un voyage et les vendent à des consommateurs sur leurs marchés locaux par l'intermédiaire d'agences de voyages ou sur le web, soit sous forme de forfait voyage ou séparément. Les voyagistes dits réceptifs, pour leur part, élaborent des forfaits ou d'autres produits de voyage à partir de services qu'ils achètent sur leur marché local, pour les vendre sur les marchés étrangers, généralement par l'entremise d'autres voyagistes ou d'agences de voyages. Les entreprises de services à destination sont installées à destination et vendent aux voyageurs, sur place, des services optionnels variés pour consommation spontanée, comme des excursions ou des visites touristiques. Ces entreprises offrent également aux voyagistes expéditifs des services logistiques comme des transferts terrestres entre les aéroports et les hôtels. Les agences de voyages, indépendantes ou constituées en réseaux, sont des distributeurs qui servent d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. Les transporteurs aériens vendent leurs sièges par l'entremise des agences de voyages ou directement aux voyagistes, qui les incluent alors dans leurs prestations, ou encore directement aux consommateurs.

ACTIVITÉ PRINCIPALE, VISION ET STRATÉGIE

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Transat fait partie des plus grands voyagistes entièrement intégrés dans le monde. Nous exerçons nos activités uniquement dans le secteur des voyages vacances, et nous commercialisons principalement nos services en Amérique et en Europe. En tant que voyageur, Transat a pour activité principale l'élaboration et la commercialisation de services de voyages vacances, sous forme de forfaits ou non. Nous agissons à la fois comme voyageur expéditif et comme voyageur réceptif en regroupant des services achetés au Canada et à l'étranger pour les revendre principalement au Canada, en France, au Royaume-Uni et dans 10 autres pays européens, directement ou par le biais d'intermédiaires, dans le cadre d'une stratégie multicanal. Transat est aussi un distributeur au détail, aussi bien en ligne que par l'entremise d'agences de voyages, dont certaines lui appartenant. Transat a recours à de nombreuses compagnies aériennes, mais s'appuie sur sa filiale Air Transat pour une proportion importante de ses besoins. Transat offre des services à destination au Canada, au Mexique, en République dominicaine et en Grèce. Transat détient une participation dans une entreprise hôtelière qui possède et exploite des propriétés au Mexique et en République dominicaine.

VISION

Leader du voyage vacances, Transat entend poursuivre son développement en inspirant confiance aux voyageurs et en leur proposant une expérience à la fois exceptionnelle, chaleureuse et sûre. Nos clients sont notre raison d'être et le développement responsable du tourisme est notre passion. Nous voulons élargir nos activités dans d'autres pays où nous croyons qu'il existe un fort potentiel de croissance pour un voyageur intégré, spécialisé dans les voyages vacances.

STRATÉGIE

Pour concrétiser la vision qu'elle s'est donnée, la Société entend continuer de maximiser les bénéfices de l'intégration verticale, qui la distingue de plusieurs de ses concurrents; de renforcer sa position en France, où elle figure déjà parmi les plus grands voyagistes; et de pénétrer de nouveaux marchés ou d'affirmer sa présence dans des marchés où elle n'est que partiellement présente à l'heure actuelle. Quant aux nouveaux marchés éventuels, la priorité ira à des marchés où Transat est susceptible de recruter une clientèle pour ses destinations traditionnelles, afin d'augmenter son pouvoir d'achat sur lesdites destinations.

Au chapitre de l'intégration verticale, le principal vecteur de croissance est la distribution multicanal, que Transat continuera de développer en élargissant sa présence sur le terrain et en investissant dans des systèmes technologiques qui lui permettront de mieux répondre aux attentes de plus en plus variées des consommateurs.

En parallèle, grâce à des investissements ciblés en technologie et à des gains d'efficacité qu'elle poursuit en modifiant sa gestion interne, Transat entend améliorer sa marge et maintenir ou accroître ses parts de marché sur tous ses marchés. La gestion des coûts demeure un élément important de la stratégie, étant donné la faiblesse des marges dans le tourisme.

En outre, Transat constate l'importance stratégique croissante des enjeux liés au développement durable dans l'industrie du voyage vacances et dans le monde du transport aérien. Ce phénomène, exacerbé par la croissance prévue du tourisme et du transport aérien, se manifeste de diverses manières, notamment les pressions réglementaires ou tarifaires liées aux émissions de gaz à effet de serre, les attentes plus grandes des clients et des investisseurs à cet égard, etc. Au vu et au su de cette tendance, et constatant qu'une entreprise de tourisme a un intérêt direct à voir l'environnement sauvegardé et les collectivités demeurer accueillantes face au phénomène touristique, Transat a entrepris d'adopter des pratiques d'avant-garde en matière de responsabilité d'entreprise et de tourisme durable. Ce faisant, la Société vise entre autres les bénéfices suivants pour elle-même : une consommation moindre de ressources, avec une diminution équivalente de coûts; une marque différenciée et un attachement plus grand de la part de ses clients, ce qui pourrait se traduire par des avantages commerciaux; une loyauté et une mobilisation plus grande de la part de ses employés.

Pour l'exercice 2013, les objectifs que Transat poursuivra sont les suivants :

- **Optimiser la performance financière et la stratégie de marché de l'organisation.** Les efforts portent entre autres sur l'optimisation de la flotte aérienne et du parc hôtelier dans les destinations soleil, le contrôle et la réduction de certains coûts, la poursuite des projets de mise à niveau informatique, la gestion des revenus et l'augmentation des ventes contrôlées.
- **Améliorer le produit et l'expérience-client.** Les efforts portent entre autres sur la mise au point d'un produit hôtelier distinctif dans les destinations soleil, l'enrichissement de l'offre, la poursuite du programme de modernisation de la flotte et l'amélioration de la performance des centres de relations clients.
- **Augmenter l'efficacité de l'organisation et implanter une vision centrée sur le client et le développement durable.** Les efforts portent entre autres sur l'implantation d'un programme d'amélioration de l'expérience-client, la mise à niveau des programmes de ressources humaines concernés et la poursuite du programme de développement durable implanté en 2007.

REVUE DES OBJECTIFS ET DES RÉALISATIONS 2012

Les principaux objectifs pour l'exercice 2012 ainsi que les réalisations se détaillent comme suit :

1. Augmenter l'efficacité et la rentabilité de l'organisation

Nous avons mis en oeuvre un plan d'action pour revenir à la rentabilité, lequel s'attache particulièrement à la dynamique propre au marché des destinations soleil au départ du Canada. Sur le marché transatlantique, Transat a connu une performance satisfaisante au cours de l'été 2012.

La Société a diminué ses coûts administratifs, réduit son effectif au Canada et amélioré sa gestion des revenus à la suite de l'implantation d'un nouveau système de gestion pour la commercialisation de ses produits. Ces efforts ont eu un impact favorable de l'ordre de 20 millions de dollars sur la marge en 2012 et ils se poursuivent. La Société travaille également à la mise sur pied d'un produit exclusif dans le cadre d'une révision de sa stratégie hôtelière dans les destinations soleil, à l'évolution de sa stratégie aérienne au Canada, en plus de continuer ses efforts de réduction de coûts. Transat estime que l'ensemble des mesures (réductions de coûts, revenus additionnels et gains de performance) pourrait avoir une contribution favorable sur la marge d'entre 35 à 40 millions de dollars en 2013 et de 50 millions de dollars en 2014.

2. Accroître la compétitivité de Transat au Canada

Outre le contrôle et la réduction des coûts, des changements substantiels ont été apportés aux produits, afin de les distinguer davantage; les efforts de commercialisation et de marketing ont été intensifiés; et la Société a revu son approche en matière de gestion des revenus et de capacité déployée.

3. Maintenir les volumes et améliorer la rentabilité de Transat France

L'année 2012 a été difficile en France. Plusieurs destinations, dont certaines traditionnellement importantes, ont souffert. Le prix élevé du carburant, la faiblesse de l'euro, les bouleversements sociaux dans certaines destinations et la concurrence ont conjugué leur effet, le tout à un moment où le climat économique en Europe est demeuré morose. Des mesures ont été prises, notamment en matière de destinations alternatives, qui ont permis de limiter l'impact défavorable sur les résultats.

4. Poursuivre le développement rentable de nos activités à destination

Nos activités réceptives au Mexique et en République Dominicaine ont engendré une rentabilité légèrement inférieure en 2012 à la suite d'une hausse des coûts de transport (notamment de l'essence), qui n'a pas été totalement compensée par la hausse du volume de passagers, notamment en provenance du marché américain. En Grèce, nous avons eu une année très difficile, à cause de la baisse de fréquentation de cette destination, mais des efforts additionnels de prospection et un contrôle serré des coûts ont permis de terminer l'année sans perte substantielle.

5. Optimisation des opérations aériennes

Les coûts aériens ont été resserrés en 2012, notamment par le biais de la réouverture des conventions collectives, et les efforts à ce titre se poursuivent. À moyen terme, l'optimisation des opérations aériennes dépend de la réussite de nos efforts de sous-location de nos gros porteurs en basse saison, qui doivent être intensifiés; de l'optimisation de notre stratégie petits porteurs, pour laquelle la réflexion se poursuit activement; et de nos ententes en Europe avec XL Airways et Transavia.

6. Finaliser et implanter la stratégie de développement des systèmes d'information opérationnels

En 2012, Transat a implanté comme prévu le système TTS au Canada, facilitant la gestion des stocks. Les bénéficiaires, à ce titre, sont appelés à croire à mesure que les équipes seront rodées. Les autres projets informatiques ont suivi leur cours normal, dont l'implantation d'un nouveau système en France, qui sera complétée fin 2013. En matière de systèmes, les bénéficiaires attendus se matérialiseront graduellement sur une période courant jusqu'en 2014.

7. Accroître la valeur stratégique de notre marque, de même que la satisfaction et la loyauté des clients

Le déploiement de la plateforme de marque s'est poursuivi comme prévu et la Société a mené à bien un certain nombre d'initiatives visant à améliorer l'expérience-client, qui est au cœur de sa vision d'avenir. En 2012, entre autres, nous avons bonifié notre produit, notamment dans les destinations soleil, revu les conditions générales de vente et entrepris l'amélioration de certains processus. Par ailleurs, nous avons commencé la remise à neuf des cabines de nos gros porteurs A330, un projet qui vient améliorer l'expérience. Ces efforts se poursuivent. Air Transat a été nommée meilleure compagnie aérienne vacances au monde en 2012 par SkyTrax.

8. Poursuivre notre plan visant à faire de Transat une des entreprises les plus responsables de son industrie

En 2012, Transat a poursuivi l'implantation de son programme de responsabilité d'entreprise. Pour la première fois, la Société a mis en évidence les certifications environnementales de ses partenaires hôteliers dans les destinations soleil. Le programme de sensibilisation et de formation pour la lutte au tourisme sexuel impliquant des enfants s'est poursuivi. Le partenariat de Transat avec SOS Villages d'Enfants a été renouvelé et les activités philanthropiques ont été maintenues, bien qu'à échelle réduite. Pour une deuxième année, les efforts d'Air Transat en matière d'émissions de gaz à effet de serre ont été reconnus par l'organisme allemand Atmosfair : en 2011, Air Transat s'est classée première compagnie au monde dans la catégorie long-courrier, et en 2012 première compagnie aérienne en Amérique du Nord.

PRINCIPAUX INDUCTEURS DE PERFORMANCE

Les principaux inducteurs de performance suivants sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

PART DE MARCHÉ	Demeurer le chef de file dans toutes les provinces canadiennes et élargir la part de marché en Ontario, au Canada et en Europe.
CROISSANCE DES REVENUS	Faire croître les revenus de plus de 3 %, exception faite des acquisitions.
MARGE	Obtenir des marges supérieures à 3 %.

CAPACITÉ DE RÉALISER LES OBJECTIFS

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs.

Nos ressources financières se composent de ce qui suit :

Trésorerie	Nous comptons sur des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (non détenues en fiducie ou autrement réservés) de 171,2 millions de dollars au 31 octobre 2012. De plus, nos efforts soutenus visant à réduire les dépenses et à augmenter nos marges devraient contribuer à maintenir ces soldes à des niveaux sains.
Facilités de crédit	Nous pouvons également compter sur une facilité de crédit rotatif de 50,0 millions de dollars et échéant jusqu'en 2015.

Nos ressources non financières comprennent :

Marque	La Société a pris les mesures nécessaires pour se donner une image de marque distincte et renforcer sa réputation, y compris par son approche en matière de tourisme durable.
Structure	Notre structure intégrée verticalement nous permet d'assurer un meilleur contrôle de la qualité de nos produits et services.
Ressources humaines	Au cours des dernières années, nous avons intensifié nos efforts visant la création d'une culture d'entreprise unifiée, fondée sur une vision claire et des valeurs communes. Grâce à ces efforts, nos employés travaillent en équipe et sont engagés à assurer la satisfaction globale de nos clients et à participer à l'amélioration de l'efficacité de la Société. En outre, nous croyons que la Société bénéficie d'un solide leadership.
Relations avec les fournisseurs	Nous avons un accès exclusif à certains hôtels dans des destinations soleil et entretenons depuis plus de 20 ans des relations privilégiées avec de nombreux hôtels dans ces destinations et en Europe.

Transat dispose des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour 2013 et continuer de tirer parti de ses stratégies à long terme.

ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 1^{er} février 2012, la Société a acquis certains éléments d'actifs du voyageur Vacances Tours Mont-Royal (« TMR »), qui opère au Québec, pour une contrepartie au comptant de 5,8 millions de dollars. TMR est un voyageur qui se spécialise dans la vente de forfaits sud au départ du Canada, entre autres à Cuba, en République dominicaine et au Mexique, et dont une grande partie du transport aérien est effectuée par Transat. Avec cette acquisition, la Société renforce son offre et ses services auprès de sa clientèle dans des marchés où elle est déjà présente.

La Société a complété l'évaluation de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge. L'excédent de la contrepartie totale sur la juste valeur de l'actif net acquis a été alloué à la marque de commerce et s'élève à 4,5 millions de dollars.

Les résultats de la Société acquise ont été consolidés à compter de la date d'acquisition. Depuis cette date, TMR a enregistré des revenus de 97,2 millions de dollars et une perte avant charge d'impôts de 5,4 millions de dollars, lesquels figurent dans les résultats consolidés de la Société. Si TMR avait été consolidée à compter du 1^{er} novembre 2011, les résultats consolidés auraient tenu compte de revenus additionnels de 37,2 millions de dollars et d'une perte avant charge d'impôt de 0,9 million de dollars.

CESSION D'UNE FILIALE

Le 12 juin 2012, la Société a conclu la vente de sa filiale Handlex, qui offre des services aéroportuaires au sol aux aéroports internationaux de Montréal, de Toronto et de Vancouver, à Servisair Holding Canada Inc. pour une contrepartie totale en trésorerie de 9,0 millions de dollars, dont 6,0 millions de dollars est à recevoir en deux versements annuels égaux. Le solde de prix de vente à recevoir porte intérêt au taux préférentiel et est garanti par une lettre de crédit irrévocable en faveur de la Société. La valeur comptable des actifs nets cédés le 12 juin 2012 s'établissait à 3,3 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un gain à la cession d'une filiale de 5,7 millions de dollars. Cette transaction n'a entraîné aucune charge d'impôts puisque la Société a utilisé des pertes en capital, non enregistrées aux livres, pour éliminer l'imposition du gain en capital découlant de la transaction. La transaction prévoit une entente de services avec Air Transat, qui continuera de bénéficier des mêmes prestations de services de la part de Handlex dans ses trois bases d'opérations canadiennes.

ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

REVENUS

Revenus par secteur géographique				Variation	
	2012	2011	2010 (PCGR) (Retraité)	2012	2011
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%	%
Amérique	2 850 874	2 762 351	2 567 983	3,2	7,6
Europe	863 345	891 816	929 425	(3,2)	(4,0)
	3 714 219	3 654 167	3 497 408	1,6	4,5

Nous tirons nos revenus des voyagistes expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyagistes réceptifs et des services offerts à destination.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, nos revenus ont augmenté de 60,1 millions de dollars. Cette augmentation est attribuable à l'acquisition de TMR qui a contribué à augmenter nos revenus de 97,2 millions de dollars pour l'exercice. De manière générale, les prix de vente moyens au cours de l'exercice ont été légèrement supérieurs à ceux de 2011 alors que le nombre de voyageurs était en baisse de 2,5 % (2,8 % - excluant les voyageurs de TMR ne voyageant pas avec Transat). Au cours de l'exercice, nous avons affiché une hausse de nos revenus en Amérique de 3,2 % et une baisse de 3,2 % en Europe qui provient principalement des filiales françaises.

Pour 2013, nous prévoyons que les revenus seront relativement stables et que le nombre total de voyageurs devrait être légèrement inférieur à celui de 2012. Nous prévoyons que la concurrence demeurera très vive au cours du premier semestre sur le marché des destinations soleil au départ du Canada.

CHARGES OPÉRATIONNELLES

Charges opérationnelles (en milliers de dollars)	2010			En % des revenus			Variation	
	2012 \$	2011 \$	(PCGR) \$	2012 %	2011 %	2010 %	2012 %	2011 %
Coûts liés à la prestation de services touristiques	1 975 892	1 999 935	2 047 713	53,2	54,7	58,5	(1,2)	(2,3)
Carburant d'aéronefs	505 422	447 625	302 333	13,6	12,2	8,6	12,9	48,1
Salaires et avantages du personnel	374 980	375 137	349 323	10,1	10,3	10,0	0,0	7,4
Commissions	158 357	166 813	155 357	4,3	4,6	4,4	(5,1)	7,4
Entretien d'aéronefs	119 613	108 399	85 731	3,2	3,0	2,5	10,3	26,4
Frais d'aéroports et de navigation	108 112	104 987	85 321	2,9	2,9	2,4	3,0	23,0
Loyer d'aéronefs	88 361	68 850	52 949	2,4	1,9	1,5	28,3	30,0
Autres	366 527	349 395	292 568	9,9	9,6	8,4	4,9	19,4
Charge de restructuration	—	6 513	—	—	0,2	—	(100,0)	s.o.
Total	3 697 264	3 627 654	3 371 295	99,5	99,3	96,4	1,9	7,6

Le contrat d'achat de sièges que nous avons avec Thomas Cook, sur certaines destinations de la route Canada — Royaume-Uni, est venu à échéance le 31 octobre 2011 et n'a pas été renouvelé. Ce changement a eu comme incidence de modifier la nature de nos charges opérationnelles puisque les coûts liés aux services de transport de nos voyageurs qui étaient autrefois encourus auprès de Thomas Cook, et qui étaient inclus dans la rubrique *Coûts liés à la prestation de service touristiques*, sont maintenant assumés par notre flotte d'aéronefs qui effectue le transport de nos voyageurs sur la route Canada — Royaume-Uni, modifiant ainsi à la hausse nos charges opérationnelles liées à notre flotte d'aéronefs. De plus, comparativement à l'exercice précédent, nous avons modifié notre flotte d'aéronefs en y ajoutant deux Airbus A330 et en retirant un Airbus A310.

Nos dépenses d'exploitation totales ont augmenté de 69,6 millions de dollars (1,9 %) au cours de l'exercice par rapport à 2011. L'augmentation de nos dépenses d'exploitation découle principalement de l'acquisition de TMR, laquelle a essentiellement contribué à augmenter nos coûts liés à la prestation de services touristiques pendant la saison d'hiver. Elle découle aussi des hausses des coûts du carburant, incluant celles comprises dans le coût des sièges réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat inclut dans la rubrique *Coûts liés à la prestation de services touristiques*, et des hausses des coûts de chambres d'hôtels. Cela s'est traduit par une augmentation de nos dépenses d'exploitation en Amérique de 1,8 % et de 2,2 % en Europe.

COÛTS LIÉS À LA PRESTATION DE SERVICES TOURISTIQUES

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent le coût des chambres d'hôtels ainsi que le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat. Comparativement à l'exercice clos le 31 octobre 2011, les coûts liés à la prestation de services touristiques ont diminué de 24,0 millions de dollars (1,2 %). Cette baisse découle du contrat d'achat de sièges que nous avons avec Thomas Cook qui est venu à échéance en 2011, laquelle a été atténuée par l'ajout des coûts découlant de l'acquisition de TMR.

CARBURANT D'AÉRONEFS

La dépense de carburant d'aéronefs a augmenté de 57,8 millions de dollars (12,9 %) au cours de l'exercice. Cette augmentation résulte principalement de la hausse du nombre d'heures de vols effectués par notre flotte d'aéronefs et de celle des prix du carburant.

SALAIRES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Les salaires et avantages du personnel ont diminué de 0,2 million de dollars pour s'établir à 375,0 millions de dollars. Au cours de l'exercice, nous avons encouru une hausse des salaires et avantages du personnel, découlant de l'augmentation des effectifs qui ont été embauchés à la suite de l'ajout d'aéronefs à notre flotte depuis l'exercice 2011. Toutefois, cette hausse a été compensée par la baisse des coûts résultant de la cession de notre filiale Handlex et par les économies de coûts liés à la restructuration 2011.

COMMISSIONS

Les commissions comprennent les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. La dépense de commissions s'est élevée à 158,4 millions de dollars, une diminution de 8,5 millions de dollars (5,1 %) par rapport à l'exercice de 2011. En termes de pourcentage de nos revenus, les commissions ont diminué et représentent 4,3 % de nos revenus, comparativement à 4,6 % en 2011. Cette baisse découle principalement d'une diminution des revenus sur lesquels une commission est calculée.

ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais engagés par Air Transat, principalement, pour le maintien en état des moteurs et des cellules. Comparativement à 2011, ces dépenses ont augmenté de 11,2 millions de dollars (10,3 %) au cours de l'exercice. Cette augmentation découle principalement de la hausse du nombre de vols effectués par notre flotte et par l'ajout d'aéronefs depuis l'exercice 2010.

FRAIS D'AÉROPORTS ET DE NAVIGATION

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Au cours de l'exercice, ces frais ont augmenté de 3,1 millions de dollars (3,0 %) comparativement à 2011. Cette augmentation découle principalement de la hausse du nombre de vols effectués par notre flotte d'aéronefs.

LOYER D'AÉRONEFS

Les loyers d'aéronefs ont augmenté de 19,5 millions de dollars (28,3 %) au cours de l'exercice. Cette hausse découle de l'ajout d'aéronefs à notre flotte depuis l'exercice 2010.

AUTRES

Les autres frais ont augmenté de 17,1 millions de dollars (4,9 %) au cours de l'exercice, comparativement à 2011. L'augmentation découle principalement des coûts aériens inclus dans cette rubrique qui ont augmenté à la suite de la hausse du nombre de vols effectués par les aéronefs de notre flotte. En pourcentage des revenus, les autres frais ont augmenté pour l'exercice, passant de 9,6 % en 2011 à 9,9 % en 2012.

CHARGE DE RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice 2011, la Société a entrepris un programme de restructuration qui portait principalement sur la réduction des coûts directs et des dépenses d'exploitation, et sur une révision de l'approche en matière de systèmes informatiques. Le plan prévoyait également des changements de solutions informatiques afin de favoriser le déploiement plus rapide, et à moindre de coûts, de solutions éprouvées. Conséquemment, la charge de restructuration totale s'est élevée à 16,5 millions de dollars. Ce montant est composé de prestations de cessations d'emploi de 6,5 millions de dollars, présenté dans les dépenses d'exploitation, et de dépréciations d'actifs incorporels de 10,0 millions de dollars, présenté dans les autres dépenses.

MARGE

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une marge de 17,0 millions de dollars au cours de l'exercice comparativement à une marge de 26,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. En proportion de nos revenus, nos marges sont passées de 0,7 % en 2011 à 0,5 % en 2012. Au cours de la saison d'hiver, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 58,1 millions de dollars (perte d'exploitation de 5,2 millions de dollars en 2011), en raison de l'augmentation des prix du carburant, des coûts des chambres d'hôtels et de la vive concurrence. Pour l'été, nous avons affiché une marge de 75,0 millions de dollars (marge de 31,7 millions de dollars en 2011). L'amélioration de la marge découle de l'augmentation des prix de vente et de meilleurs coefficients d'occupation des appareils.

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

AMÉRIQUE

Amérique				Variation	
	2012	2011	2010 (PCGR) (Retraité)	2012	2011
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%	%
Saison d'hiver					
Revenus	1 727 821	1 584 037	1 543 546	9,1	2,6
Charges opérationnelles	1 766 558	1 580 095	1 534 387	11,8	3,0
Marge	(38 737)	3 942	9 159	(1 082,7)	(57,0)
Marge (%)	(2,2)	0,2	0,6	(1 000,9)	(58,1)
Saison d'été					
Revenus	1 123 053	1 178 314	1 024 437	(4,7)	15,0
Charges opérationnelles	1 056 037	1 191 702	946 430	(11,4)	25,9
Marge (perte d'exploitation)	67 016	(13 388)	78 007	600,6	(117,2)
Marge (%)	6,0	(1,1)	7,6	625,2	(114,9)

Les revenus de nos filiales nord-américaines, qui proviennent de ventes faites au Canada et à l'étranger, ont augmenté de 143,8 millions de dollars au cours de la saison d'hiver (9,1 %), comparativement à 2011. L'augmentation découle principalement de l'acquisition de TMR, laquelle a contribué à augmenter nos revenus de 69,5 millions de dollars combinée à une hausse globale du nombre de voyageurs de 3,7 % (3,2 % - excluant les voyageurs de TMR ne voyageant pas avec Transat). Comparativement à 2011, le nombre de voyageurs au départ du Canada vers les destinations soleil était en baisse (une conséquence de notre décision de réduire notre capacité au cours du premier trimestre), alors que les prix moyens affichaient une hausse. Le nombre de voyageurs vers les destinations européennes et les prix de vente moyens étaient en hausse. Nous avons réalisé une perte d'exploitation de 2,2 % pour la saison d'hiver, comparativement à une marge de 0,2 % en 2011. L'érosion de notre marge découle principalement de la vive concurrence.

Au cours de la saison estivale, les revenus ont diminué de 55,3 millions de dollars (4,7 %). La diminution de nos revenus découle principalement de notre décision de réduire notre capacité sur les destinations soleil et, dans une moindre mesure, sur le marché transatlantique. Ainsi, le nombre de voyageurs a diminué de 9,2 % (9,5 % - excluant les voyageurs de TMR ne voyageant pas avec Transat). Pour la saison estivale, nos prix de vente moyens étaient supérieurs à ceux de 2011. Nous avons réalisé une marge d'exploitation de 67,0 millions de dollars (6,0 %), comparativement à une perte d'exploitation de 13,4 millions de dollars (1,1 %) en 2011. L'amélioration de notre marge découle, entre autres, des efforts de réductions de coûts combinés à une hausse des prix de vente moyen, à de meilleurs coefficients d'occupation et de l'absence de charge de restructuration en 2012.

EUROPE

Europe				Variation	
	2012	2011	2010 (PCGR) (Retraité)	2012	2011
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%	%
Saison d'hiver					
Revenus	313 901	327 226	309 402	(4,1)	5,8
Charges opérationnelles	333 229	336 375	322 772	(0,9)	4,2
Marge (perte d'exploitation)	(19 328)	(9 149)	(13 370)	(111,3)	31,6
Marge (%)	(6,2)	(2,8)	(4,3)	(120,2)	35,3
Saison d'été					
Revenus	549 444	564 590	620 023	(2,7)	(8,9)
Charges opérationnelles	541 440	519 482	567 706	4,2	(8,5)
Marge	8 004	45 108	52 317	(82,3)	(13,8)
Marge (%)	1,5	8,0	8,4	(81,8)	(5,3)

Comparativement à 2011, les revenus de nos filiales européennes, qui proviennent de ventes faites à des clients en Europe et au Canada, ont diminué de 13,3 millions de dollars (4,1 %) au cours de l'hiver. À l'exception de notre filiale au Royaume-Uni où les revenus ont affiché une légère baisse, les revenus de nos principales filiales européennes sont demeurés stables, alors qu'ils ont diminué lorsque convertis en dollars. Le nombre de voyageurs a diminué de 9,9 %, comparativement à 2011, alors que nos prix de vente moyens affichaient des hausses. Nos activités européennes ont affiché une perte d'exploitation de 19,3 millions de dollars (6,2 %) pour la saison d'hiver, comparativement à 9,1 millions de dollars (2,8 %) pour la période correspondante de 2011. La baisse de notre marge découle principalement de la vive concurrence sur le marché français.

Pour la saison estivale, les revenus de nos filiales européennes ont diminué de 15,1 millions de dollars (2,7 %). À l'exception de notre filiale au Royaume-Uni où les revenus ont affiché une hausse, les revenus de nos filiales européennes ont globalement diminué. La baisse des revenus de nos filiales situées dans la zone euro a également été amplifiée lorsque convertis en dollars, et ce, à la suite de l'affaiblissement de l'euro vis-à-vis le dollar. Les ventes vers les destinations en Tunisie et l'Égypte, qui étaient des destinations prisées par les touristes français, demeurent toujours très faibles. Le nombre de voyageurs de nos filiales françaises diminué de 2,2 % pour la saison, comparativement à 2011, alors que le nombre de voyageurs de notre filiale au Royaume-Uni augmentait de 15,5 %. Nos prix de vente moyens affichaient également des hausses. Nos activités européennes ont affiché une marge de 8,0 millions de dollars (1,5 %), comparativement à 45,1 millions de dollars (8,0 %) en 2011. La baisse de notre marge découle principalement de la fin du contrat d'achat de sièges que nous avons avec Thomas Cook et de la vive concurrence sur le marché français où les conditions de marché demeurent très difficiles pour toute l'industrie, notamment sur l'Afrique du Nord.

AUTRES CHARGES ET (REVENUS)

(en milliers de dollars)	Variation				
	2012 \$	2011 \$	2010 (PCGR) (Retraité) \$	2012 %	2011 %
Amortissement	40 793	43 814	48 662	(6,9)	(10,0)
Coûts de financement	2 962	3 499	4 584	(15,3)	(23,7)
Revenus de financement	(6 693)	(7 395)	(3 036)	(9,5)	(143,6)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(701)	1 278	(9 341)	(154,9)	113,7
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(370)	1 654	(1 109)	(122,4)	249,1
Gain sur des placements dans des PCAA	(7 936)	(8 113)	(4 648)	2,2	(74,5)
Gain à la cession d'une filiale	(5 655)	—	—	s.o.	—
Dépréciation du goodwill	15 000	—	—	s.o.	—
Charge (gain) de restructuration	—	10 030	(1 157)	(100,0)	(966,9)
Quote-part du bénéfice net d'une entreprise associée	(3 495)	(827)	490	(322,6)	(268,8)

AMORTISSEMENT

L'amortissement inclut l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels amortissables et des avantages incitatifs reportés. L'amortissement a diminué de 3,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2012. Cette diminution est attribuable à la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles et des actifs incorporelles au cours des derniers exercices.

COÛTS DE FINANCEMENT

Les coûts de financement incluent les intérêts sur la dette à long terme et autres intérêts ainsi que les frais financiers. Les coûts de financement ont diminué de 0,5 million de dollars en 2012 comparativement à 2011. La diminution découle du remboursement de notre dette à long terme au cours de l'exercice 2011.

REVENUS DE FINANCEMENT

Les revenus de financement ont diminué de 0,7 million de dollars au cours de l'exercice comparativement à 2011. Cette diminution résulte principalement de taux d'intérêts inférieurs à ceux de 2011.

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS LIÉS AUX ACHATS DE CARBURANT D'AÉRONEFS

La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille de ces instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la Société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant. Au cours de l'exercice, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs a augmenté de 0,7 million de dollars comparativement à une diminution de la juste valeur de 1,3 million de dollars en 2011.

PERTE (GAIN) DE CHANGE SUR LES ÉLÉMENTS MONÉTAIRES À LONG TERME

Le gain de change sur les éléments monétaires à long terme de 0,4 million de dollars pour l'exercice est principalement attribuable à l'effet favorable des taux de change sur nos dépôts.

GAIN SUR DES PLACEMENTS DANS DES PCAA

Le gain sur des placements dans des PCAA correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur des placements dans des PCAA. Pour l'exercice 2012, le gain sur des placements dans des PCAA a atteint 7,9 millions de dollars alors qu'en 2011, le gain s'est élevé à 8,1 millions de dollars. *Se référer à la section Placements dans des PCAA pour plus de détails.*

GAIN À LA CESSION D'UNE FILIALE

Le 12 juin 2012, la Société a conclu la vente de sa filiale Handlex. Le gain à la cession d'une filiale a atteint 5,7 millions de dollars. (Se référer à la section *Cession d'une filiale* pour plus de détails).

DÉPRÉCIATION DU GOODWILL

La Société a effectué un test de dépréciation au 31 octobre 2012 afin de déterminer si la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie (UGT) était supérieure à leur valeur recouvrable. À la suite de ce test, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de son goodwill de 15,0 millions de dollars pour une de ses UGT en France. Cette UGT, qui comprend des voyageurs expéditifs, qui génèrent un pourcentage important de leurs revenus de la vente de produits à destination de pays de l'Afrique du Nord, dont la Tunisie, le Maroc et l'Égypte, et un réseau d'agences de voyages. La charge de dépréciation découle principalement d'une baisse des revenus de produits à destination de pays de l'Afrique du Nord ainsi que d'une baisse de la rentabilité de l'UGT. Lors de son test, la direction a, entres autres, considéré les incidences sur ses résultats futurs que pourraient avoir le climat politique qui règne actuellement en Afrique du Nord ainsi que la conjoncture économique actuelle en Europe.

CHARGE (GAIN) DE RESTRUCTURATION

La charge de restructuration de 10,0 millions de dollars, enregistrée au cours de l'exercice close le 31 octobre 2011, est composée de radiations d'actifs incorporels. *Se référer à la section Charges opérationnelles pour plus de détails.*

QUOTE-PART (DU BÉNÉFICE NET) DE LA PERTE NETTE D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Notre quote-part du (bénéfice net) de la perte nette d'une entreprise associée correspond à notre quote-part du résultat net de Caribbean Investments B.V. [«CIBV»], notre entreprise en hôtellerie. Notre quote-part du bénéfice net d'une entreprise associée pour le présent exercice s'élève à 3,5 millions de dollars comparativement à 0,8 million de dollars pour 2011. L'augmentation de notre quote-part est principalement attribuable à une meilleure rentabilité opérationnelle.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, la récupération d'impôts sur les bénéfices a atteint 3,4 million de dollars comparativement à 5,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. Compte non tenu de la quote-part du bénéfice net d'une entreprise associée, le taux d'imposition réel s'est établi à 16,7 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 et à 31,6 % pour l'exercice précédent.

La variation des taux d'imposition entre l'exercice 2012 et 2011 s'explique, principalement, par des taux statutaires par pays appliqués sur leurs bénéfices ou pertes imposables, le cas échéant.

RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

En conséquence des éléments présentés dans la section Activités consolidées, notre perte nette pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 s'est établie à 13,5 millions de dollars comparativement à 11,7 millions de dollars en 2011. La perte nette attribuable aux actionnaires s'est élevée à 16,7 million de dollars, soit 0,44 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 14,7 millions de dollars, soit 0,39 \$ par action (de base et diluée) lors de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer les montants par action a été de 38 142 000 pour l'exercice 2012 et de 37 930 000 pour l'exercice 2011.

Pour l'exercice, notre perte ajustée après impôts s'est établie à 15,3 millions de dollars (0,40 \$ par action) comparativement à 9,7 millions de dollars (0,26 \$ par action) pour l'exercice 2011.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Dans l'ensemble, les revenus affichés des hausses pour la saison d'hiver et des baisses pour la saison estivale (par rapport aux trimestres des périodes correspondantes des exercices précédents). Dans l'ensemble, les prix de vente moyens sont en hausse alors que le nombre de voyageur est en hausse pour la saison hivernale et en baisse pour l'été. Quant à nos marges, elles ont fluctué au cours de chaque trimestre, principalement en raison de la concurrence qui a exercé une pression sur les prix. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

Principales informations financières trimestrielles non auditées								
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T1-2011	T2-2011	T3-2011	T4-2011	T1-2012	T2-2012	T3-2012	T4-2012
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	810 154	1 101 109	936 974	805 930	829 296	1 212 426	909 056	763 441
Marge (perte d'exploitation)	(14 506)	9 299	14 736	16 984	(31 839)	(26 226)	22 074	52 946
Résultat net	(12 525)	10 095	(2 567)	(6 655)	(28 580)	(11 774)	9 664	17 154
Résultat net attribuable aux actionnaires	(13 378)	8 715	(2 782)	(7 266)	(29 489)	(13 199)	9 405	16 614
Résultat par action de base	(0,35)	0,23	(0,07)	(0,19)	(0,77)	(0,35)	0,25	0,43
Résultat par action dilué	(0,35)	0,23	(0,07)	(0,19)	(0,77)	(0,35)	0,25	0,43
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts	(19 318)	(576)	2 849	7 343	(29 941)	(24 536)	10 521	28 684
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts par action	(0,51)	(0,02)	0,07	0,19	(0,79)	(0,64)	0,28	0,75

FAITS SAILLANTS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Pour le quatrième trimestre, la Société a affiché des revenus de 763,4 millions de dollars, soit 42,5 millions de dollars, ou 5,3 %, de moins que pour la période correspondante de 2011, alors qu'ils avaient atteint 805,9 millions de dollars. Cette diminution est principalement attribuable à notre décision de réduire notre capacité sur les destinations soleil et, dans une moindre mesure, sur le marché transatlantique. Au cours du trimestre, le nombre de voyageurs a diminué de 6,3 % et les prix de ventes moyens affichaient des hausses comparativement à la même période en 2011.

En Amérique, les revenus des filiales ont diminué de 39,6 millions de dollars (7,2 %), comparativement à la même période en 2011. La diminution reflète une baisse du nombre de voyageurs et tient compte, cependant, d'une hausse des prix de vente moyens. Les activités nord-américaines se sont soldées par une marge de 55,9 millions de dollars, comparativement à une marge de 15,4 millions de dollars en 2011. L'amélioration de la marge est principalement due à des prix de vente plus élevés et à des taux d'occupation des appareils supérieurs comparativement au dernier trimestre de 2011.

En comparaison de 2011, les revenus des filiales européennes ont diminué de 2,8 millions de dollars (1,1 %). Cette diminution est attribuable à un raffermissement de l'euro par rapport au dollar puisque, en devises, les revenus de nos filiales en Europe ont affiché des hausses comparativement en 2011. Au cours du trimestre, le nombre de voyageurs a augmenté. Les activités européennes se sont soldées

par une perte d'exploitation de 3,0 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à une marge de 8,1 millions de dollars en 2011. La diminution de la marge résulte, en partie, de l'échéance de notre contrat avec Thomas Cook.

Au cours du trimestre, la Société a réalisé une marge de 52,9 millions de dollars, ou 6,9 %, comparativement à 17,0 millions de dollars, ou 2,1 %, en 2011. L'amélioration de la marge est principalement due à des prix de vente plus élevés et à des taux d'occupation des appareils supérieurs comparativement au dernier trimestre de 2011.

Au cours du trimestre, nous avons enregistré un gain de 2,1 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs, comparativement à une perte de 4,9 millions de dollars en 2011. Nous avons affiché un gain sur des placements dans des PCAA de 1,5 million de dollars, comparativement à 1,2 million de dollars en 2011, en plus de comptabiliser une dépréciation du goodwill de 15,0 millions de dollars.

Au cours du quatrième trimestre, nous avons enregistré un résultat net de 17,2 millions de dollars comparativement à une perte nette de 6,7 millions de dollars en 2011. Le résultat net attribuable aux actionnaires a atteint 16,6 millions de dollars (0,43 \$ par action) par rapport à une perte nette attribuable aux actionnaires de 7,3 millions de dollars (0,19 \$ par action).

Pour le quatrième trimestre, notre bénéfice ajusté après impôts s'est établi à 28,7 millions de dollars (0,75 par action) comparativement à 7,3 millions de dollars (0,19 par action) en 2011.

SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Aux 31 octobre 2012, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 171,2 millions de dollars, comparativement à 181,6 millions de dollars au 31 octobre 2011. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 370,3 millions de dollars à la fin de l'exercice 2012 comparativement à 359,5 millions de dollars en 2011. Notre état de la situation financière témoigne d'un fonds de roulement déficitaire de 1,2 million de dollars, soit un ratio de 1,0, par rapport à un fonds de roulement déficitaire de 23,6 millions de dollars et un ratio de 0,97 au 31 octobre 2011.

L'actif total a diminué de 63,3 millions de dollars (5,2 %), passant de 1 226,6 millions le 31 octobre 2011 à 1 163,3 millions de dollars le 31 octobre 2012. Cette baisse est principalement attribuable à une utilisation plus élevée des soldes de trésorerie et équivalent de trésorerie ayant servi à payer les fournisseurs et autres crédettes ainsi qu'à une dévaluation du goodwill. Les capitaux propres ont diminué de 17,9 millions de dollars, passant de 386,6 millions de dollars au 31 octobre 2011 à 368,7 millions de dollars au 31 octobre 2012. Cette baisse découle de notre perte nette de 13,5 millions de dollars, de la variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie de 2,4 millions de dollars et des écarts actuariels nets liés aux avantages de retraite de 2,0 millions de dollars.

FLUX DE TRÉSORERIE

				Variation	
	2012	2011	2010	2012	2011
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	8 872	90 673	119 131	(90,2)	(23,9)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(11 024)	(56 683)	(27 819)	80,6	(103,8)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(4 361)	(29 470)	(81 034)	85,2	63,6
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	(3 888)	(3 571)	(10 203)	(8,9)	65,0
Variation nette de la trésorerie	(10 401)	949	75	s.o.	s.o.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 8,9 millions de dollars, par rapport à 90,7 millions de dollars en 2011. La diminution de 81,8 millions de dollars survenue au cours de l'exercice est principalement attribuable à la baisse de la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation de 80,7 millions de dollars, laquelle est principalement due à une diminution plus importante au cours de l'exercice des crédettes, comparativement à celle de 2011.

Nous nous attendons à continuer de générer des flux de trésorerie positifs de nos activités d'exploitation en 2013.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 11,0 millions de dollars pour l'exercice courant, une diminution de 45,7 millions de dollars par rapport à 2011. Comparativement à 2011, nos acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels ont augmenté de 10,4 millions de dollars pour s'établir à 64,6 millions de dollars et sont principalement constitués d'acquisitions d'équipements et de logiciels informatiques et d'améliorations d'aéronefs à la suite de notre programme de rehaussement des cabines. Au cours de l'exercice, nous avons encaissé 57,4 millions de dollars à la suite de la vente de placements dans des PCAA et 1,9 million de dollars à titre de remboursement de capital. Nous avons acquis certains éléments d'actifs et assumé certains éléments de passifs de TMR pour une contrepartie totale, nette de la trésorerie acquise, de 5,0 millions de dollars. À la suite de l'augmentation de certaines de nos lettres de crédit, notre solde de trésorerie et équivalents de trésorerie présenté à long terme a augmenté de 2,9 millions de dollars. Finalement, nous avons encaissé un montant net de la trésorerie cédée de 2,1 millions de dollars à la suite de la vente d'une de nos filiales.

En 2013, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pourraient s'élever à environ 50,0 millions de dollars.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement se sont élevés à 4,4 millions de dollars par rapport à 29,5 millions de dollars en 2011, soit une baisse de 25,1 millions de dollars. Cette baisse découle principalement du remboursement des dettes à long terme de la Société au cours de l'exercice 2011. Au cours de l'exercice, la Société a tiré un produit de 1,3 million de dollars lié à l'émission d'actions alors que les dividendes d'une filiale versés à un actionnaire sans contrôle se sont élevés à 5,6 millions de dollars, comparativement à 2,5 millions de dollars en 2011.

FINANCEMENT

Au 31 octobre 2012, la Société dispose de plusieurs types de financement. Elle dispose principalement de deux facilités de crédit à terme rotatif ainsi que de lignes d'émissions de lettres de crédit.

Le 13 juin 2012, la Société a négocié une réduction de son crédit de 50,0 millions de dollars. Ainsi, la Société dispose maintenant d'un crédit à terme rotatif, pour les fins de ses opérations, de 50,0 millions de dollars, venant à échéance en 2015 et qui peut être prolongé, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, et ce sous réserve de certaines exceptions et sera aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Au 31 octobre 2012, tous les ratios et critères financiers étaient respectés et la facilité de crédit n'était pas utilisée.

La Société dispose aussi, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 60,0 millions de dollars renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 105 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 octobre 2012, un montant de 52,5 millions de dollars était utilisé.

De plus, nous avons accès, pour nos opérations françaises, à des lignes de crédit non utilisées atteignant 11,5 millions d'euros [14,9 millions de dollars].

ENTENTES HORS BILAN

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la Société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers consolidés. Au 31 octobre 2012, ainsi qu'au 31 octobre 2011, la Société n'avait aucune obligation de présentée à l'état de la situation financière.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société et incluent ce qui suit :

- Garanties (voir les notes 16 et 26 afférentes aux états financiers consolidés vérifiés)
- Contrats de location simple (voir la note 25 afférente aux états financiers consolidés vérifiés)
- Ententes avec des fournisseurs (voir la note 25 afférente aux états financiers consolidés vérifiés)

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées s'élevaient à environ 710,8 millions de dollars au 31 octobre 2012 (797,0 millions au 31 octobre 2011) et se résument comme suit :

ENTENTES HORS BILAN	2012	2011
	\$	\$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	25 118	15 832
Contrats de cautionnement	1 108	1 213
Contrats de location simple		
Obligations en vertu de contrats de location simple	530 907	636 618
	557 133	653 663
Ententes avec des fournisseurs	153 700	143 324
	710 833	796 987

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location simple sont établis afin de permettre à la Société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

Au 31 octobre 2012, le montant des ententes hors bilan avait diminué de 85,6 millions de dollars. Cette diminution est attribuable aux remboursements effectués au cours de l'exercice.

En outre, la Société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement au montant de 50,0 millions de dollars. En vertu de cette entente, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Au 31 octobre 2012, un montant de 20,6 millions de dollars était utilisé en vertu de cette facilité, et ce aux fins de l'émission de lettres de crédit à certains de nos fournisseurs de services.

Nous croyons que la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES PAR EXERCICE							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice se terminant le 31 octobre							
Obligations contractuelles							
Dette à long terme	—	—	—	—	—	—	—
Contrats de locations (aéronefs)	82 062	72 643	52 868	49 554	42 229	62 640	361 996
Contrats de locations (autres)	24 406	20 176	16 968	14 147	12 184	81 030	168 911
Ententes avec des fournisseurs et autres obligations	126 872	16 590	4 560	4 621	4 684	26 723	184 050
	233 340	109 409	74 396	68 322	59 097	170 393	714 957

ENDETTEMENT

Au 31 octobre 2012, l'endettement de la Société avait diminué par rapport au 31 octobre 2011.

La Société n'affiche aucune dette à l'état de la situation financière, celle-ci ayant été entièrement remboursée au cours de l'exercice 2011, alors que nos ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, ont diminué de 96,5 millions de dollars, passant de 653,7 millions de dollars à 557,1 millions de dollars, le tout représentant une diminution de la dette totale de 86,1 millions de dollars par rapport au 31 octobre 2011. La diminution de nos ententes hors bilan de 96,5 millions de dollars découle principalement des remboursements effectués au cours de la l'exercice.

Déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de nos placements dans des PCAA, la dette nette de la Société est passée de 393,3 millions de dollars le 31 octobre 2011 à 358,6 millions de dollars le 31 octobre 2012, soit une diminution de 8,8 %.

ACTIONS ÉMISES ET EN CIRCULATION

La Société a trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 30 novembre 2012, il y avait 885 784 actions à droit de vote variable de catégorie A et 37 428 160 actions à droit de vote de catégorie B en circulation.

OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Au 18 décembre 2012, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 2 199 810, dont 881 736 pouvaient être exercées.

PLACEMENTS DANS DES PCAA

Durant l'exercice clos le 31 octobre 2012, la Société a encaissé des montants totalisant 57,4 millions de dollars à la suite de la vente de PCAA ayant une valeur nominale de 80,0 millions de dollars [78,8 millions de dollars de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés [MAV 2 admissibles], et 1,2 million de dollars de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés [MAV 3 traditionnels]]. De plus, la Société a encaissé des montants totalisant 1,9 million de dollars relativement au remboursement du capital de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés [MAV 3 traditionnels].

Le 31 octobre 2012, la Société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses nouveaux PCAA. La Société a considéré les informations disponibles sur le marché pour évaluer la juste valeur de ses PCAA. À la suite de cette nouvelle évaluation, la Société a constaté, le 31 octobre 2012, une appréciation de la juste valeur de ses placements dans des PCAA de 7,9 millions de dollars [8,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2011]. La juste valeur du portefeuille de PCAA s'établissait à cette date à 27,4 millions de dollars et la provision pour dévaluation totalisait 7,2 millions de dollars, représentant 20,8 % de la valeur nominale de 34,5 millions de dollars.

La variation des soldes de placements dans des PCAA à l'état de la situation financière et la composition de la rubrique *Gain sur des placements dans des PCAA* au résultat net se résument comme suit :

	Valeur nominale \$	Provision pour dévaluation \$	Placements \$	Gain \$
Solde au 1^{er} novembre 2010	118 122	(45 776)	72 346	
Appréciation des placements dans des PCAA	—	8 113	8 113	(8 113)
Remboursement de capital	(1 708)	—	(1 708)	—
Solde au 31 octobre 2011 / Incidence sur les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2011	116 414	(37 663)	78 751	(8 113)
Appréciation des placements dans des PCAA	—	7 936	7 936	(7 936)
Remboursement de capital	(1 889)	—	(1 889)	—
Cession de placements dans des PCAA	(80 000)	22 552	(57 448)	—
Solde au 31 octobre 2012 / Incidence sur les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2012	34 525	(7 175)	27 350	(7 936)

Le solde des placements dans des PCAA au 31 octobre 2012 se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	Valeur nominale \$	Provision pour dévaluation \$	Placements \$
MAV 2 Éligibles			
Catégorie A-1	10 478	(1 792)	8 686
Catégorie A-2	19 452	(4 080)	15 372
Catégorie B	3 531	(860)	2 671
Catégorie C	1 036	(415)	621
	34 497	(7 147)	27 350
MAV 3 Traditionnels	28	(28)	—
	34 525	(7 175)	27 350

Subséquentement à la fin de l'exercice, la Société a vendu ses PCAA pour une contrepartie totale de 27,4 millions de dollars.

AUTRES

FLOTTE

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, deux Airbus A330 sont entrés en service et un Airbus A310 a été retiré de la flotte. Au cours du mois de novembre 2012, la Société a retiré de sa flotte deux Airbus A310. La flotte d'Air Transat compte actuellement neuf Airbus A310 (249 sièges), qui seront graduellement retirés, et douze Airbus A330 (342 sièges).

COMPTABILITÉ

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers exige que la direction fasse certaines estimations et pose de jugements sur l'avenir. Nous évaluons périodiquement ces estimations, qui sont fondées sur les expériences antérieures, les changements survenus dans le secteur commercial et d'autres facteurs, y compris des prévisions à l'égard d'événements ultérieurs, que nous, la direction, croyons raisonnables dans les circonstances. Nos estimations font appel à notre jugement, lequel se fonde sur les informations qui nous sont accessibles. Cependant, les estimations comptables pourraient entraîner des dénouements nécessitant un ajustement significatif de la valeur comptable de l'actif ou du passif visé au cours de périodes ultérieures.

Les principales hypothèses portant sur l'avenir et sur les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours du prochain exercice, sont décrites plus loin. Les hypothèses et les estimations de la Société reposent sur les paramètres disponibles au moment de préparer les états financiers consolidés. Cependant, les circonstances actuelles et les hypothèses sur les événements futurs pourraient changer compte tenu du marché ou de circonstances hors du contrôle de la Société. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Ces rubriques ne portent que sur les estimations que nous jugeons importantes en fonction du degré d'incertitude et de la vraisemblance de l'incidence marquée qu'elles pourraient avoir par rapport à d'autres. Nous utilisons des estimations dans de nombreux autres domaines pour traiter les questions incertaines.

AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Nous comptabilisons des sommes importantes sous les postes Goodwill et Immobilisations incorporelles à l'état de la situation financière, calculées selon la méthode du coût d'origine. Nous devons soumettre à un test de dépréciation le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée, tels que les marques de commerce, annuellement ou lorsque des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier.

Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT), dans le cas du goodwill, dépasse sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente d'un actif ou d'une UGT et sa valeur d'utilité. L'identification des UGT exige que la direction porte un jugement sur les apports de chacune de ses filiales et du niveau d'interrelations entre elles compte tenu de l'intégration verticale de la Société et de l'objectif de proposer une offre complète de services touristiques dans les marchés desservies par la Société. Le calcul de la juste valeur diminuée du coût de la vente est fondé sur les données disponibles pour des transactions dans des conditions de pleine concurrence visant des actifs semblables, ou sur des prix observables sur le marché, moins les coûts de vente différentiels. Le calcul de la valeur d'utilité est fondé sur un modèle de flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont généralement tirés du budget et des prévisions financières pour les cinq prochains exercices et ne tiennent pas compte des activités de restructuration auxquelles la Société ne s'est pas encore engagée ou des investissements futurs importants qui amélioreront le rendement de l'actif ou de l'UGT faisant l'objet du test. La valeur recouvrable est sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle des flux de trésorerie actualisés ainsi qu'aux rentrées de fonds futures prévues et au taux de croissance utilisé à des fins d'extrapolation. Ces analyses font appel à notre jugement car nous devons nous prononcer sur divers aspects de l'exploitation future. Les prévisions de trésorerie qui sont utilisées pour déterminer la valeur des actifs ou des UGT peuvent varier avec le temps en raison des conditions du marché, de la concurrence et d'autres facteurs de risques (voir section Risque et incertitudes).

La Société a effectué un test de dépréciation au 31 octobre 2012 afin de déterminer si la valeur comptable des UGT était supérieure à leur valeur recouvrable. À l'exception d'une UGT en France, aucune dépréciation n'a été relevée. À la suite du test de dépréciation d'une UGT en France, qui comprend des voyagistes expéditifs, qui génèrent un pourcentage important de leurs revenus de la vente de produits à destination de pays de l'Afrique du Nord, dont la Tunisie, le Maroc et l'Égypte, et un réseau d'agences de voyages, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de son goodwill de 15,0 millions de dollars. Après dépréciation, le goodwill de l'UGT en France s'établit à 13,5 millions de dollars. La valeur recouvrable de l'UGT en France a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés. Lors de la détermination des principales hypothèses, la direction a, entre autres, considéré les incidences sur ses résultats futurs que pourraient avoir le climat politique qui règne actuellement en Afrique du Nord ainsi que la conjoncture économique actuelle en Europe. Les flux de trésorerie utilisés sont ceux tirés du budget et des prévisions financières pour les cinq prochains exercices et ne tiennent pas compte des activités de restructuration auxquelles la Société ne s'est pas encore engagée ou des investissements futurs importants qui pourraient améliorer le rendement de l'UGT. Le taux d'actualisation après impôts utilisé aux fins du test de dépréciation était de 11,5 % et le taux de croissance à long terme s'établissait à 1 %. La charge de dépréciation qui a été comptabilisé découle principalement d'une baisse des revenus de produits à destination de pays de l'Afrique du Nord (Tunisie, Maroc et Égypte) et de la Grèce ainsi que d'une baisse de la rentabilité de l'UGT.

Au 31 octobre 2012, le taux d'actualisation après impôts utilisé pour les tests de dépréciation des autres UGT était de 11,5 %. La Société établit des prévisions de flux de trésorerie d'après les budgets annuels approuvés les plus récents et les plans triennaux des activités pertinentes. Les prévisions de flux de trésorerie tiennent compte du risque lié à chaque actif ou à chaque UGT. Les prévisions de flux de trésorerie pour une période supérieure à quatre ans sont extrapolées selon des taux de croissance estimés qui ne dépassent pas les taux de croissance à long terme moyens des marchés visés. Le taux de croissance est fondé sur la tendance du secteur. Le taux de croissance utilisé aux fins des tests de dépréciation s'établissait à 1 % au 31 octobre 2012.

Le 31 octobre 2012, si le taux d'actualisation après impôts utilisé pour les tests de dépréciation avait été supérieur de 1 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, la charge de dépréciation relative à l'UGT en France aurait été supérieure de 1,5 million de dollars et aucune autre charge de dépréciation n'aurait été requise.

Le 31 octobre 2012, si le taux de croissance à long terme utilisé pour les tests de dépréciation avait été inférieur de 1 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, la charge de dépréciation relative à l'UGT en France aurait été supérieure de 1,0 million de dollars et aucune autre charge de dépréciation n'aurait été requise.

Le 31 octobre 2012, si les flux de trésorerie utilisés pour les tests de dépréciation avait été inférieur de 10 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, la charge de dépréciation relative à l'UGT en France aurait été supérieure de 1,0 million de dollars et aucune autre charge de dépréciation n'aurait été requise.

Le 31 octobre 2012, la Société a effectué son test annuel de dépréciation de ses marques de commerce et aucune dépréciation n'a été relevée. La direction est d'avis qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés utilisées dans son test annuel de dépréciation ne pourrait avoir comme incidence d'obtenir des valeurs comptables par marque de commerce supérieures de façons significatives aux justes valeurs calculées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE DÉFINIE

Des sommes importantes, établies au coût d'origine, figurent également sous le poste Immobilisations corporelles de l'état de la situation financière. Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont revues annuellement, ou lorsqu'il y a des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable, afin de déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties, compte tenu de la valeur résiduelle, sur la durée d'utilité estimée. Les aéronefs, et leurs composantes, constituent une catégorie importante des immobilisations corporelles. La charge d'amortissement est fonction de plusieurs hypothèses, notamment la période sur laquelle l'aéronef sera utilisé, le calendrier de renouvellement de la flotte et l'estimation de la valeur résiduelle des aéronefs et de leurs composantes au moment de leur disposition prévue. La période d'amortissement est déterminée en fonction du calendrier prévu pour renouveler nos aéronefs qui s'échelonnent pour le moment jusqu'en 2014. L'estimé de la valeur résiduelle des aéronefs et de leurs composantes au moment de leur disposition prévue est supportée par des évaluations de source externe revue périodiquement. Notre calendrier pour renouveler nos aéronefs et la valeur de réalisation de nos aéronefs que nous pourrions obtenir lors du renouvellement de la flotte sont tributaires de nombreux facteurs dont l'offre et la demande pour des aéronefs au moment prévu du renouvellement de la flotte. Des changements dans la durée d'utilité estimée de la valeur résiduelle des aéronefs pourraient influencer grandement la charge d'amortissement. En général, il faudrait modifier défavorablement nos principales hypothèses dans une proportion de 10 % pour entraîner une réduction de valeur telle qu'elle aurait une incidence importante sur nos résultats et notre situation financière. Une telle réduction, cependant, n'entraînerait pas de sortie de fonds et ne toucherait pas nos flux de trésorerie.

Aucun événement ou changement de situation n'est survenu au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012 qui aurait pu nécessiter une réduction de valeur des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à durée de vie définie. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, la Société a enregistré, en vertu de son plan de restructuration, une radiation de 10,0 millions de dollars sur des logiciels en cours de développement.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La juste valeur des instruments financiers dérivés correspond au montant de la contrepartie dont conviendrait dans des conditions de concurrence normales des parties consentantes et bien informées. La Société établit la juste valeur de ses instruments financiers dérivés en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon ce qui est approprié, sur le marché actif le plus avantageux auquel la Société a un accès immédiat. La Société tient également compte de son propre risque de crédit ainsi que du risque de crédit de la contrepartie lors de la détermination de la juste valeur de ses instruments financiers dérivés selon qu'il s'agit d'actifs financiers ou de passifs financiers. Si le marché d'un instrument financier dérivé n'est pas actif, la Société établit la juste valeur par l'application de techniques d'évaluation, telles l'utilisation des informations disponibles sur des transactions portant sur des instruments identiques en substance, par l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou d'autres techniques, le cas échéant. La Société s'assure, dans la mesure du possible, d'intégrer les facteurs que des intervenants sur le marché prendraient en considération pour fixer un prix et que la technique d'évaluation est conforme aux méthodes économiques acceptées pour la fixation du prix d'instruments financiers, dont entre autres le risque de crédit de la partie en cause.

PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

En vertu des contrats de location simple pour des aéronefs et moteurs, la Société est tenue de maintenir ceux-ci en bon état et suivre le plan d'entretien. La Société comptabilise l'obligation d'entretien des aéronefs et des moteurs loués en fonction du degré d'utilisation jusqu'au prochain entretien. L'obligation est ajustée pour tout changement dans les coûts prévus de l'entretien afférent. Selon le type d'entretien, le degré d'utilisation est déterminé en fonction des cycles, des heures de vols ou du passage du temps entre chaque entretien. Les estimations utilisées pour déterminer le montant de la provision pour remise en état des aéronefs loués sont fondées sur l'expérience passée, les coûts historiques et les réparations, les informations obtenues des fournisseurs externes, l'utilisation prévue des aéronefs, le renouvellement prévu de la flotte d'aéronefs, les conditions de retour des aéronefs loués ainsi que d'autres faits et hypothèses raisonnables dans les circonstances. En général, il faudrait modifier défavorablement les principales hypothèses utilisées dans le calcul de cette provision dans une proportion de 5 % à 15 % pour entraîner des charges supplémentaires qui pourraient avoir un effet important sur nos résultats, notre situation financière et nos flux de trésorerie.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle pour lesquelles les actionnaires qui n'exercent pas le contrôle peuvent exiger le rachat par la Société des actions qu'ils détiennent sont reclassées au passif à leur valeur de rachat estimative, présumant ainsi l'exercice de leur option. Lorsqu'elle n'est pas prédéterminée selon une formule de calcul, cette valeur de rachat estimative est déterminée selon sa valeur d'utilité. Le calcul de la valeur d'utilité est fondé sur un modèle de flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont tirés du budget et des projections financières pour les cinq prochains exercices et ne tiennent pas compte des activités de restructuration auxquelles la Société ne s'est pas encore engagée ou des investissements futurs importants qui amélioreront le rendement de la filiale. La valeur recouvrable est

sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle des flux de trésorerie actualisés ainsi qu'aux rentrées de fonds futures prévues et au taux de croissance utilisé à des fins d'extrapolation. En général, il faudrait modifier défavorablement les principales hypothèses utilisées dans le calcul de cette provision dans une proportion de 25 % à 50 % pour entraîner des charges supplémentaires qui pourraient avoir un effet important sur notre résultat global, notre situation financière et nos flux de trésorerie.

AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS

La Société offre des ententes de retraite de type à prestations définies à l'intention de certains membres de la haute direction. La Société comptabilise la charge de retraite de ces employés d'après des calculs actuariels, effectués annuellement d'après la méthode des unités de crédit projetées. Le calcul de la charge de retraite est effectué selon les hypothèses les plus probables de la direction à l'égard du taux de croissance des gains admissibles et de l'âge de retraite des employés. Les obligations au titre des ententes de retraite sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché. Étant donné le recours à diverses hypothèses pour déterminer le coût et les obligations liés aux avantages du personnel futurs, il existe une incertitude relative à la mesure inhérente au processus d'évaluation actuarielle. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses.

Une augmentation de 0,25 point de pourcentage d'une des hypothèses actuarielles qui suivent aurait l'incidence suivante, toutes les autres hypothèses actuarielles demeurant inchangées :

	Coûts des avantages de retraite pour l'exercice clos le 31 octobre 2012	Obligations liées aux avantages de retraite au 31 octobre 2012
	\$	\$
Augmentation (diminution)		
Taux d'actualisation	(2)	(900)
Taux de croissance des gains admissibles	7	36

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée au risque de crédit et de contrepartie, au risque de liquidité, au risque de marché découlant des variations de taux de change de certaines devises, des variations des prix du carburant et des variations des taux d'intérêt. La Société gère ces expositions au risque sur une base continue. Afin de limiter les incidences sur ses revenus, ses dépenses et ses flux de trésorerie, découlant de la fluctuation des taux de change, des prix du carburant et des taux d'intérêt, la Société peut recourir à l'utilisation de divers instruments financiers dérivés. La direction de la Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers dérivés qu'aux fins de gestion de ses risques, des engagements ou obligations existants ou prévus qu'elle prévoit effectuer compte tenu de son expérience passée.

GESTION DU RISQUE DE CHANGE

La Société est exposée au risque de change, principalement en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, de ses baux d'aéronefs et de moteurs, de ses achats de carburant, de sa dette à long terme et de ses revenus en devises étrangères, et en raison des fluctuations des taux de change en ce qui concerne principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling par rapport au dollar canadien et à l'euro, le cas échéant. Environ 30 % des coûts de la Société sont effectués dans une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui encoure les coûts alors que moins de 10 % des revenus est réalisé avec une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui effectue la vente. Afin de préserver la valeur des engagements et des transactions anticipées, la Société conclut des contrats de change à terme pour l'achat et/ou la vente de devises, en fonction de l'évolution anticipée des taux de change, dont l'échéance est généralement de moins de quinze mois, et ce, en conformité avec sa politique de gestion des risques de devises.

La Société documente à titre d'instruments de couverture ses instruments financiers dérivés liés aux devises et démontre régulièrement que ces instruments sont suffisamment efficaces pour qu'elle puisse continuer d'utiliser la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont désignés comme couverture de flux de trésorerie.

Tous les instruments financiers dérivés sont inscrits à l'état de la situation financière à leur juste valeur. Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, les variations de la valeur de la tranche efficace sont constatées au poste *Autres éléments du résultat global* à l'état du résultat global consolidé. Toute portion inefficace d'une couverture de flux de trésorerie est constatée au résultat net, au moment où elle se produit, au même poste de l'état des résultats consolidé que l'élément couvert au moment de la réalisation. Si la couverture d'une relation de couverture de flux de trésorerie perd son efficacité, les gains et les pertes non

réalisés antérieurement demeureront inscrits au poste *Profit (perte) latent(e) sur les couvertures de flux de trésorerie* jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert, et les variations futures de la valeur de l'instrument dérivé seront constatées de manière prospective dans les résultats. Les variations de la valeur de la tranche efficace d'une couverture de flux de trésorerie demeurent inscrites au poste *Cumul des autres éléments du résultat global* jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert connexe, auquel moment les montants constatés sous le poste *Profit (perte) latent(e) sur les couvertures de flux de trésorerie* sont reclassés au même poste de l'état des résultats que l'élément couvert.

GESTION DU RISQUE LIÉ AUX PRIX DU CARBURANT

La Société est particulièrement exposée aux fluctuations des prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que la Société serait en mesure de répercuter toute augmentation des prix du carburant à ses clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une augmentation de tarifs suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses résultats d'exploitation. Afin de mitiger les fluctuations des prix du carburant, la Société s'est dotée d'une politique de gestion des risques de carburant qui autorise l'utilisation de contrats à terme, et d'autres types d'instruments financiers dérivés, dont l'échéance est généralement de moins de quinze mois.

Les instruments financiers dérivés liés à l'achat de carburant sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période et les gains ou pertes non réalisés résultant de la réévaluation sont comptabilisés et présentés dans la rubrique «Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs» à l'état des résultats consolidé. Lorsque réalisés à l'échéance des ces instruments financiers dérivés, les gains ou pertes sont alors reclassés à la rubrique «Carburant d'aéronefs».

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le risque de crédit provient principalement d'une éventuelle incapacité des clients, des fournisseurs de services, des bailleurs d'aéronefs et moteurs et des institutions financières, y compris les autres contreparties liés aux équivalents de trésorerie, aux instruments financiers dérivés et aux placements dans des PCAA, à satisfaire leurs obligations.

Les comptes clients compris avec les *Clients et autres débiteurs* à l'état de la situation financière totalisent 58,0 millions de dollars au 31 octobre 2012. Les comptes clients sont composés d'un grand nombre de clients, y compris des agences de voyages et autres fournisseurs de services. Les comptes clients proviennent de la vente de vacances à forfait à des particuliers par l'entremise d'agences de voyages et de la vente de sièges à des voyageurs géographiquement dispersés. Aucun client ne représente plus de 10 % du solde des débiteurs. Au 31 octobre 2012, environ 8 % des débiteurs était impayé depuis plus de 90 jours après la date exigible, tandis qu'environ 79 % était en règle, à moins de 30 jours. Il ne s'est jamais produit que la Société encours des pertes importantes pour ses comptes clients.

En vertu de certaines de ses ententes avec des fournisseurs de services et principalement des hôteliers, la Société effectue des dépôts afin de bénéficier d'avantages, entre autres relativement au prix, à l'exclusivité et à l'allotement de chambres. Au 31 octobre 2012, ces dépôts totalisent 31,4 millions de dollars. Ces dépôts sont généralement compensés par les achats de nuitées dans ces hôtels. Le risque provient du fait que ces hôtels ne seraient pas en mesure d'honorer leurs obligations en fournissant les nuitées entendues. La Société tente de minimiser son risque en limitant les dépôts aux seuls hôteliers qui sont reconnus et réputés dans les marchés visés. Ces dépôts sont répartis sur un grand nombre d'hôtels et il n'est jamais arrivé que la Société doive radier un montant appréciable pour ses dépôts aux fournisseurs.

En vertu de ses baux pour des aéronefs et des moteurs, la Société effectue des dépôts lors de la mise en place de ceux-ci, notamment pour garantir les loyers résiduels. Ces dépôts totalisent 12,3 millions de dollars au 31 octobre 2012 et seront remboursés à l'échéance des baux. La Société est également tenue de verser des encaisses bailleurs sur la durée des baux afin de garantir le bon état des aéronefs. Ces encaisses bailleurs sont généralement remboursées à la Société sur dépôt de preuve que les entretiens afférents ont été effectués par la Société. Au 31 octobre 2012, les encaisses bailleurs ainsi réclamées totalisent 18,8 millions de dollars et sont comprises avec les *Clients et autres débiteurs*. Il ne s'est jamais produit que la Société doive radier un montant appréciable de dépôts et de réclamations d'encaisses bailleurs auprès des bailleurs d'aéronefs et de moteurs.

Pour les institutions financières y compris les diverses contreparties, le risque maximum de crédit au 31 octobre 2012 est lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie, y compris ceux en fiducie et autrement réservés, aux placements dans des PCAA et aux instruments financiers dérivés comptabilisés à l'actif. Ces actifs sont détenus ou transigés avec un nombre restreint d'institutions financières et autres diverses contreparties. La Société est exposée au risque que ces institutions financières et autres diverses contreparties avec lesquelles elle détient des titres ou conclut des contrats ne soient pas en mesure de respecter leurs engagements. La Société minimise son risque en ne concluant des contrats qu'avec des institutions financières et autres diverses contreparties de grande envergure ayant des cotes de crédit appropriées. La Société a pour politique de n'investir que dans des produits bénéficiant d'une cote de crédit minimale de R1-Mid ou mieux (selon Dominion Bond Rating Service (DBRS)), A1 (selon Standard & Poor's) ou P1 (selon Moody's) en plus d'être cotés par un minimum de

deux firmes de cotation. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans les limites dictées par les différentes politiques de la Société. La Société réexamine ses politiques de façon régulière.

La Société estime ne pas être soumise à une concentration importante du risque de crédit au 31 octobre 2012.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis aux termes de ses engagements et à un prix raisonnable. La Société dispose d'un département de trésorerie qui a comme responsabilité, entre autres, de s'assurer d'une saine gestion des liquidités disponibles, du financement et du respect des échéances à l'échelle consolidée de la Société. Sous la supervision de la haute direction, le département de trésorerie gère les liquidités de la Société en fonction des prévisions financières et des flux de trésorerie anticipés.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, principalement en raison de sa facilité de crédit à taux variables. La Société gère son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et pourrait, le cas échéant, conclure des accords de swaps consistant à échanger des taux variables pour des taux fixes.

Les fluctuations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. La Société s'est dotée d'une politique de placement dont les objectifs sont de préserver le capital, la liquidité des instruments et d'obtenir un rendement raisonnable. La politique précise les types d'instruments d'investissement permis, leur concentration, leur cote de crédit acceptable et leur échéance maximum.

OPÉRATIONS ET SOLDES ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la Société conclut des opérations avec des sociétés apparentées. Ces opérations sont effectuées dans des conditions de pleine concurrence. Au cours de l'exercice un montant de 10,3 millions de dollars a été utilisé pour l'achat de nuitées auprès d'hôtels détenus par CIBV une entreprise associée de la Société comparativement à 12,2 millions de dollars en 2011. Au 31 octobre 2012, un solde à payer à CIBV de 0,1 million de dollars était inclus dans le compte fournisseur et autres créateurs, comparativement à 0,1 million de dollars au 31 octobre 2011.

RISQUES ET INCERTITUDES

La présente section donne un aperçu des risques généraux ainsi que des risques particuliers auxquels Transat et ses filiales sont exposées, lesquels sont susceptibles d'avoir une incidence importante sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou les activités de la Société. Elle ne vise pas à décrire toutes les éventualités ni tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société ou ses activités. En outre, les risques et incertitudes décrits peuvent se matérialiser ou non, évoluer différemment des prévisions ou entraîner des conséquences autres que celles prévues aux présentes. D'autres sources de risques et d'incertitude, insoupçonnées ou jugés négligeables pour le moment, pourraient se manifester dans le futur et avoir un effet défavorable sur la Société.

Pour améliorer ses capacités de gestion du risque, la Société a établi un cadre de référence visant à fournir une structure permettant d'identifier, d'évaluer et de gérer les différents risques applicables à son industrie et ceux subis par toutes les sociétés. Ce cadre de référence est guidé par les principes suivants :

- Promouvoir une culture de sensibilisation au risque, au niveau du siège social et des filiales;
- Intégrer la gestion des risques aux objectifs stratégiques, financiers et opérationnels;
- Mettre en œuvre un processus rigoureux de gestion des risques et de communication sur ceux-ci par l'introduction d'un tableau de bord imputé à chacun des propriétaires/responsables de risques. Ce dernier outil permet d'élaborer et mettre en œuvre des mesures d'atténuation afin de limiter les conséquences des risques et/ou la probabilité que les risques se manifestent.

Les risques d'entreprise sont classifiés afin de faciliter une compréhension universelle de tous les risques auxquels la Société est exposée. Les catégories de risque d'entreprise se définissent comme suit :

RISQUES ÉCONOMIQUES ET GÉNÉRAUX

Le secteur des voyages vacances est sensible à la conjoncture. Des facteurs économiques, tels qu'un ralentissement important de l'économie, une récession ou une baisse du pouvoir d'achat des consommateurs ou du taux d'emploi en Amérique du Nord, en Europe ou sur des marchés internationaux clés, pourraient avoir des conséquences défavorables sur nos activités et nos résultats d'exploitation, en portant atteinte à la demande de nos produits et services.

Nos résultats d'exploitation pourraient également être influencés par des facteurs externes à Transat, notamment des conditions météorologiques extrêmes, des désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'écllosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité de nos services à destinations et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne et le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement. De plus, nos revenus sont sensibles à tout événement touchant le transport aérien national et international, les locations d'automobiles et les réservations d'hôtel et de croisières.

RISQUES DE LA CONCURRENCE

Transat évolue dans une industrie où la concurrence est vive. Ces dernières années, plusieurs voyagistes et transporteurs ont fait leur entrée ou intensifié leur présence sur des marchés desservis par Transat. Certains concurrents sont de plus grande envergure, bénéficient de la notoriété d'un nom de marque et d'une présence dans des secteurs géographiques précis, disposent de ressources financières importantes et ont des relations privilégiées avec les fournisseurs de voyages. Leur modèle de fonctionnement diffère du nôtre et la capacité des sièges disponibles au marché est davantage soumise aux forces du marché. Nous rivalisons aussi avec les fournisseurs de voyages qui vendent directement aux voyageurs à des prix très compétitifs.

De plus, l'engouement pour Internet permet aux voyageurs d'avoir accès à des renseignements sur les produits et services de voyage et d'acheter ceux-ci directement auprès des fournisseurs, contournant ainsi tant les voyagistes, comme Transat, que les agents de voyages détaillants par l'entremise desquels nous obtenons une grande partie de nos revenus. Pour le moment la vente directe sur Internet demeure limitée dans le domaine des voyages vacances, mais la dynamique de l'industrie, en matière de distribution, évolue rapidement et à cet égard suscite certains risques. Pour y faire face, Transat développe et implante un système de distribution multicanaux qui vise à faire cohabiter harmonieusement une variété de stratégies de distribution incluant les agences de voyages, la vente directe, y compris sur Internet, la vente par l'entremise de tiers et le recours aux systèmes de réservation électroniques.

De plus, comme nous comptons, dans une certaine mesure, sur les agents de voyages détaillants pour joindre des voyageurs et dégager des revenus, un changement dans les habitudes d'achat des consommateurs, qui délaisseraient les agences de voyages au profit de l'achat direct auprès des fournisseurs de voyages, pourrait avoir une incidence sur notre Société.

Ces facteurs pourraient nuire à nos revenus et marges bénéficiaires, car nous devrions vraisemblablement évaluer les prix de la concurrence. La performance de la Société dans tous les pays où elle exerce ses activités dépendra de sa capacité à continuer d'offrir des produits de qualité à prix concurrentiels.

RISQUES FINANCIERS

L'industrie du voyage en général et nos activités en particulier sont saisonnières. Par conséquent, nos résultats d'exploitation trimestriels peuvent varier. Nous croyons donc que les comparaisons de nos résultats d'exploitation d'un trimestre à l'autre, ou d'un semestre à l'autre, ne sont pas nécessairement significatives et ne devraient pas servir d'indice d'un rendement futur. De plus, en raison de tous les facteurs économiques et généraux décrits précédemment, nos résultats d'exploitation futurs pourraient être inférieurs aux attentes des analystes en valeurs mobilières et des investisseurs, ce qui aurait un effet défavorable sur le cours de nos actions.

Transat pourrait avoir besoin de réunir des fonds supplémentaires dans l'avenir pour réagir à des pressions concurrentielles ou tirer profit d'occasions de croissance. La disponibilité d'un financement au moyen de nos facilités de crédit actuelles est assujettie à la conformité à l'égard de certains engagements, y compris les ratios financiers. Rien ne garantit que dans l'avenir, notre capacité à utiliser nos facilités de crédit actuelles ou à obtenir du financement supplémentaire, ne sera pas compromise si les tendances actuelles de récession persistent ou s'aggravent. Par ailleurs, une volatilité des marchés financiers pourrait entraîner une diminution de l'accessibilité au crédit et une augmentation des coûts d'emprunt, rendant ainsi plus difficile d'accéder à un financement supplémentaire selon des modalités satisfaisantes. Conséquemment, nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient en subir les contrecoups.

Transat est tout particulièrement exposée aux fluctuations des prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que nous serions en mesure de répercuter toute augmentation des prix du carburant sur nos clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une augmentation de tarifs suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, sur notre situation financière ou sur nos résultats d'exploitation.

Transat est tenu à des obligations considérables non résiliables en vertu de contrats de location à l'égard de sa flotte aérienne. Si les revenus tirés de l'exploitation des aéronefs devaient diminuer, les paiements en vertu de nos contrats de location pourraient avoir une incidence importante sur les activités de notre Société.

Transat est également exposée, en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, aux variations du taux de change en ce qui concerne principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling par rapport au dollar canadien et à l'euro. Ces variations de taux de change pourraient augmenter nos coûts d'exploitation ou diminuer nos revenus. Les variations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que nous tirons de notre trésorerie et équivalents de trésorerie, ainsi que sur les frais d'intérêts découlant des titres de créance à taux variable, ce qui aurait une incidence sur nos revenus d'intérêts et nos frais d'intérêts.

Dans le cadre de nos activités, nous recevons des dépôts et des paiements anticipés de nos clients. Si les fonds provenant de ces paiements anticipés devaient diminuer, ou qu'ils ne soient pas disponibles pour payer nos fournisseurs, nous devrions trouver une autre source de capital. Ainsi rien ne pourrait garantir que nous trouverions une telle source selon des modalités qui conviennent à la Société, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur nos activités. De plus, ces paiements anticipés génèrent des revenus d'intérêts pour Transat. Selon notre politique de placement, nous ne pouvons investir ces dépôts et paiements anticipés que dans des titres de bonne qualité. Si ces titres ne procurent pas un aussi bon rendement que par le passé, notre Société pourrait voir ses revenus d'intérêts diminuer.

Comme Société qui traite, transmet et conserve des informations relatives aux cartes de crédit qu'utilisent nos voyageurs, nous devons nous conformer à des règles exigées par nos processeurs de cartes de crédit. Le défaut de respecter certaines règles relatives aux dépôts ou de sécurité des données de cartes bancaires, peut résulter en des pénalités ou la suspension des services offerts par les processeurs de carte de crédit. L'incapacité d'utiliser des cartes de crédit pourrait avoir un impact significatif défavorable sur nos réservations et par conséquent, sur nos résultats d'exploitation et notre rentabilité.

RISQUES D'APPROVISIONNEMENT ET FOURNISSEURS CLÉS

Malgré le positionnement favorable que nous procure notre intégration verticale, nous dépendons en partie de tiers qui nous fournissent certains éléments constitutifs de nos forfaits. Toute interruption importante de l'approvisionnement en produits et services de ces fournisseurs, dont certains seraient hors de notre contrôle, pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Notre dépendance envers, entre autres, Airbus, Rolls-Royce et General Electric fait en sorte que nous pourrions subir les contrecoups de tous problèmes reliés aux aéronefs d'Airbus et aux moteurs ou appareils Rolls-Royce ou General Electric, y compris des matériaux défectueux, des problèmes mécaniques ou des perceptions négatives au sein de la communauté des voyageurs.

Nous dépendons également de transporteurs aériens qui ne font pas partie de notre groupe et d'un grand nombre d'hôteliers, dont plusieurs sont exclusifs à la Société. En général, ces fournisseurs peuvent résilier ou modifier des ententes qu'ils ont conclues avec nous moyennant un avis relativement court. Une éventuelle incapacité de remplacer ces ententes, ou de trouver des fournisseurs semblables, ou de renégocier les ententes à des tarifs réduits pourrait avoir une incidence néfaste sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

De plus, toute baisse de qualité des produits ou services assurés par ces fournisseurs ou toute perception de la part des voyageurs d'une baisse de qualité pourrait nuire à notre réputation. La perte de contrats, les changements apportés aux ententes d'établissement des prix, un accès restreint aux produits et services des fournisseurs ou une opinion publique moins favorable envers certains fournisseurs faisant baisser la demande pour leurs produits et services pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats.

RISQUES AÉRIENS

La Société a besoin pour exercer son activité, ou étendre sa portée, d'avoir accès à des avions, et notamment de pouvoir compter sur sa propre flotte, exploitée par sa filiale Air Transat. Cette flotte est principalement constituée d'appareils qui sont loués pour quelques années, avec des baux renouvelables à des conditions diverses et échelonnés dans le temps. Le cas échéant, l'incapacité de renouveler les

baux, d'avoir accès à des avions appropriés à des conditions adéquates et en temps opportun, ou de retirer du service comme prévu certains appareils, pourrait avoir un impact défavorable sur la Société.

L'augmentation de notre dépendance envers un seul type d'aéronef pourrait entraîner des temps d'arrêt importants pour la totalité ou une partie de notre flotte si des problèmes mécaniques survenaient ou si le responsable de la réglementation donnait toutes directives obligatoires sur l'entretien ou l'inspection applicables à nos types d'aéronefs. La perte de revenus liés à l'indisponibilité de nos aéronefs pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

La Société a également besoin d'avoir accès à des installations aéroportuaires dans ses marchés sources et dans ses multiples destinations. La Société doit notamment pouvoir compter sur des créneaux horaires pour les décollages, atterrissages et accès aux portes d'embarquement, à des conditions qui lui permettent d'être concurrentielle. En conséquence, toute difficulté à obtenir un tel accès, ou des perturbations des activités aéroportuaires causées par exemple par des conflits de travail ou d'autres facteurs, sont susceptibles d'avoir un impact défavorable sur notre exploitation.

Par suite de la privatisation d'aéroports et d'organismes de navigation aérienne au cours de la dernière décennie au Canada, de nouveaux aéroports et de nouveaux organismes de navigation aérienne ont exigé des augmentations importantes de leurs frais d'utilisation des aéroports et de leurs redevances de navigation aérienne. Si ces frais d'utilisation et redevances de navigation devaient augmenter de manière significative, nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient en subir les contrecoups.

RISQUES TECHNOLOGIQUES

Pour exercer ses activités, accroître son chiffre d'affaires et réduire ses charges d'exploitation, Transat dépend grandement de diverses technologies de l'information et des télécommunications. En effet, nos activités dépendent de notre capacité d'avoir accès à des renseignements, de gérer les systèmes de réservation, y compris le traitement quotidien d'un grand volume d'appels téléphoniques, de protéger ces renseignements, d'éviter la pénétration de nos systèmes informatiques et de distribuer nos produits à des agents de voyages détaillants et autres intermédiaires du secteur des voyages. L'évolution rapide de ces technologies peut nécessiter des dépenses en capital plus élevées que prévu en vue d'améliorer le service à la clientèle, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos résultats d'exploitation.

Par ailleurs, ces moyens technologiques peuvent être vulnérables à divers types d'arrêt accidentel, d'interruption ou d'abus attribuables, entre autres causes, aux actions ou omissions de fournisseurs tiers, à des catastrophes naturelles, des attentats terroristes, des défaillances des systèmes de télécommunications, des pannes d'électricité, des virus informatiques, des actes de piratage informatique, des intrusions ou usurpations et autres menaces pour la sûreté. Même si Transat investit continuellement dans des moyens et dispositifs de sûreté et des plans de rétablissement du service après sinistre, ces moyens et dispositifs pourraient ne pas être suffisants ou mis en œuvre adéquatement. Toute panne ou défaillance de ces systèmes pourraient nuire considérablement aux activités de la Société, à ces relations clients et porter préjudice à son résultat opérationnel et à sa situation financière.

RISQUES RÉGLEMENTAIRES

L'industrie dans laquelle évolue Transat est assujettie à de multiples lois et règlements tant canadiens qu'étrangers. Ceux-ci régissent entre autres les questions de sécurité, sûreté, droits des consommateurs, permis, licences, droits de propriété intellectuelle, protection de renseignements personnels, concurrence, tarification, et environnement. Conséquemment, les résultats futurs de Transat peuvent varier en fonction des mesures prises par les organismes gouvernementaux ayant compétence sur les activités de la Société, y compris l'octroi et les retards d'octroi de certaines autorisations ou de certains permis de la part de gouvernements, l'adoption de règlements qui ont une incidence sur les normes de service à la clientèle, notamment les nouvelles normes de sécurité des passagers, l'adoption de restrictions antibruit ou de règles de circulation nocturne plus sévères et la mise en vigueur de règlements provinciaux ayant une incidence sur les activités des agents de voyages détaillants et grossistes. De plus, des régimes de réglementation nouveaux ou différents ou des modifications apportées aux lois ou règlements et à la politique fiscale pourraient avoir un effet sur nos activités en ce qui concerne les taxes sur les chambres d'hôtel, les taxes sur la location automobile, les taxes d'accise imposées aux transporteurs aériens et les taxes et frais d'aéroport.

De nombreuses juridictions, dans le monde, ont implanté ou annoncé des mesures (notamment des taxes) pour pénaliser les émissions de gaz à effet de serre, y compris celles liées au transport aérien, dans le but de lutter contre le changement climatique. D'autres juridictions pourraient faire de même. La Société, de par ses activités aériennes, est directement exposée à ces mesures, qui en général se traduisent par des coûts additionnels, que la Société pourrait ne pas pouvoir répercuter entièrement dans les prix de vente de ses produits. Le cas échéant, sa marge en souffrirait.

Dans l'exercice de nos activités, tant du côté aérien que du secteur des voyages, la Société s'expose à des réclamations et poursuites, dont des recours collectifs. Les litiges ou les réclamations pourraient avoir un effet néfaste sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société.

RISQUES EN RESSOURCES HUMAINES

Les coûts de main-d'œuvre constituent l'un des postes les plus importants parmi les charges opérationnelles de la Société pour 2012. Rien ne garantit que Transat parviendra à maintenir ces coûts à des niveaux qui ne nuiront pas à ses activités, au résultat de son activité ni à sa situation financière.

La capacité de la Société de mener à bien son plan d'entreprise est tributaire de l'expérience de ses dirigeants et employés clés, ainsi que de la connaissance qu'ils ont du milieu touristique, des secteurs voyages et aériens. La perte d'employés importants pourrait nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation. De plus, notre programme de recrutement, notre structure salariale, nos programmes de gestion de rendement, notre plan de relève ainsi que notre plan de formation comportent des risques qui pourraient avoir des impacts négatifs au niveau de notre capacité à attirer et conserver les ressources compétentes nécessaires pour soutenir la croissance et le succès de la Société.

En date du 31 octobre 2012, la Société comptait environ 5 000 employés dont plus de 50% sont syndiqués qui font l'objet de 6 conventions collectives. Les conventions des trois groupes majoritaires (pilotes, agents de bord et entretien) ont été ratifiées respectivement jusqu'en avril 2015, octobre 2015 et avril 2016. Celles des trois autres groupes (régulateurs de vol, planification et affectation des équipages et centre d'appel) seront renouvelées au cours des 1^e et 2^e trimestres de l'exercice 2013.

De plus, les conventions collectives relatives à nos pilotes, aux agents de bord ainsi qu'au personnel d'entretien, comportent une entente relative à un gel salarial qui, si non respectées, pourraient entraîner des compensations monétaires importantes et conséquemment, auraient un effet négatif sur nos résultats d'exploitation.

RISQUES DE COUVERTURE D'ASSURANCE

Par suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001, le marché des assurances sur le transport aérien à l'égard des risques découlant d'une guerre et d'un acte terroriste a subi plusieurs changements. La limite de l'assurance responsabilité civile envers les tiers pour dommages corporels et matériels est établie à 150 millions de dollars américains par sinistre. Par conséquent, il est toujours nécessaire que les gouvernements procurent aux transporteurs aériens une couverture au delà de 150 millions de dollars américains jusqu'à ce que les assureurs commerciaux le fassent à des coûts raisonnables. Le gouvernement canadien offre cette protection aux transporteurs aériens du pays. De plus, certains des assureurs qui pourraient fournir une couverture de plus de 150 millions de dollars américains n'ont pas de permis pour exercer leurs activités au Canada, ce qui restreint d'autant cette offre.

Le gouvernement canadien maintient la protection offerte aux transporteurs aériens compte tenu des exigences en matière de licence et du fait que le gouvernement américain fournit toujours une couverture contre ces risques aux transporteurs aériens américains. Toutefois, rien ne garantit que le gouvernement canadien ne modifiera pas cette protection, en particulier si le gouvernement américain devait changer sa position. Si tel était le cas, nous devrions nous tourner vers des assureurs privés afin de tenter d'obtenir une telle couverture et rien ne garantit que nous serions en mesure d'obtenir une couverture à des niveaux et à un coût acceptable.

Nous estimons que nos fournisseurs et la Société disposent d'une assurance responsabilité civile adéquate pour les protéger contre les risques auxquels ils sont exposés dans le cours normal des affaires, tels que des réclamations pour blessures graves ou pour décès par suite d'un accident impliquant un aéronef ou d'autres véhicules transportant nos clients. Quoique nous n'ayons jamais fait l'objet d'une réclamation d'assurance responsabilité civile pour laquelle nous n'avions pas de couverture suffisante, rien ne garantit que notre assurance suffise à couvrir des réclamations d'envergure ou que l'assureur concerné soit solvable lorsque le sinistre surviendrait. Rien ne garantit non plus que nous soyons en mesure d'obtenir une assurance adéquate à un coût acceptable dans l'avenir. Ces incertitudes pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

L'application du Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières constitue un exercice d'amélioration continue qui amène la société à officialiser des processus et mesures de contrôle déjà en place et à en instaurer de nouveaux. La direction a choisi d'en faire un projet à l'échelle de la société conduisant à une amélioration opérationnelle et à une meilleure gestion.

Conformément à ce règlement, la société a produit des attestations signées par le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) ainsi que sur la conception et le fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF).

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision les CPCI pour fournir une assurance raisonnable que l'information importante relative à la société leur a été communiquée et que l'information à fournir dans les documents visés de la société par les règlements d'information continue a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée aux dates précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

De plus, le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière ont également conçu ou fait concevoir, sous leur supervision des CIIF pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

ÉVALUATION DES CPCI ET CIIF

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des CPCI et des CIIF a été effectuée sous la supervision du Président et chef de la direction et du Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière. Cette évaluation portait sur l'examen de la documentation, les vérifications et les autres procédures que la direction a jugé appropriées dans les circonstances. Cette évaluation a également tenu compte, entre autres, de la politique de la société quant à la divulgation des renseignements, du code d'éthique professionnel, du processus de sous-attestation, et du fonctionnement du comité de divulgation de l'information de la société.

FAIBLESSE IMPORTANTE

À la lumière de cette évaluation, selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO), et dans le cadre de la préparation de ses états financiers de fin d'année, ces deux dirigeants signataires ont identifié une déficience dans le CIIF causée par une erreur comptable pour une filiale de la Société, située à l'étranger, laquelle représente environ 5% des revenus consolidés de Transat.

Dans le cadre de la préparation de ses états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, la direction de la Société a identifié une erreur comptable dans ses états financiers consolidés des exercices antérieurs, préparés selon les PCGR du Canada, liée à la comptabilisation, par une filiale de la Société à l'étranger, des dépôts de client et revenus différés. Ainsi, conformément à la méthode comptable de la société sur la comptabilisation des revenus, les montants perçus des clients à l'égard desquels les services n'ont pas encore été rendus n'ont pas été inscrits adéquatement dans le passif courant sous la rubrique « Dépôts de clients et revenus différés » pour les exercices financiers des années 2006 à 2011. Sur la base de notre évaluation, l'enregistrement des revenus différés de cette filiale ne tenait pas compte des ajustements requis en fonction des dates réelles de départ des passagers lors du transfert et du traitement des données transactionnelles d'un système à un autre. En somme, cette filiale a reconnu trop rapidement des revenus au cours des exercices antérieurs alors que ces revenus auraient dû être enregistrés dans l'exercice correspondant aux dates de départ. Se référer à la note 28 pour plus de détails relatifs à cet ajustement.

Conséquemment, les effets de cette mauvaise démarcation exigent que la société retire ses états financiers de l'exercice clos le 31 octobre 2011 qui ont été publiés. Cet ajustement représente des montants accumulés au fil des six derniers exercices. La Société a diminué le solde de ses bénéfices non répartis du 1^{er} novembre 2010 d'un montant de 11,7 millions de dollars et, au 31 octobre 2011, augmenté le solde des impôts sur le bénéfice à recevoir de 2,3 millions de dollars et augmenté le solde des dépôts de clients et revenus reportés de 16,7 millions de dollars. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, la société a augmenté sa perte nette de 2,9 millions de dollars (0,08 \$ par action).

Bien que le CIIF afférent à la comptabilisation des comptes de la filiale en cause ait été conçu de telle sorte qu'il fonctionne comme prévu, la déficience constatée a empêché le CIIF de détecter en temps opportun une inexactitude importante dans un montant présenté aux états financiers de la société des années antérieures et conséquemment, ce CIIF est jugé déficient dans son fonctionnement et sa conception, tel qu'il est défini dans ce Règlement.

MESURES CORRECTIVES

Suite à cet événement, des mesures correctives ont été adoptées et mises en œuvre, ou sont actuellement mises en œuvre, afin de corriger cette faiblesse importante et également pour renforcer les CPCI et les CIIF de la société, notamment :

- la revue et la validation des postes clés du bilan de cette filiale par un membre de la direction financière du siège social;
- la revue des processus de clôture des états financiers de fin de période de cette filiale;
- l'examen des contrôles reliés aux technologies de l'information de cette filiale
- le renforcement de la ligne hiérarchique principale du responsable des finances de cette filiale auprès de la direction financière du siège social;
- le suivi périodique du service de l'audit interne quant à l'existence et l'efficacité des nouvelles mesures correctives adoptées.

Il est important de préciser que ces mesures seront également revues et renforcées auprès de l'ensemble des filiales de la Société à titre de contrôles préventifs. Toutefois, les contrôles et les procédures internes de la Société restent très solides dans leur ensemble et réduisent le risque qu'une erreur semblable ne se reproduise dans l'avenir.

Finalement, il y a lieu de mentionner qu'au-delà de cette déficience, et quoique certains changements organisationnels aient eu lieu après le dernier trimestre, sur la base de notre évaluation, aucun autre élément ne nous indique l'existence de faiblesses additionnelles importantes qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir eu une incidence globale sur le CIIF au cours du dernier trimestre de l'exercice terminé au 31 octobre 2012. De plus, à l'exclusion de la situation décrite précédemment, il n'y a eu aucune autre modification significative des CIIF survenue au cours du quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2012 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur les CIIF de la société.

PERSPECTIVES

Le marché des destinations soleil au départ du Canada représente une partie substantielle de l'activité de Transat durant la saison d'hiver. À cet égard, sachant qu'en ce début de saison une portion importante de la capacité reste à vendre, la tendance en faveur des réservations de dernière minute et la volatilité des marges rendent difficiles les pronostics.

Sur ce marché, la capacité de Transat est inférieure d'environ 10 % à celle offerte l'an passé. Les taux d'occupation sont semblables à ceux enregistrés à pareille date l'année dernière; les prix de vente sont supérieurs.

En France, où l'hiver représente la basse saison, par rapport à l'an passé à la même date, les réservations moyens-courriers sont supérieures de 30 %, les réservations long-courriers sont inférieures de 8 % (reflétant la décision de la Société de réduire la capacité) et les prix de vente sont semblables dans les deux cas.

Sur le marché transatlantique, où c'est la basse saison, la capacité de Transat est inférieure de 18 % à celle déployée l'hiver dernier. Les taux d'occupation sont similaires et les prix de vente sont supérieurs.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés de Transat A.T. inc. sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard comprend la sélection de principes comptables appropriés ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et adéquats dans les circonstances. L'information financière présentée ailleurs dans ce rapport annuel est conforme à celle des états financiers.

La Société et ses sociétés apparentées se sont dotées de systèmes comptables et de contrôles internes conçus afin de fournir l'assurance raisonnable que l'actif est protégé contre une perte ou une utilisation non autorisée et qu'on puisse ainsi se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration assume ses responsabilités à l'égard des états financiers consolidés, principalement par l'entremise de son comité d'audit. Le comité d'audit révisé les états financiers consolidés annuels et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le comité d'audit étudie également de façon suivie les résultats des audits effectués par les auditeurs externes, les conventions et méthodes comptables ainsi que les systèmes de contrôle interne de la Société. Les présents états financiers ont été audités par Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L., comptables agréés, et le rapport qu'ils ont dressé sur les états financiers consolidés figure à la page suivante.

Le président du conseil,
président et chef de la direction



Jean-Marc Eustache

Le vice-président, finances et administration
et chef de la direction financière



Denis Pétrin

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Transat A.T. inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Transat A.T. inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 octobre 2012 et 2011 et au 1^{er} novembre 2010, et les états consolidés du résultat, du résultat global, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 octobre 2012 et 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Transat A.T. inc. aux 31 octobre 2012 et 2011 et au 1^{er} novembre 2010 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 octobre 2012 et 2011 conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada

Le 19 décembre 2012

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109499

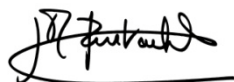
TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2012 \$	Au 31 octobre 2011 \$	Au 1 ^{er} novembre 2010 \$
ACTIFS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	171 175	181 576	180 627
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés [note 7]	331 172	323 314	320 428
Clients et autres débiteurs [note 8]	111 525	124 000	146 944
Impôts sur le résultat à recevoir	14 690	20 074	5 962
Stocks	11 469	11 096	9 867
Charges payées d'avance	57 234	55 196	50 297
Instruments financiers dérivés	7 460	7 935	868
Partie courante des dépôts	12 968	15 599	12 554
Actifs courants	717 693	738 790	727 547
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	39 119	36 231	32 222
Placements dans des PCAA [note 9]	27 350	78 751	72 346
Dépôts [note 11]	30 735	33 907	29 837
Actifs d'impôt différé [note 22]	24 338	26 723	15 047
Immobilisations corporelles [note 12]	96 415	86 520	88 376
Goodwill [note 13]	91 494	109 495	112 454
Immobilisations incorporelles [note 13]	66 531	52 347	50 464
Instruments financiers dérivés	—	—	23
Placements et autres actifs [note 14]	69 626	63 806	64 868
Actifs non courants	445 608	487 780	465 637
	1 163 301	1 226 570	1 193 184
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs [note 15]	307 219	381 748	300 239
Partie courante de la provision pour remise en état des aéronefs loués	19 513	19 088	18 301
Impôts sur le résultat à payer	932	7 943	14 608
Dépôts de clients et revenus différés	382 823	347 957	326 589
Instruments financiers dérivés	8 416	5 659	4 116
Partie courante de la dette à long terme	—	—	13 768
Passifs courants	718 903	762 395	677 621
Dette à long terme [note 17]	—	—	15 291
Provision pour remise en état des aéronefs loués [note 16]	12 356	14 230	12 408
Autres passifs [notes 18 et 28]	54 448	51 430	71 486
Passifs d'impôt différé [note 22]	11 268	14 274	12 476
Passifs non courants	78 072	79 934	111 661
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions [note 19]	220 736	219 462	217 604
Provision pour paiements fondés sur des actions	13 336	11 063	9 090
Résultats non distribués	145 198	161 726	178 730
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	(475)	1 948	(1 522)
Montant cumulé des écarts de change	(12 469)	(9 958)	—
	366 326	384 241	403 902
	1 163 301	1 226 570	1 193 184

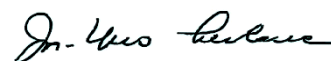
Engagements et éventualités [note 25]

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Au nom du conseil d'administration,



Administrateur



Administrateur

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2012 \$	2011 \$
Revenus	3 714 219	3 654 167
Charges opérationnelles		
Coûts liés à la prestation de services touristiques	1 975 892	1 999 935
Carburant d'aéronefs	505 422	447 625
Salaires et avantages du personnel <i>[note 20]</i>	374 980	375 137
Commissions	158 357	166 813
Entretien d'aéronefs	119 613	108 399
Frais d'aéroports et de navigation	108 112	104 987
Loyer d'aéronefs	88 361	68 850
Autres	366 527	349 395
Restructuration – Indemnités de cessation d'emploi <i>[note 20]</i>	—	6 513
	3 697 264	3 627 654
	16 955	26 513
Amortissement <i>[note 20]</i>	40 793	43 814
Coûts de financement	2 962	3 499
Revenus du financement	(6 693)	(7 395)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(701)	1 278
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(370)	1 654
Gain sur des placements dans des PCAA <i>[note 9]</i>	(7 936)	(8 113)
Gain à la cession d'une filiale	(5 655)	—
Dépréciation de goodwill <i>[note 13]</i>	15 000	—
Restructuration – Dépréciation d'actifs <i>[note 21]</i>	—	10 030
Quote-part du bénéfice net d'une entreprise associée <i>[note 14]</i>	(3 495)	(827)
	33 905	43 940
Résultat avant d'impôts	(16 950)	(17 427)
Impôts sur les bénéfices (récupération) <i>[note 22]</i>		
Exigibles	(4 301)	5 881
Différés	887	(11 656)
	(3 414)	(5 775)
Perte nette de l'exercice	(13 536)	(11 652)
Résultat net (perte nette) attribuable aux :		
Actionnaires	(16 669)	(14 711)
Participations ne donnant pas le contrôle	3 133	3 059
	(13 536)	(11 652)
Perte par action <i>[note 19]</i>		
De base	(0,44)	(0,39)
Diluée	(0,44)	(0,39)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)	2012 \$	2011 \$
Perte nette de l'exercice	(13 536)	(11 652)
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui seront reclassés en résultat net		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(7 044)	15 812
Reclassement en résultat net	3 652	(10 620)
Impôts différés	969	(1 722)
	(2 423)	3 470
Pertes de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	(2 511)	(9 958)
Éléments qui ne seront jamais reclassés en résultat net		
Avantages de retraite – Écarts actuariels nets	(2 405)	220
Impôts différés	435	(66)
	(1 970)	154
Total des autres éléments du résultat global	(6 904)	(6 334)
Résultat global de l'exercice	(20 440)	(17 986)
Attribuable aux :		
Actionnaires	(23 654)	(21 140)
Participations ne donnant pas le contrôle	3 214	3 154
	(20 440)	(17 986)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)	Capital- actions	Provision pour paiements fondés sur des actions	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global		Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	Montant cumulé des écarts de change			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} novembre 2010	217 604	9 090	178 730	(1 522)	—	403 902	—	403 902
Résultat net de l'exercice	—	—	(14 711)	—	—	(14 711)	3 059	(11 652)
Autres éléments du résultat global	—	—	154	3 470	(10 053)	(6 429)	95	(6 334)
Résultat global de l'exercice	—	—	(14 557)	3 470	(10 053)	(21 140)	3 154	(17 986)
Émission sur le capital autorisé	1 361	—	—	—	—	1 361	—	1 361
Exercice d'options	497	(127)	—	—	—	370	—	370
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	2 100	—	—	—	2 100	—	2 100
Autres variations du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(2 447)	—	—	(2 447)	2 447	—
Reclassement du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(5 506)	(5 506)
Reclassement de l'écart de change des monnaies étrangères au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	95	95	(95)	—
	1 858	1 973	(2 447)	—	95	1 479	(3 154)	(1 675)
Solde au 31 octobre 2011	219 462	11 063	161 726	1 948	(9 958)	384 241	—	384 241
Résultat net de l'exercice	—	—	(16 669)	—	—	(16 669)	3 133	(13 536)
Autres éléments du résultat global	—	—	(1 970)	(2 423)	(2 592)	(6 985)	81	(6 904)
Résultat global de l'exercice	—	—	(18 639)	(2 423)	(2 592)	(23 654)	3 214	(20 440)
Émission sur le capital autorisé	1 274	—	—	—	—	1 274	—	1 274
Exercice d'options	—	—	—	—	—	—	—	—
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	2 273	—	—	—	2 273	—	2 273
Autres variations du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	2 111	—	—	2 111	(2 111)	—
Reclassement du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(1 022)	(1 022)
Reclassement de l'écart de change des monnaies étrangères au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	81	81	(81)	—
	1 274	2 273	2 111	—	81	5 739	(3 214)	2 525
Solde au 31 octobre 2012	220 736	13 336	145 198	(475)	(12 469)	366 326	—	366 326

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)	2012 \$	2011 \$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net de l'exercice	(13 536)	(11 652)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds :		
Amortissements	40 793	43 814
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(701)	1 278
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(370)	1 654
Gain sur des placements dans des PCAA	(7 936)	(8 113)
Gain à la cession d'une filiale	(5 655)	—
Dépréciation de goodwill	15 000	—
Charge de restructuration	—	10 030
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	(3 495)	(827)
Impôts différés	887	(11 656)
Avantage du personnel	2 088	2 349
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	2 273	2 100
	29 348	28 977
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel	(5 646)	75 006
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	(1 449)	2 609
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels	(13 381)	(15 919)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	8 872	90 673
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(64 639)	(54 194)
Encaissements du capital de placements dans des PCAA	1 889	1 708
Contrepartie reçue à la suite de la cession de placements dans des PCAA	57 448	—
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	(2 871)	(4 197)
Contrepartie versée pour une entreprise acquise, net de la trésorerie acquise	(4 961)	—
Contrepartie reçue pour une filiale cédée, net de la trésorerie cédée	2 110	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(11 024)	(56 683)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des facilités de crédit et autres dettes	—	(15 475)
Remboursement de la dette à long terme	—	(13 198)
Produit de l'émission d'actions	1 274	1 731
Dividendes d'une filiale versés à un actionnaire sans contrôle	(5 635)	(2 528)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(4 361)	(29 470)
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(3 888)	(3 571)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(10 401)	949
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	181 576	180 627
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	171 175	181 576
Informations supplémentaires (présentées avec les activités opérationnelles)		
Impôts sur le résultat payés (recupérés)	(1 449)	25 017
Intérêts payés	1 485	2 007

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

31 octobre 2012 et 2011

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

Note 1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Transat A.T. inc., [la «Société»], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto.

La Société est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances dans le secteur touristique. Le cœur de son organisation est formé de voyagistes implantés au Canada et en Europe, lesquels sont intégrés verticalement avec ses autres services de transport aérien, de distribution à travers un réseau dynamique d'agences de voyages, de services à valeur ajoutée offerts à destination et d'hôtellerie.

Les états financiers consolidés de Transat A.T. inc. pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 19 décembre 2012.

Note 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés représentent les premiers états financiers annuels de la Société et de ses filiales préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [«IFRS»], publiées par l'International Accounting Standards Board [«IASB»] et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*.

Sauf indication contraire, ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Chacune des entités de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

La note 28 présente des rapprochements et des descriptions de l'incidence de la transition des PCGR du Canada antérieurs aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat, le résultat global et les flux de trésorerie, de même qu'un rapprochement des postes des états de la situation financière au 31 octobre 2011 et au 1^{er} novembre 2010, ainsi que des comptes de résultat et des états du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

Ces états financiers consolidés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers classés sous «actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net» qui ont été évalués à la juste valeur.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Société et de ses filiales. Conformément à la SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, publié par l'International Financial Reporting Interpretations Committee [«IFRIC»], qui exige la consolidation des entités ad hoc sous réserve de certaines conditions, une entité ad hoc créée dans le but de louer trois aéronefs a aussi été consolidée.

FILIALES

Les filiales sont des entités dont la Société détient le contrôle. Le contrôle est obtenu lorsque la Société a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les filiales sont consolidées à partir de la date de leur acquisition, soit la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle survient la perte du contrôle.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition des filiales, comme suit :

- le coût est calculé comme étant la juste valeur des actifs acquis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs contractés ou pris en charge à la date de l'échange, à l'exception des coûts de transaction qui sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés;
- les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition;
- l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net identifiable acquis est comptabilisé en tant que goodwill;
- si le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de l'actif net acquis, la juste valeur de l'actif net est réévaluée et la différence restante est comptabilisée directement au compte de résultat;
- la contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et toute variation subséquente de la juste valeur est comptabilisée selon le compte de résultat lorsque la contrepartie éventuelle représente un passif financier;
- à l'obtention du contrôle dans le cadre d'une acquisition par étapes, la participation existante est réévaluée à la juste valeur selon le compte de résultat;
- pour chaque regroupement d'entreprises comportant des participations ne donnant pas le contrôle, l'entité acquéreuse mesure la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise soit à la juste valeur ou selon la quote-part de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

Les participations ne donnant pas le contrôle, qui représentent la tranche du résultat net et de l'actif net dans les filiales qui ne sont pas détenues exclusivement par la Société, sont présentées séparément dans les capitaux propres à l'état de la situation financière consolidé. Les participations ne donnant pas le contrôle assorties d'une option donnant droit aux actionnaires qui n'exercent pas le contrôle d'exiger le rachat par la Société des actions qu'ils détiennent sont reclassées au passif, présumant ainsi l'exercice de l'option. La valeur comptable des participations reclassées est également ajustée à hauteur de leur valeur de rachat estimative. Toute variation de la valeur de rachat estimative est comptabilisée à titre de transactions sur les capitaux propres dans le résultat non distribué.

Les états financiers des filiales sont préparés pour la même période de présentation que ceux de la Société mère, à l'aide de méthodes comptables compatibles. L'ensemble des soldes, des transactions, des profits latents et des pertes latentes résultant de transactions intragroupes et des dividendes intragroupes sont éliminés au moment de la consolidation.

PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, sans la contrôler. Le placement de la Société dans une entreprise associée est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, comme suit :

- le placement est initialement comptabilisé au coût;
- il comprend un goodwill identifié à l'acquisition, moins, le cas échéant, la dépréciation cumulée;
- la quote-part revenant à la Société du résultat net réalisé après l'acquisition est comptabilisée au compte de résultat et est également imputée au compte de la valeur comptable du placement;
- les profits sur les transactions conclues entre la Société et l'entité sous influence notable sont éliminés à hauteur de la participation de la Société dans cette entité et les pertes sont éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur de l'actif transféré.

CONVERSION DES DEVICES

TRANSACTIONS ET SOLDES

Les transactions en devises sont converties en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion des actifs et des passifs monétaires qui ne sont pas libellés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale, sont comptabilisés au compte de résultat, à l'exception des couvertures de flux de trésorerie admissibles qui sont différées et présentées en tant que profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie dans le cumul des autres éléments du résultat global, à l'état de la variation des capitaux propres.

SOCIÉTÉS DU GROUPE

Les actifs et les passifs des entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs résultats opérationnels sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés au poste «Montant cumulé des écarts de change» dans le cumul des autres éléments du résultat global, à l'état de la variation des capitaux propres. À la cession d'une participation, la composante écart de change des monnaies étrangères se rapportant à cette participation est comptabilisée au compte de résultat consolidé.

ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les équivalents de trésorerie sont principalement composés de dépôts à terme et d'acceptations bancaires très liquides facilement convertibles en un montant connu de trésorerie avec des échéances initiales de moins de trois mois.

STOCKS

Les stocks, composés principalement de fournitures et de pièces d'aéronefs, sont évalués au moindre du coût, établi selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal de l'activité moins les coûts estimatifs nécessaires pour la réalisation de la vente. Le coût de remplacement peut servir d'indice pour la valeur nette de réalisation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et la provision pour dépréciation, le cas échéant.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur une base linéaire, sauf indication contraire, et vise à amortir leur coût jusqu'à leur valeur résiduelle estimative sur leur durée d'utilité attendue comme suit :

Équipement d'aéronefs, y compris moteurs de rechange et pièces de rechange durables	5 à 10 ans, ou usure
Équipement et mobilier de bureau	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail ou d'utilité
Édifice administratif	10 à 45 ans

La flotte compte les aéronefs acquis et les améliorations apportées aux aéronefs loués en vertu de contrats de location simple. Une partie du coût d'un aéronef acquis est répartie à la sous-catégorie «entretiens majeurs», laquelle est afférente aux coûts de remise en état des cellules, des moteurs et des trains d'atterrissage, et le montant résiduel du coût est réparti aux aéronefs. Les aéronefs et les entretiens majeurs sont amortis en tenant compte de leur valeur résiduelle estimative prévue. Les aéronefs sont amortis sur une base linéaire sur des périodes de 7 à 10 ans et les entretiens majeurs, selon le type d'entretien, sont amortis sur une base linéaire ou en fonction de l'utilisation de l'aéronef correspondant jusqu'au prochain entretien majeur afférent. Les coûts des entretiens majeurs subséquents sont incorporés au coût de l'actif à titre d'entretiens majeurs et amortis selon leur type. Les coûts des autres entretiens, y compris les réparations imprévues, sont comptabilisés en résultat net lorsque ceux-ci sont engagés. Les améliorations apportées aux aéronefs loués en vertu de contrats de location simple sont amorties sur une base linéaire sur la durée du bail ou la durée d'utilité correspondante, selon la plus courte de ces deux durées.

La valeur résiduelle et la durée d'utilité estimatives sont revues chaque année et ajustées au besoin.

GOODWILL

Le goodwill représente l'excédent du coût d'une acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation au moins annuellement et est comptabilisé au coût moins la dépréciation cumulée. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est, à partir de la date d'acquisition, réparti à chaque unité génératrice de trésorerie («UGT») de la Société qui devrait profiter du regroupement, peu importe si d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise sont attribués à ces unités.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Le coût des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à sa juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles générées en interne comprennent des logiciels d'application conçus ou modifiés. Ces coûts sont incorporés à l'actif lorsque les critères suivants sont satisfaits :

- il est faisable sur le plan de la technique d'achever le logiciel en vue de son utilisation;
- la direction a l'intention d'achever le logiciel et de l'utiliser;
- la Société possède la capacité d'utiliser le logiciel;
- il est possible de démontrer la façon dont le logiciel générera des avantages économiques futurs probables;
- les ressources techniques, financières et autres, requises pour achever le développement et mettre en service le logiciel sont disponibles;
- les dépenses attribuables au logiciel au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable.

Les coûts admissibles à la capitalisation comprennent à la fois les coûts internes et les coûts externes, mais se limitent à ceux qui sont directement liés au projet en question.

Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et la dépréciation cumulée, le cas échéant.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est évaluée comme étant soit déterminée ou indéterminée.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties sur une base linéaire sur leur durée d'utilité économique, comme suit :

Logiciels	3 à 10 ans
Listes de clients	7 à 10 ans

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée. La durée d'amortissement et le mode d'amortissement pour une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée sont revus annuellement et ajustés au besoin.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, composées principalement de marques de commerce, ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins annuellement, soit individuellement ou au niveau de l'UGT. La durée d'utilité indéterminée est revue au minimum annuellement pour déterminer si l'appréciation de la durée d'utilité indéterminée demeure justifiée. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité d'indéterminée à déterminée se fait de façon prospective.

CONTRAT DE LOCATION SIMPLE ET AVANTAGES INCITATIFS DIFFÉRÉS

Les contrats de location dans le cadre desquels la quasi-totalité des risques et des avantages de la propriété de l'actif ne sont pas transférés à la Société sont classés comme des contrats de location simple. Les paiements de contrats de location simple sont comptabilisés en tant que charge sur une base linéaire sur la durée du bail connexe.

Les avantages incitatifs différés sont des montants reçus des propriétaires et des congés de loyers. Ils sont comptabilisés avec les autres passifs et sont amortis sur la durée du bail initial sur une base linéaire en diminution de la charge d'amortissement.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Un instrument financier est tout contrat qui donne lieu à un actif financier pour une partie et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre partie. Les actifs financiers de la Société comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés, les clients et autres débiteurs, les dépôts relatifs aux aéronefs et

moteurs loués, les placements dans des PCAA et les instruments financiers dérivés assortis d'une juste valeur positive. Les passifs financiers de la Société comprennent les fournisseurs et autres créanciers, la dette à long terme, les instruments financiers dérivés assortis d'une juste valeur négative et les options de vente détenues par les participations ne donnant pas le contrôle.

Les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Subséquemment à la comptabilisation initiale, l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers dépend de leur classement : actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, prêts et créances ou autres passifs financiers. Les instruments financiers dérivés, y compris les instruments financiers dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont classés comme étant des actifs ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net à moins qu'ils ne soient désignés comme faisant partie d'une relation de couverture efficace. Le classement est déterminé par la direction au moment de la comptabilisation initiale en fonction du motif de l'acquisition.

CLASSEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers, les passifs financiers et les instruments financiers dérivés classés comme étant des actifs financiers ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les gains et les pertes réalisés à la cession ainsi que les gains et pertes latents découlant de la variation de la juste valeur sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période où ils surviennent.

Prêts et créances et autres passifs financiers

Les actifs financiers classés comme prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

La Société a recours aux instruments financiers dérivés afin de pallier les risques futurs de variation des monnaies étrangères relativement aux paiements de contrats de location simple, aux encaissements de revenus de certains voyagistes et aux décaissements liés à certaines charges opérationnelles en monnaies étrangères. Aux fins de la comptabilité de couverture, la Société désigne ses instruments financiers dérivés liés aux monnaies étrangères comme instruments de couverture.

La Société documente formellement toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, de même que ses objectifs et sa stratégie de gestion du risque motivant les diverses opérations de couverture. Ainsi, un lien doit être établi entre l'ensemble des instruments financiers dérivés et les flux de trésorerie prévus ou un actif ou un passif donné. La Société doit aussi documenter et évaluer de façon formelle, à la fois à la création de la couverture et en continu, l'efficacité des instruments de couverture pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Ces instruments financiers dérivés sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie à l'exception des contrats afférents aux emprunts garantis par des aéronefs libellés en dollars américains qui sont désignés comme couvertures de juste valeur.

Tous les instruments financiers dérivés sont inscrits à l'état de la situation financière consolidé à leur juste valeur. Pour ce qui est des instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, les variations de la juste valeur de la tranche efficace sont comptabilisées au poste «Autres éléments du résultat global» à l'état du résultat global consolidé. Toute inefficacité d'une couverture de flux de trésorerie est comptabilisée au résultat net, au moment où elle se produit, au même poste du compte de résultat consolidé que l'élément couvert au moment de la réalisation. Si la couverture d'une relation de couverture de flux de trésorerie devient inefficace, les profits et les pertes latents antérieurs demeurent inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global en tant que profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert, et les variations futures de la valeur de l'instrument dérivé sont comptabilisées de manière prospective en résultat. Les variations de la valeur de la tranche efficace d'une couverture de flux de trésorerie demeurent inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat global en tant que «Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie» jusqu'au règlement de l'élément couvert connexe, auquel moment les montants comptabilisés au poste «Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie» sont reclassés au même poste du compte de résultat consolidé que l'élément couvert. En ce qui concerne les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de juste valeur, les variations périodiques de la juste valeur sont comptabilisées au même poste du compte de résultat consolidé que l'élément couvert.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ADMISSIBLES À LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

La Société a également recours, dans le cours normal de l'activité, à des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant aux fins de gestion du risque lié à l'instabilité des prix du carburant qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période et les gains ou pertes latents résultant de la réévaluation sont comptabilisés et présentés au poste « Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs » au compte de résultat consolidé. Lorsque réalisés à l'échéance des ces instruments financiers dérivés, les gains ou pertes sont alors reclassés au poste « Carburant d'aéronefs ».

La politique de la Société consiste à ne pas spéculer sur les instruments financiers dérivés; ainsi, ces instruments sont normalement acquis comme éléments de gestion du risque et conservés jusqu'à leur échéance.

COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers et aux passifs financiers classés comme étant des actifs financiers ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers classés comme prêts et créances ou aux passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont reflétés dans la valeur comptable de l'actif financier ou du passif financier et sont ensuite amortis sur la durée estimative de l'instrument au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

JUSTE VALEUR

La juste valeur des instruments financiers qui sont négociés activement dans des marchés financiers structurés est calculée en fonction des prix cotés sur un marché actif à la fermeture du marché à la date de clôture. Pour les instruments financiers pour lesquels il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est calculée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces techniques comprennent le recours à des transactions récentes sur le marché conclues dans des conditions de concurrence normale, le renvoi à la juste valeur actuelle d'un autre instrument qui est pratiquement le même, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou d'autres modèles d'évaluation.

La Société répartit ses actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en trois niveaux, selon l'observabilité des données utilisées.

Niveau 1 : Ce niveau comprend les actifs et les passifs évalués à la juste valeur en fonction des cours non ajustés d'actifs et de passifs identiques sur des marchés actifs auxquels la Société a accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Cette catégorie comprend les évaluations faites au moyen de données directement ou indirectement observables autres que les cours inclus au niveau 1. Les instruments dérivés de cette catégorie sont évalués à l'aide de modèles ou d'autres techniques d'évaluation standard faisant appel à des données observables sur le marché.

Niveau 3 : Les évaluations de ce niveau reposent sur des données qui sont moins observables, qui ne sont pas disponibles ou dont l'information observable ne justifie pas la plus grande partie de la juste valeur des instruments.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS CLASSÉS COMME PRÊTS ET CRÉANCES

Chaque date de clôture, la Société doit déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers classés comme prêts et créances. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est réputé s'être déprécié seulement s'il existe une indication objective de dépréciation par suite d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif [un «événement générateur de pertes»] et que cet événement générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimé de façon fiable. La dépréciation est comptabilisée au résultat net.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Chaque date de clôture, la Société doit apprécier s'il existe une indication de dépréciation d'un actif. Si une telle indication existe, ou si un actif doit faire l'objet d'un test de dépréciation annuel, la Société doit estimer la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente d'un actif ou d'une UGT et sa valeur d'utilité, et est calculée pour un actif individuel, sauf si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs ou groupes d'actifs. La valeur d'utilité est calculée à l'aide des flux de trésorerie estimatifs nets, en général compte tenu de projections détaillées sur une période de cinq ans et d'une hypothèse de croissance pour l'extrapolation des années subséquentes. Les flux

de trésorerie nets estimatifs sont actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôts sur le résultat qui tient compte des évaluations du marché actuel de la valeur temps de l'argent et du risque propre à l'actif ou à l'UGT. Pour calculer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, les transactions récentes sur le marché sont prises en considération, si elles sont disponibles. Dans l'impossibilité d'identifier une telle transaction, il est possible d'utiliser un modèle d'évaluation approprié. Si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT dépasse sa valeur recouvrable, l'actif est réputé s'être déprécié et il est réduit à sa valeur recouvrable. La dépréciation est comptabilisée au résultat net.

Les critères suivants sont aussi appliqués dans le cadre de l'évaluation de la dépréciation d'actifs donnés :

GOODWILL

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année [au 31 octobre] et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La dépréciation est calculée en évaluant la valeur recouvrable de chaque UGT [ou groupe d'UGT] à laquelle se rapporte le goodwill. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation chaque année [au 31 octobre] soit individuellement ou au niveau de l'UGT, le cas échéant, et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier.

REPRISE DE PERTE DE VALEUR

Pour les actifs autres que le goodwill, la Société évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister ou avoir diminué. Si une telle indication existe, la Société doit estimer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT. Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures doit être reprise s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas sa valeur recouvrable, ou ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été calculée, moins l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à l'égard de l'actif au cours des exercices précédents. Cette reprise est comptabilisée au résultat net. Les pertes de valeur liées au goodwill ne peuvent pas faire l'objet de reprises au cours de périodes ultérieures.

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, d'effectuer des paiements au titre d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et qu'une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée. Les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

En vertu des contrats de location simple pour des aéronefs et moteurs, la Société est tenue de maintenir ceux-ci en bon état et de suivre le plan d'entretien. La Société comptabilise l'obligation d'entretien des aéronefs et des moteurs loués en fonction du degré d'utilisation jusqu'au prochain entretien. L'obligation est ajustée pour tout changement dans les coûts prévus de l'entretien afférent. Selon le type d'entretien, le degré d'utilisation est déterminé en fonction des cycles, des heures de vol ou du passage du temps entre chaque entretien. L'excédent de l'obligation pour entretien sur les dépôts d'entretien aux bailleurs effectués et non réclamés est présenté dans le passif au poste « Provision pour remise en état des aéronefs loués ».

AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS

La Société offre des ententes de retraite à prestations définies à certains membres de la haute direction. Certains membres du personnel non canadiens profitent aussi d'avantages postérieurs à l'emploi. La charge de retraite périodique nette pour ces régimes est calculée de façon actuarielle sur une base annuelle par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. Le calcul de la charge au titre des avantages du personnel repose sur des hypothèses comme le taux d'actualisation pour mesurer les obligations, la mortalité probable et la rémunération future prévue. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses. La part acquise du coût des services passés résultant des modifications apportées au régime est immédiatement comptabilisée au compte de résultat. La part non acquise est amortie sur une base linéaire sur la période résiduelle moyenne jusqu'à ce que les droits aux prestations deviennent acquis.

Le passif comptabilisé à l'état de la situation financière correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture diminuée de la juste valeur des actifs du régime, ainsi que des ajustements pour tenir compte du coût des services

passés latent. La valeur actuelle de l'obligation au titre de prestations définies est calculée en actualisant les sorties de fonds futures estimatives à l'aide des taux d'intérêt des obligations de Société de qualité dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée du passif au titre des avantages de retraite connexe. L'ensemble des gains et des pertes actuariels découlant du calcul de la valeur actuelle de l'obligation au titre de prestations définies et de la juste valeur des actifs du régime sont immédiatement comptabilisés dans les résultats non distribués et inclus à l'état du résultat global.

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées, soit à mesure que le membre du personnel rend les services connexes.

Des indemnités de fin de contrat de travail doivent être versées lorsque la Société décide de mettre fin à l'emploi avant l'âge normal de départ à la retraite ou si un membre du personnel accepte de partir volontairement en échange de ces prestations. La Société comptabilise des indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de membres du personnel actuels en vertu d'un régime formel détaillé sans possibilité de s'y soustraire, ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail par suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires.

COMPTABILISATION DES REVENUS

La Société comptabilise les revenus lorsque le service est rendu et que les risques et avantages importants inhérents au service ont été transférés au client. Par conséquent, les revenus provenant du transport des passagers sont constatés au retour de chaque vol. Les revenus provenant des voyageurs ainsi que les coûts y afférents sont comptabilisés au départ des passagers. Les revenus de commissions des agences de voyages sont comptabilisés au moment de la réservation. Les montants perçus des clients à l'égard desquels les services n'ont pas encore été rendus sont inscrits dans le passif courant sous la rubrique «Dépôts de clients et revenus différés».

Lorsque la Société fournit plusieurs services, notamment des services de transport aérien, de voyageur et d'agence de voyages, les revenus sont différés et ne sont comptabilisés qu'une fois le service rendu au client conformément à la méthode comptable de la Société sur la comptabilisation des revenus. Elle traite ces différents services comme des unités comptables distinctes étant donné que chaque service a une valeur pour le client de façon individuelle et la contrepartie versée pour ces services est répartie en fonction de la juste valeur relative de chaque livrable.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La Société comptabilise ses impôts sur le résultat d'après la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés d'après les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs et mesurés au moyen des taux et des lois pratiquement en vigueur au cours des périodes pendant lesquelles il est prévu que les écarts se résorberont.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont comptabilisés directement dans le résultat net, les autres éléments du résultat global ou les capitaux propres d'après le classement de l'élément auquel ils se rapportent.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour l'ensemble des différences temporelles déductibles, des reports de crédits d'impôt inutilisés et des pertes fiscales inutilisées, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, auquel ces différences temporelles déductibles, ces reports de crédits d'impôt inutilisés et ces pertes fiscales inutilisées pourront être utilisés.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts exigibles et les passifs d'impôts exigibles et si les impôts différés se rapportent à la même entité imposable et à la même administration fiscale.

RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

La Société a un certain nombre de régimes de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres et réglées en trésorerie en vertu desquels elle reçoit des services de membres du personnel en contrepartie d'instruments de capitaux propres de la Société ou de paiements réglés en trésorerie.

TRANSACTIONS RÉGLÉES EN INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Pour la rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres [régime d'options d'achat d'actions], la charge de rémunération repose sur la juste valeur à la date d'attribution des instruments de capitaux propres attribués dont les droits devraient être acquis au cours de la période où les conditions liées à la performance ou au service sont remplies, moyennant une augmentation correspondante de la provision pour paiements fondés sur des actions. Le montant de la rémunération est calculé à l'aide du

modèle Black-Scholes. Pour les attributions dont les droits sont acquis graduellement, la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée dans le résultat net sur la période d'acquisition des droits respective. Toute contrepartie versée par des membres du personnel à l'exercice des options sur actions ainsi que la tranche correspondante créditée antérieurement à la provision pour paiements fondés sur des actions sont portées au crédit du capital-actions.

TRANSACTIONS RÉGLÉES EN TRÉSORERIE

Pour la rémunération fondée sur des actions réglées en trésorerie [régime d'unités d'actions différées et régime d'unités d'actions avec restrictions], la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur du passif à la date de clôture jusqu'à ce que l'attribution soit réglée. Le montant de la rémunération est calculé en fonction du cours de clôture des actions de catégorie B de la Société à la Bourse de Toronto ajusté pour tenir compte des modalités de l'attribution des unités, et repose sur les unités dont les droits devraient être acquis. La charge est comptabilisée sur la période au cours de laquelle les conditions liées à la performance ou au service sont remplies. À la clôture de la période, la Société doit réévaluer ses estimations du nombre d'attributions dont les droits devraient être acquis et comptabiliser l'impact des révisions dans le résultat net.

RÉGIMES D'ACHAT D' ACTIONS DES MEMBRES DU PERSONNEL

Les contributions de la Société aux régimes d'achat d'actions des membres du personnel [régime d'incitation à l'actionariat et à l'accumulation de capital et régime d'incitation à l'actionariat permanent] correspondent aux actions acquises sur le marché par la Société. Ces contributions sont évaluées au coût et comptabilisées sur la période allant de la date d'acquisition jusqu'à la date où les droits à ces actions sont acquis par le participant. Toute contrepartie versée par le participant pour l'acquisition d'actions en vertu du régime d'achat d'actions est portée au crédit au capital-actions.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé selon le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour tenir compte de tout changement apporté aux revenus ou aux charges découlant de l'exercice des éléments dilutifs. Le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B en circulation est accru du nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B additionnelles qui auraient été en circulation en supposant l'exercice de tous les éléments dilutifs.

Note 3 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS IMPORTANTS

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des jugements sur l'avenir. Ces estimations et ces jugements sont continuellement revus et reposent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris des prévisions à l'égard d'événements ultérieurs jugées raisonnables dans les circonstances. Cependant, les estimations comptables pourraient entraîner des dénouements nécessitant un ajustement significatif de la valeur comptable de l'actif ou du passif visé au cours de périodes ultérieures.

Les principales hypothèses portant sur l'avenir et sur les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours du prochain exercice, sont décrites plus loin. Les hypothèses et les estimations de la Société reposent sur les paramètres disponibles au moment de préparer les états financiers consolidés. Cependant, les circonstances actuelles et les hypothèses sur les événements futurs pourraient changer compte tenu du marché ou de circonstances hors du contrôle de la Société. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et le goodwill représentaient respectivement 96 415 \$, 66 531 \$ et 91 494 \$ de l'actif total à l'état de la situation financière consolidée au 31 octobre 2012. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT dépasse sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente d'un actif ou d'une UGT et sa valeur d'utilité. L'identification des UGT exige que la direction porte un jugement sur les apports de chacune de ses filiales et du niveau d'interrelations entre elles compte tenu de l'intégration verticale de la Société et de l'objectif de proposer une offre complète de services touristiques dans les marchés desservies par la société. Le calcul de la juste valeur diminuée du coût de la vente est fondé sur les données disponibles pour des transactions dans des conditions de pleine concurrence visant des actifs semblables, ou sur des prix observables sur le marché, moins les coûts de vente différentiels. Le calcul de la

valeur d'utilité est fondé sur un modèle de flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont tirés du budget et des projections financières pour les cinq prochains exercices et ne tiennent pas compte des activités de restructuration auxquelles la Société ne s'est pas encore engagée ou des investissements futurs importants qui amélioreront le rendement de l'actif de l'UGT faisant l'objet du test. La valeur recouvrable est sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle des flux de trésorerie actualisés ainsi qu'aux rentrées de fonds futures prévues et au taux de croissance utilisé à des fins d'extrapolation. Les principales hypothèses utilisées pour calculer la valeur recouvrable des différentes UGT et une analyse de sensibilité sont présentées à la note 13.

Les immobilisations corporelles sont amorties, compte tenu de la valeur résiduelle, sur la durée d'utilité estimée. Les aéronefs et leurs composantes constituent une sous-catégorie importante des immobilisations corporelles. La charge d'amortissement est fonction de plusieurs hypothèses, notamment la période sur laquelle l'aéronef sera utilisé, le calendrier de renouvellement de la flotte et l'estimation de la valeur résiduelle des aéronefs et de leurs composantes au moment de leur disposition prévue.

Des changements dans la durée d'utilité estimée et la valeur résiduelle des aéronefs pourraient influencer grandement la charge d'amortissement. Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont passées en revue pour déterminer si elles ont subi une baisse de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable.

PAPIERS COMMERCIAUX ADOSSÉS À DES ACTIFS

La juste valeur des papiers commerciaux adossés à des actifs comptabilisée à l'état de la situation financière peut ne pas reposer entièrement sur des marchés actifs. Dans ce cas, elle doit être calculée à l'aide du modèle des flux de trésorerie actualisés. Les données de ce modèle sont tirées de marchés observables, mais dans l'impossibilité de s'y référer, une part de jugement est requise pour déterminer la juste valeur. Pour porter un jugement, la direction tient compte de données telles que le risque de crédit attribuable aux actifs sous-jacents, les taux d'intérêt en vigueur sur les marchés en cause, les montants à recevoir. Les résultats réels ont été différents des résultats estimés d'après les hypothèses. Au 31 octobre 2012, la juste valeur des PCAA a été déterminée en fonction des informations disponibles sur le marché.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La juste valeur des instruments financiers dérivés correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient dans des conditions de concurrence normales des parties consentantes et bien informées. La Société établit la juste valeur de ses instruments financiers dérivés en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon ce qui est approprié, sur le marché actif le plus avantageux auquel la Société a un accès immédiat. La Société tient également compte de son propre risque de crédit ainsi que du risque de crédit de la contrepartie lors de la détermination de la juste valeur de ses instruments financiers dérivés selon qu'il s'agit d'actifs financiers ou de passifs financiers. Si le marché d'un instrument financier dérivé n'est pas actif, la Société établit la juste valeur par l'application de techniques d'évaluation, telle l'utilisation des informations disponibles sur des transactions portant sur des instruments identiques en substance, par l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou d'autres techniques, le cas échéant. La Société s'assure, dans la mesure du possible, d'intégrer les facteurs que des intervenants sur le marché prendraient en considération pour fixer un prix et que la technique d'évaluation est conforme aux méthodes économiques acceptées pour la fixation du prix d'instruments financiers, dont entre autres le risque de crédit de la partie en cause.

PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

Les estimations utilisées pour déterminer le montant de la provision pour remise en état des aéronefs loués sont fondées sur l'expérience passée, les coûts historiques et les réparations, les informations obtenues des fournisseurs externes, l'utilisation prévue des aéronefs, le renouvellement prévu de la flotte d'aéronefs, les conditions de retour des aéronefs loués, le taux de change du dollar américain ainsi que d'autres faits et hypothèses raisonnables dans les circonstances. Étant donné le recours à diverses hypothèses pour déterminer la provision pour remise en état des aéronefs loués, il existe une incertitude relative à la mesure inhérente à ce calcul. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle pour lesquelles les actionnaires qui n'exercent pas le contrôle peuvent exiger le rachat par la Société des actions qu'ils détiennent sont reclassées au passif à leur valeur de rachat estimative, présumant ainsi l'exercice de leur option. Lorsqu'elle n'est pas prédéterminée selon une formule de calcul, cette valeur de rachat estimative est déterminée selon sa valeur d'utilité. Le calcul de la valeur d'utilité est fondé sur un modèle de flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont tirés du budget et des projections financières pour les cinq prochains exercices et ne tiennent pas compte des activités de restructuration auxquelles la Société ne s'est pas encore engagée ou des investissements futurs importants qui amélioreront le rendement de la filiale. La valeur recouvrable est sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle des flux de trésorerie actualisés ainsi qu'aux rentrées de fonds futures prévues et au taux de croissance utilisé à des fins d'extrapolation.

AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que la valeur actuelle des obligations connexes sont calculés à l'aide d'évaluations actuarielles. Ces évaluations actuarielles font appel à des hypothèses comme le taux d'actualisation pour mesurer les obligations, la mortalité probable et la rémunération future prévue. Étant donné le recours à diverses hypothèses pour déterminer le coût et les obligations liés aux avantages du personnel futurs, il existe une incertitude relative à la mesure inhérente au processus d'évaluation actuarielle. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses.

IMPÔTS ET TAXES

Il existe des incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes, de changements aux lois fiscales ainsi que du montant et du calendrier du résultat imposable futur. Étant donné l'éventail des relations d'affaires internationales, les différences entre les résultats réels et les hypothèses formulées, ou les changements futurs apportés à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements futurs au montant de l'impôt sur le résultat déjà comptabilisé. Ces différences d'interprétation pourraient survenir pour diverses questions d'après les conditions propres au territoire respectif des filiales de la Société. La Société établit des provisions, fondées sur des estimations raisonnables, à l'égard des conséquences possibles des audits des administrations fiscales des pays respectifs où elle exerce ses activités. Le montant de ces provisions repose sur divers facteurs, comme l'expérience d'audits fiscaux précédents et les interprétations de règlements fiscaux par l'entité assujettie et l'administration fiscale responsable.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les pertes fiscales inutilisées dans la mesure où il est probable qu'un résultat imposable, auquel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. La direction doit faire appel à une grande part de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisés, d'après le calendrier probable et le montant du résultat imposable futur ainsi que les stratégies de planification fiscale futures.

Note 4 MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Des normes publiées mais non encore entrées en vigueur sont présentées ci-dessous. La Société n'a pas adopté ces normes de façon anticipée et n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

En octobre 2010, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, ce qui constitue l'achèvement de la première partie d'un projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La première étape a couvert le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, alors que les deux autres parties couvriront la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture. Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une approche unique qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche utilisée par l'IFRS 9 repose sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et les flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Compte tenu des nouvelles exigences, une entité qui décide d'évaluer un passif à la juste valeur présentera la partie de la variation de la juste valeur attribuable aux changements apportés au risque de crédit propre aux capitaux propres dans la section des autres éléments du résultat global, plutôt que dans le compte de résultat. L'IFRS 9 sera en vigueur pour les exercices de la Société ouverts à compter du 1^{er} novembre 2015, et l'application anticipée est permise.

IFRS 10 – ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, qui remplace la SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et certaines parties de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. L'IFRS 10 reprend les principes existants d'identification du concept de contrôle comme le facteur qui permet de déterminer si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés d'une Société mère. La norme fournit des directives additionnelles pour aider à la détermination du contrôle lorsque ce dernier est difficile à évaluer. L'IFRS 10 sera en vigueur pour les exercices de la Société ouverts à compter du 1^{er} novembre 2013, et l'application anticipée est permise.

IFRS 12 – INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. L'IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences en matière d'informations à fournir sur toutes les formes d'intérêts détenus dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités *ad hoc* et les autres entités hors bilan. L'IFRS 12 sera en vigueur pour les exercices de la Société ouverts à compter du 1^{er} novembre 2013, et l'application anticipée est permise.

IFRS 13 – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. L'IFRS 13 améliorera la cohérence et réduira la complexité en fournissant une définition précise de la juste valeur et une source unique pour l'évaluation de la juste valeur et les exigences en matière d'informations à fournir qui s'appliquent à l'ensemble des IFRS. L'IFRS 13 sera en vigueur pour les exercices de la Société ouverts à compter du 1^{er} novembre 2013, et l'application anticipée est permise.

IAS 1 – PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En juin 2011, l'IASB a modifié l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Le principal changement résultant des modifications apportées à l'IAS 1 consiste en l'exigence visant à regrouper ensemble les autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés dans le compte de résultat. Les modifications maintiennent également les exigences voulant que les autres éléments du résultat global et le résultat net doivent être présentés soit dans un seul état soit dans deux états consécutifs. Les modifications apportées à l'IAS 1 seront en vigueur pour les exercices de la Société ouverts à compter du 1^{er} novembre 2012, et l'application anticipée est permise. La Société ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence sur la présentation de ses états financiers consolidés puisque les autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés dans le compte de résultat sont déjà regroupés.

IAS 19 – AVANTAGES DU PERSONNEL

En juin 2011, l'IASB a modifié l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Ces modifications éliminent la possibilité de reporter la comptabilisation des gains et des pertes, communément appelée la «méthode du corridor», ce qui donnera une information plus comparable et plus fiable. Les modifications simplifieront aussi la présentation des variations des actifs et des passifs provenant des régimes à prestations définies, en imposant notamment l'obligation de présenter les variations découlant de modifications d'estimation dans les autres éléments du résultat global, afin de distinguer ces changements de ceux qui sont souvent perçus comme étant le résultat d'activités quotidiennes de la Société. Finalement, les modifications amélioreront les informations à fournir concernant les régimes à prestations définies en exigeant une meilleure information sur les caractéristiques de ces régimes et les risques auxquels la Société est exposée en raison de sa participation à ces régimes. Les modifications apportées à l'IAS 19 seront en vigueur pour les exercices de la Société ouverts à compter du 1^{er} novembre 2013, et l'application anticipée est permise.

Note 5 ACQUISITION D'UNE ENTREPRISE

Le 1^{er} février 2012, la Société a acquis certains éléments d'actifs du voyageur Vacances Tours Mont-Royal [«TMR»], qui opère au Québec, pour une contrepartie au comptant de 5 778 \$. TMR est un voyageur qui se spécialise dans la vente de forfaits sud au départ du Canada, entre autres à Cuba, en République dominicaine et au Mexique, et dont une grande portion du transport aérien était effectuée par Transat. Avec cette acquisition, la Société renforce son offre et ses services auprès de sa clientèle dans des marchés où elle est déjà présente.

La Société a complété l'évaluation de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge. L'excédent de la contrepartie totale sur la juste valeur de l'actif net acquis a été alloué à la marque de commerce. Les actifs nets acquis et les passifs nets pris en charge se détaillent comme suit :

	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	23 976
Clients et autres débiteurs	6 566
Charges payées d'avance	11 238
Immobilisations corporelles	291
Immobilisations incorporelles	4 483
Fournisseurs et autres créditeurs	(7 766)
Dépôts de clients et revenus reportés	(33 827)
Actif net à la juste valeur	4 961
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'une entreprise acquise	817
Contrepartie totale	5 778

Les résultats de la Société acquise ont été consolidés à compter de la date d'acquisition. Depuis cette date, TMR a enregistré des revenus de 97 241 \$ et une perte avant charge d'impôts de 5 372 \$, lesquels figurent dans les résultats consolidés de la Société. Si TMR avait été consolidée à compter du 1^{er} novembre 2011, le résultat net consolidé aurait tenu compte de revenus additionnels de 37 200 \$ et d'une perte avant charge d'impôt de 863 \$.

Note 6 CESSION D'UNE FILIALE

Le 12 juin 2012, la Société a conclu la vente de sa filiale Handlex, qui offre des services aéroportuaires au sol aux aéroports internationaux de Montréal, de Toronto et de Vancouver, à Servisair Holding Canada Inc. pour une contrepartie totale en trésorerie de 9 000 \$, dont 6 000 \$ est à recevoir en deux versements annuels égaux. Le solde de prix de vente à recevoir porte intérêt au taux préférentiel et est garanti par une lettre de crédit irrévocable en faveur de la Société. La valeur comptable des actifs nets cédés le 12 juin 2012 s'établissait à 3 345 \$, ce qui a donné lieu à un gain à la cession d'une filiale de 5 655 \$. Cette transaction n'a entraîné aucune charge d'impôts puisque la Société a utilisé des pertes en capital, non enregistrées aux livres, pour éliminer l'imposition du gain en capital découlant de la transaction. La transaction prévoit une entente de services avec Air Transat, qui continuera de bénéficier des mêmes prestations de services de la part de Handlex dans ses trois bases d'opérations canadiennes.

La valeur comptable des actifs nets cédés se détaille comme suit :

	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	890
Clients et autres débiteurs	3 277
Impôts sur le résultat à recevoir	598
Stocks	395
Charges payées d'avance	506
Immobilisations corporelles	3 910
Immobilisations incorporelles	297
Fournisseurs et autres créditeurs	(6 333)
Passif d'impôt différé	(195)
Actifs nets cédés	3 345

Note 7 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 31 octobre 2012, la trésorerie et les équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 288 789 \$ [281 292 \$ au 31 octobre 2011 et 266 617 \$ au 1^{er} novembre 2010] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus et pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementations canadiens et avec l'entente commerciale de la Société avec l'un de ses fournisseurs de services de traitements de carte de crédit. De plus, elle inclut 81,502 \$, dont 39 119 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [78 253 \$ au 31 octobre 2011, dont 36 231 \$ hors de l'actif à court terme et 86 033 \$ au 1^{er} novembre 2010, dont 32 222 \$ hors de l'actif à court terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

Note 8 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
	\$	\$	\$
Créances-clients	57 983	71 954	75 351
Taxes à recevoir	15 136	15 647	26 296
Autres montants à recevoir	38 406	36 399	45 297
	111 525	124 000	146 944

Note 9 PLACEMENTS DANS DES PCAA

Durant l'exercice clos le 31 octobre 2012, la Société a encaissé des montants totalisant 57 448 \$ à la suite de la vente de PCAA ayant une valeur nominale de 80 000 \$ [78 814 \$ de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés [MAV 2 admissibles], et 1 186 \$ de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés [MAV 3 traditionnels]]. De plus, la Société a encaissé des montants totalisant 1 889 \$ relativement au remboursement du capital de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés [MAV 3 traditionnels].

Le 31 octobre 2012, la Société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses nouveaux PCAA. La Société a considéré les informations disponibles sur le marché pour évaluer la juste valeur de ses PCAA. À la suite de cette nouvelle évaluation, la Société a constaté, le 31 octobre 2012, une appréciation de la juste valeur de ses placements dans des PCAA de 7 936 \$ [8 113 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2011]. La juste valeur du portefeuille de PCAA, telle qu'observée sur un marché actif, s'établissait à cette date à 27 350 \$ et la provision pour dévaluation totalisait 7 175 \$, représentant 20,8 % de la valeur nominale de 34 525 \$.

La variation des soldes de placements dans des PCAA à l'état de la situation financière et la composition de la rubrique «Gain sur des placements dans des PCAA» au résultat net se résument comme suit :

	Valeur nominale \$	Provision pour dévaluation \$	Placements \$	Gain \$
Solde au 1^{er} novembre 2010	118 122	(45 776)	72 346	
Appréciation des placements dans des PCAA	—	8 113	8 113	(8 113)
Remboursement de capital	(1 708)	—	(1 708)	—
Solde au 31 octobre 2011 / Incidence sur les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2011	116 414	(37 663)	78 751	(8 113)
Appréciation des placements dans des PCAA	—	7 936	7 936	(7 936)
Remboursement de capital	(1 889)	—	(1 889)	—
Cession de placements dans des PCAA	(80 000)	22 552	(57 448)	—
Solde au 31 octobre 2012 / Incidence sur les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2012	34 525	(7 175)	27 350	(7 936)

Le solde des placements dans des PCAA au 31 octobre 2012 se détaille comme suit :

	Valeur nominale \$	Provision pour dévaluation \$	Placements \$
MAV 2 Éligibles			
Catégorie A-1	10 478	(1 792)	8 686
Catégorie A-2	19 452	(4 080)	15 372
Catégorie B	3 531	(860)	2 671
Catégorie C	1 036	(415)	621
	34 497	(7 147)	27 350
MAV 3 Traditionnels	28	(28)	—
	34 525	(7 175)	27 350

Subséquentement à la fin de l'exercice, la Société a vendu ses PCAA pour une contrepartie totale de 27 350 \$.

Note 10 INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le classement des instruments financiers, autres que les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur se détaillent comme suit :

	Valeur comptable			Juste valeur	
	Actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Prêts et créances \$	Autres passifs financiers \$	Total \$	\$
Au 31 octobre 2012					
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	171 175	—	—	171 175	171 175
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	370 291	—	—	370 291	370 291
Clients et autres débiteurs	—	111 525	—	111 525	111 525
Placements dans des PCAA	27 350	—	—	27 350	27 350
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	—	12 297	—	12 297	12 297
Instruments financiers dérivés					
– Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	4 159	—	—	4 159	4 159
	572 975	123 822	—	696 797	696 797
Passifs financiers					
Fournisseurs et autres créditeurs	—	—	285 828	285 828	285 828
Instruments financiers dérivés					
– Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	4 202	—	—	4 202	4 202
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	24 193	24 193	24 193
	4 202	—	310 021	314 223	314 223

	Valeur comptable			Juste valeur	
	Actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 octobre 2011					
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	181 576	—	—	181 576	181 576
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	359 545	—	—	359 545	359 545
Clients et autres débiteurs	—	124 000	—	124 000	124 000
Placements dans des PCAA	78 751	—	—	78 751	78 751
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	—	12 597	—	12 597	12 597
Instruments financiers dérivés					
– Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	2 048	—	—	2 048	2 048
	621 920	136 597	—	758 517	758 517
Passifs financiers					
Fournisseurs et autres créditeurs	—	—	355 130	355 130	355 130
Instruments financiers dérivés					
– Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	2 772	—	—	2 772	2 772
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	28 910	28 910	28 910
	2 772	—	384 040	386 812	386 812

	Valeur comptable			Juste valeur	
	Actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} novembre 2010					
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180 627	—	—	180 627	180 627
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	352 650	—	—	352 650	352 650
Clients et autres débiteurs	—	146 944	—	146 944	146 944
Placements dans des PCAA	72 346	—	—	72 346	72 346
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	—	10 554	—	10 554	10 554
Instruments financiers dérivés					
– Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	634	—	—	634	634
	606 257	157 498	—	763 755	763 755
Passifs financiers					
Fournisseurs et autres créditeurs	—	—	300 239	300 239	300 239
Dette à long terme	—	—	29 059	29 059	29 059
Instruments financiers dérivés					
– Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	105	—	—	105	105
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	26 062	26 062	26 062
	105	—	355 360	355 465	355 465

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleines concurrences. Les méthodes et hypothèses utilisées afin d'évaluer la juste valeur sont les suivantes :

La juste valeur des clients et autres débiteurs et des fournisseurs et autres créditeurs, se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

La juste valeur des placements dans des PCAA a été déterminée en fonction des informations disponibles sur le marché, [voir la note 9].

La juste valeur des dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués se rapproche de leur valeur comptable compte tenu qu'ils sont assujettis à des conditions similaires à celles que la Société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

La valeur de rachat estimative des participations ne donnant pas le contrôle qui sont assorties d'une option donnant droit aux actionnaires qui n'exercent pas le contrôle d'exiger le rachat par la Société des actions qu'ils détiennent a été déterminée en utilisant un modèle de flux de trésorerie actualisés.

La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable compte tenu qu'elle est assujettie à des conditions, y compris des taux d'intérêt variables, similaires à celles que la Société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

Le tableau suivant présente la hiérarchie des évaluations à la juste valeur des instruments financiers selon leur niveau :

	Prix cotés sur des marchés actifs [niveau 1] \$	Autres données observables [niveau 2] \$	Données non observables [niveau 3] \$	Total \$
Au 31 octobre 2012				
Actifs financiers				
Placements dans des PCAA	27 350	—	—	27 350
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	4 159	—	4 159
- Contrats de change à terme – désignés comme couverture de flux de trésorerie	—	3 301	—	3 301
	27 350	7 460	—	34 810
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	4 202	—	4 202
- Contrats de change à terme – désignés comme couverture de flux de trésorerie	—	4 214	—	4 214
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	24 193	24 193
	—	8 416	24 193	32 609

Les placements dans des PCAA ont été reclassés du niveau 3 au niveau 1 puisque ces derniers ont été évalués à l'aide de prix cotés sur des marchés actifs.

	Prix cotés sur des marchés actifs [niveau 1] \$	Autres données observables [niveau 2] \$	Données non observables [niveau 3] \$	Total \$
Au 31 octobre 2011				
Actifs financiers				
Placements dans des PCAA	—	—	78 751	78 751
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	2 048	—	2 048
- Contrats de change à terme – désignés comme couverture de flux de trésorerie	—	5 887	—	5 887
	—	7 935	78 751	86 686
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	2 772	—	2 772
- Contrats de change à terme – désignés comme couverture de flux de trésorerie	—	2 887	—	2 887
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	28 910	28 910
	—	5 659	28 910	34 569

	Prix cotés sur des marchés actifs [niveau 1] \$	Autres données observables [niveau 2] \$	Données non observables [niveau 3] \$	Total \$
Au 1^{er} novembre 2010				
Actifs financiers				
Placements dans des PCAA	—	—	72 346	72 346
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	634	—	634
- Contrats de change à terme – désignés comme couverture de flux de trésorerie	—	234	—	234
	—	868	72 346	73 214
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	105	—	105
- Contrats de change à terme – désignés comme couverture de flux de trésorerie	—	4 011	—	4 011
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	26 062	26 062
	—	4 116	26 062	30 178

GESTION DES RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée au risque de crédit et de contrepartie, au risque de liquidité, au risque de marché découlant des variations de taux de change de certaines devises, des variations des prix du carburant et des variations des taux d'intérêt. La Société gère ces expositions au risque sur une base continue. Afin de limiter les incidences sur ses revenus, ses dépenses et ses flux de trésorerie, découlant de la fluctuation des taux de change, des prix du carburant et des taux d'intérêt, la Société peut recourir à l'utilisation de divers instruments financiers dérivés. La direction de la Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers dérivés qu'aux fins de gestion de ses risques, des engagements ou obligations existants ou prévus qu'elle prévoit effectuer compte tenu de son expérience passée.

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le risque de crédit provient principalement d'une éventuelle incapacité des clients, des fournisseurs de services, des bailleurs d'aéronefs et moteurs et des institutions financières, y compris les autres contreparties liés aux équivalents de trésorerie, aux instruments financiers dérivés et aux placements dans des PCAA, à satisfaire leurs obligations.

Les comptes clients compris avec les clients et autres débiteurs à l'état de la situation financière totalisent 57 983 \$ au 31 octobre 2012 [71 954 \$ au 31 octobre 2011]. Les comptes clients sont composés d'un grand nombre de clients, y compris des agences de voyages et autres fournisseurs de services. Les comptes clients proviennent de la vente de vacances à forfait à des particuliers par l'entremise d'agences de voyages et de la vente de sièges à des voyageurs géographiquement dispersés. Aucun client ne représente plus de 10 % du solde des débiteurs au 31 octobre 2012 et 2011. Au 31 octobre 2012, environ 8 % [environ 6 % au 31 octobre 2011] des débiteurs étaient impayés depuis plus de 90 jours après la date exigible, tandis qu'environ 79 % [environ 82 % au 31 octobre 2011] étaient en règle, à moins de 30 jours. Il n'est jamais arrivé que la Société encoure des pertes importantes pour ses comptes clients. Par le passé, la Société n'a pas subi de pertes importantes à l'égard de ses comptes-clients et, à ce titre, la provision pour créances douteuses à la fin de chaque période, de même que la variation pour chacune des périodes est négligeable.

En vertu de certaines de ses ententes avec des fournisseurs de services et principalement des hôteliers, la Société effectue des dépôts afin de bénéficier d'avantages, entre autres relativement au prix, à l'exclusivité et à l'allotement de chambres. Au 31 octobre 2012, ces dépôts totalisent 31 406 \$ [36 909 \$ au 31 octobre 2011]. Ces dépôts sont généralement compensés par les achats de nuitées dans ces hôtels. Le risque provient du fait que ces hôtels ne seraient pas en mesure d'honorer leurs obligations en fournissant les nuitées entendues. La Société tente de minimiser son risque en limitant les dépôts aux seuls hôteliers qui sont reconnus et réputés dans les marchés visés. Ces dépôts sont répartis sur un grand nombre d'hôtels et il n'est jamais arrivé que la Société doive radier un montant appréciable pour ses dépôts aux fournisseurs.

En vertu de ses baux pour des aéronefs et des moteurs, la Société effectue des dépôts lors de la mise en place de ceux-ci, notamment pour garantir les loyers résiduels. Ces dépôts totalisent 12 297 \$ au 31 octobre 2012 [12 597 \$ au 31 octobre 2011] et seront remboursés à l'échéance des baux. La Société est également tenue de verser des encaisses bailleurs sur la durée des baux afin de garantir le bon état des aéronefs. Ces encaisses bailleurs sont généralement remboursées à la Société sur dépôt de preuves que les entretiens afférents ont été effectués par la Société. Au 31 octobre 2012, les encaisses bailleurs ainsi réclamées totalisent 18 801 \$ [19 309 \$ au 31 octobre 2011] et sont comprises avec les Clients et autres débiteurs. Il ne s'est jamais produit que la Société doive radier un montant appréciable de dépôts et de réclamations d'encaisses bailleurs auprès des bailleurs d'aéronefs et de moteurs.

Pour les institutions financières, y compris les diverses contreparties, le risque maximum de crédit au 31 octobre 2012 est lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie, y compris ceux en fiducie et autrement réservés, aux placements dans des PCAA et aux instruments financiers dérivés comptabilisés à l'actif. Ces actifs sont détenus ou transigés avec un nombre restreint d'institutions financières et autres diverses contreparties. La Société est exposée au risque que ces institutions financières et autres diverses contreparties, avec lesquelles elle détient des titres ou conclut des contrats, ne soient pas en mesure de respecter leurs engagements. La Société minimise son risque en ne concluant des contrats qu'avec des institutions financières et autres diverses contreparties de grande envergure ayant des cotes de crédit appropriées. La Société a pour politique de n'investir que dans des produits bénéficiant d'une cote de crédit minimale de R1-Mid ou mieux [selon Dominion Bond Rating Service [DBRS]], A1 [selon Standard & Poor's] ou P1 [selon Moody's] en plus d'être cotés par un minimum de deux firmes de cotation. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans les limites dictées par les différentes politiques de la Société. La Société réexamine ses politiques de façon régulière.

La Société estime ne pas être soumise à une concentration importante du risque de crédit au 31 octobre 2012.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis aux termes de ses engagements et à un prix raisonnable. La Société dispose d'un département de trésorerie qui a comme responsabilité, entre autres, de s'assurer d'une saine gestion des liquidités disponibles, du financement et du respect des échéances à l'échelle consolidée de la Société. Sous la supervision de la haute direction, le département de trésorerie gère les liquidités de la Société en fonction des prévisions financières et des flux de trésorerie anticipés.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société au 31 octobre 2012:

	Échéance de moins d'un an \$	Échéance de un à deux ans \$	Échéance de deux à cinq ans \$	Flux de trésorerie contractuels Totaux \$	Valeur comptable Total \$
Créditeurs et charges à payer	285 828	—	—	285 828	285 828
Participations ne donnant pas le contrôle	21 391	—	2 802	24 193	24 193
Instruments financiers dérivés	8 505	—	—	8 505	8 416
Total	315 724	—	2 802	318 526	318 437

RISQUE DE MARCHÉ

RISQUE DE CHANGE

La Société est exposée au risque de change, principalement en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, de ses baux d'aéronefs et de moteurs, de ses achats de carburant, de sa dette à long terme et de ses revenus en devises étrangères, et en raison des fluctuations des taux de change en ce qui concerne principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling par rapport au dollar canadien et à l'euro, le cas échéant. Environ 30 % des coûts de la Société sont effectués dans une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui encoure les coûts alors que moins de 10 % des revenus est réalisé avec une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui effectue la vente. Afin de préserver la valeur des engagements et des transactions anticipées, la Société conclut des contrats de change à terme pour l'achat et/ou la vente de devises, en fonction de l'évolution anticipée des taux de change, dont l'échéance est généralement de moins de quinze mois, et ce, en conformité avec sa politique de gestion des risques de devises.

Le tableau suivant résume la position nette, en dollars canadiens, des actifs financiers et passifs financiers de la Société et de ses filiales en devises, autres que leur monnaie de mesure des états financiers, au 31 octobre, en fonction de leur monnaie de mesure des états financiers :

Actif net (passif net)	Dollar américain \$	Euro \$	Livre sterling \$	Dollar canadien \$	Autres devises \$	Total \$
2012						
Monnaie de mesure des états financiers des sociétés du groupe						
Euro	(7 080)	—	526	2 520	(680)	(4 714)
Livre sterling	37	518	—	1 509	—	2 064
Dollar canadien	(143)	(1 780)	3 109	—	(314)	872
Autres devises	846	44	—	(14)	368	1 244
Total	(6 340)	(1 218)	3 635	4 015	(626)	(534)

Actif net (passif net)	Dollar américain \$	Euro \$	Livre sterling \$	Dollar canadien \$	Autres devises \$	Total \$
2011						
Monnaie de mesure des états financiers des sociétés du groupe						
Euro	(6 666)	—	175	4 754	(1 964)	(3 701)
Livre sterling	406	2 721	—	6 412	—	9 539
Dollar canadien	(19 627)	(13 489)	(2 027)	—	(1 333)	(36 476)
Autres devises	92	50	—	—	613	755
Total	(25 795)	(10 718)	(1 852)	11 166	(2 684)	(29 883)

Le 31 octobre 2012, si le dollar canadien avait varié de 1 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec les autres devises, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 octobre 2012

aurait été respectivement supérieur ou inférieur de 226 \$ [1 270 \$ au 31 octobre 2011] alors que les autres éléments du résultat étendu auraient respectivement été inférieurs ou supérieurs de 1 300 \$ [8 800 \$ au 31 octobre 2011].

RISQUE DE VARIATION DES PRIX DU CARBURANT

La Société est particulièrement exposée aux fluctuations des prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que la Société serait en mesure de répercuter toute augmentation des prix du carburant à ses clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une augmentation de tarifs suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses résultats d'exploitation. Afin de mitiger les fluctuations des prix du carburant, la Société s'est dotée d'une politique de gestion des risques de carburant qui autorise l'utilisation de contrats à terme, et d'autres types d'instruments financiers dérivés, dont l'échéance est généralement de moins quinze mois.

Le 31 octobre 2012, si les prix du carburant avaient varié de 10 %, à la hausse ou à la baisse, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 aurait été respectivement supérieur ou inférieur de 12 064 \$ [13 200 \$ au 31 octobre 2011].

Au 31 octobre 2012, 34 % des besoins estimatifs de l'exercice 2013 étaient couverts par des instruments financiers dérivés liés au carburant [25 % des besoins estimatifs de l'exercice 2012 étaient couverts au 31 octobre 2011].

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, principalement en raison de sa facilité de crédit à taux variables. La Société gère son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et pourrait, le cas échéant, conclure des accords de swaps consistant à échanger des taux variables pour des taux fixes.

Les fluctuations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. La Société s'est dotée d'une politique de placement dont les objectifs sont de préserver le capital, la liquidité des instruments et d'obtenir un rendement raisonnable. La politique précise les types d'instruments d'investissement permis, leur concentration, leur cote de crédit acceptable et leur échéance maximum.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base, à la hausse ou à la baisse, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la Société aurait été respectivement supérieur ou inférieur de 1 400 \$ [1 400 \$ en 2011].

GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

Les objectifs de la Société en termes de gestion du capital sont d'abord d'assurer la pérennité de celle-ci afin de pouvoir poursuivre son exploitation, de fournir un rendement à ses actionnaires, de fournir des avantages à ses autres parties prenantes et de maintenir une structure de capital la plus optimale possible afin de réduire le coût en capital.

La Société gère sa structure de capital en fonction de la conjoncture économique. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut décider de déclarer des dividendes aux actionnaires, de remettre du capital à ses actionnaires et de racheter de ses actions sur le marché ou émettre de nouvelles actions.

La Société effectue le suivi de sa structure en capital en utilisant le ratio dette/équité rajusté. Ce ratio se calcule comme suit : dette nette / capitaux propres. La dette nette est égale à la somme de la dette à long terme et des obligations en vertu de contrats de location simple, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie [non détenus en fiducie ou autrement réservés] et les placements dans des PCAA.

La stratégie de la Société est de maintenir un ratio dette/équité inférieur à 1. Le calcul du ratio dette/équité se résume comme suit :

	31 octobre 2012 \$	31 octobre 2011 \$	1 ^{er} novembre 2010 \$
Dette nette			
Dette à long terme	—	—	29 059
Obligations en vertu de contrats de location simple [note 25]	530 907	636 618	637 520
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(171 175)	(181 576)	(180 627)
Placements dans des PCAA	(27 350)	(78 751)	(72 346)
	332 382	376 291	413 606
Capitaux propres	368 661	386 566	406 269
Ratio dette / équité	90,2 %	97,3 %	101,8 %

Les facilités de crédit de la Société sont assorties de certaines clauses restrictives incluant entre autre un ratio d'endettement et un ratio de couverture des frais fixes. Ces ratios sont suivis par la direction et ensuite soumis trimestriellement au conseil d'administration de la Société. Au 31 octobre 2012, la Société respecte ces ratios. À l'exception des clauses restrictives liées aux facilités de crédit, la Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée par des tiers.

Note 11 DÉPÔTS

	31 octobre 2012 \$	31 octobre 2011 \$	1 ^{er} novembre 2010 \$
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	12 297	12 597	10 554
Dépôts auprès de fournisseurs	31 406	36 909	31 837
	43 703	49 506	42 391
Moins tranche récupérable à moins d'un an	12 968	15 599	12 554
	30 735	33 907	29 837

Note 12 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Flotte \$	Équipement d'aéronefs \$	Équipement et mobilier de bureau \$	Édifices et améliorations locatives \$	Totaux \$
Coût					
Solde au 31 octobre 2011	214 953	95 574	68 348	45 968	424 843
Ajouts	36 017	3 327	4 767	1 244	45 355
Cessions	—	(16 866)	(4 517)	(2 788)	(24 171)
Transferts	3 947	(3 947)	—	—	—
Écart de change	—	—	(680)	(873)	(1 553)
Solde au 31 octobre 2012	254 917	78 088	67 918	43 551	444 474
Amortissement cumulé					
Solde au 31 octobre 2011	177 071	77 394	56 531	27 327	338 323
Amortissement	17 889	3 783	5 749	3 399	30 820
Cessions	—	(13 168)	(4 416)	(2 780)	(20 364)
Transferts	3 809	(3 809)	—	—	—
Écart de change	—	—	(457)	(263)	(720)
Solde au 31 octobre 2012	198 769	64 200	57 407	27 683	348 059
Valeur comptable nette au 31 octobre 2012	56 148	13 888	10 511	15 868	96 415

	Flotte \$	Équipement d'aéronefs \$	Équipement et mobilier de bureau \$	Édifices et améliorations locatives \$	Totaux \$
Coût					
Solde au 1 ^{er} novembre 2010	194 181	93 150	77 263	41 455	406 049
Ajouts	20 772	2 424	4 617	4 800	32 613
Cessions	—	—	(13 303)	—	(13 303)
Écart de change	—	—	(229)	(287)	(516)
Solde au 31 octobre 2011	214 953	95 574	68 348	45 968	424 843
Amortissement cumulé					
Solde au 1 ^{er} novembre 2010	157 315	73 167	63 115	24 076	317 673
Amortissement	19 756	4 227	6 860	3 397	34 240
Cessions	—	—	(13 303)	—	(13 303)
Écart de change	—	—	(141)	(146)	(287)
Solde au 31 octobre 2011	177 071	77 394	56 531	27 327	338 323
Valeur comptable nette au 31 octobre 2011	37 882	18 180	11 817	18 641	86 520

Note 13 GOODWILL ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

	Goodwill \$	Logiciels \$	Marques de commerce \$	Listes de clients \$	Totaux \$
Coût					
Solde au 31 octobre 2011	109 495	100 584	14 694	12 145	236 918
Ajouts	—	20 313	4 487	—	24 800
Cessions	—	(2 630)	—	—	(2 630)
Écart de change	(3 001)	(593)	51	42	(3 501)
Solde au 31 octobre 2012	106 494	117 674	19 232	12 187	255 587
Amortissement cumulé et dépréciation cumulée					
Solde au 31 octobre 2011	—	68 206	—	6 870	75 076
Amortissement	—	8 241	—	1 334	9 575
Dépréciation	15 000	—	—	—	15 000
Cessions	—	(1 713)	—	—	(1 713)
Écart de change	—	(409)	—	33	(376)
Solde au 31 octobre 2012	15 000	74 325	—	8 237	97 562
Valeur comptable nette au 31 octobre 2012	91 494	43 349	19 232	3 950	158 025

	Goodwill \$	Logiciels \$	Marques de commerce \$	Listes de clients \$	Totaux \$
Coût					
Solde au 1 ^{er} novembre 2010	112 454	89 432	14 687	12 040	228 613
Ajouts	—	22 252	213	209	22 674
Cessions	—	(10 870)	—	—	(10 870)
Écart de change	(2 959)	(230)	(206)	(104)	(3 499)
Solde au 31 octobre 2011	109 495	100 584	14 694	12 145	236 918
Amortissement cumulé et dépréciation cumulée					
Solde au 1 ^{er} novembre 2010	—	60 126	—	5 569	65 695
Amortissement	—	8 241	—	1 316	9 557
Cessions	—	(36)	—	—	(36)
Écart de change	—	(125)	—	(15)	(140)
Solde au 31 octobre 2011	—	68 206	—	6 870	75 076
Valeur comptable nette au 31 octobre 2011	109 495	32 378	14 694	5 275	161 842

La valeur comptable totale du goodwill et des marques de commerce répartie à chaque UGT se présente comme suit :

	31 octobre 2012		31 octobre 2011		1 ^{er} novembre 2010	
	Goodwill	Marques de commerce	Goodwill	Marques de commerce	Goodwill	Marques de commerce
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Canada – Royaume-Uni – Pays-Bas*	64 262	19 921	64 404	14 683	64 856	14 671
France *	18 471	—	35 687	—	41 433	—
Autres *	8 761	11	9 404	11	6 165	16
Valeur comptable nette au 31 octobre 2011	91 494	19 932	109 495	14 694	112 454	14 687

* UGT individuelles multiples

La Société a effectué un test de dépréciation au 31 octobre 2012 afin de déterminer si la valeur comptable des UGT était supérieure à leur valeur recouvrable. À l'exception d'une UGT en France, aucune dépréciation n'a été relevée.

À la suite du test de dépréciation d'une UGT en France, qui comprend des voyageurs expéditifs, qui génèrent un pourcentage important de leurs revenus de la vente de produits à destination de pays de l'Afrique du Nord, dont la Tunisie, le Maroc et l'Égypte, et un réseau d'agences de voyages, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de son goodwill de 15 000 \$. Après dépréciation, le goodwill de l'UGT en France s'établit à 13 544 \$.

La valeur recouvrable de l'UGT en France a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés. Lors de la détermination des principales hypothèses, la direction a, entre autres, considéré les incidences sur ses résultats futurs que pourraient avoir le climat politique qui règne actuellement en Afrique du Nord ainsi que la conjoncture économique actuelle en Europe. Les flux de trésorerie utilisés sont ceux tirés du budget et des prévisions financières pour les cinq prochains exercices et ne tiennent pas compte des activités de restructuration auxquelles la Société ne s'est pas encore engagée ou des investissements futurs importants qui pourraient améliorer le rendement de l'UGT. Le taux d'actualisation après impôts utilisé aux fins du test de dépréciation était de 11,5 % et le taux de croissance à long terme s'établissait à 1 %. La charge de dépréciation qui a été comptabilisé découle principalement d'une baisse des revenus de produits à destination de pays de l'Afrique du Nord (Tunisie, Maroc et Égypte) et de la Grèce ainsi que d'une baisse de la rentabilité de l'UGT.

Au 31 octobre 2012, le taux d'actualisation après impôts utilisé pour les tests de dépréciation des autres UGT était de 11,5 %. La Société établit des prévisions de flux de trésorerie d'après les budgets annuels approuvés les plus récents et les plans triennaux des activités pertinentes. Les prévisions de flux de trésorerie tiennent compte du risque lié à chaque actif ou à chaque UGT. Les prévisions de flux de trésorerie pour une période supérieure à quatre ans sont extrapolées selon des taux de croissance estimés qui ne dépassent pas les taux de croissance à long terme moyens des marchés visés. Le taux de croissance est fondé sur la tendance du secteur. Le taux de croissance utilisé aux fins des tests de dépréciation s'établissait à 1 % au 31 octobre 2012.

Le 31 octobre 2012, si le taux d'actualisation après impôts utilisé pour les tests de dépréciation avait été supérieur de 1 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, la charge de dépréciation relative à l'UGT en France aurait été supérieure de 1 500 \$ et aucune autre charge de dépréciation n'aurait été requise.

Le 31 octobre 2012, si le taux de croissance à long terme utilisé pour les tests de dépréciation avait été inférieur de 1 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, la charge de dépréciation relative à l'UGT en France aurait été supérieure de 1 000 \$ et aucune autre charge de dépréciation n'aurait été requise.

Le 31 octobre 2012, si les flux de trésorerie utilisés pour les tests de dépréciation avait été inférieur de 10 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, la charge de dépréciation relative à l'UGT en France aurait été supérieure de 1 000 \$ et aucune autre charge de dépréciation n'aurait été requise.

Le 31 octobre 2012, la Société a effectué son test annuel de dépréciation de ses marques de commerce et aucune dépréciation n'a été relevée. La direction est d'avis qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés utilisées dans son test annuel de dépréciation ne pourrait avoir comme incidence d'obtenir des valeurs comptables par marque de commerce supérieures de façons significatives aux justes valeurs calculées.

Note 14 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

	31 octobre 2012 \$	31 octobre 2011 \$	1 ^{er} novembre 2010 \$
Participation dans une entreprise associée - Caribbean Investments B.V. [«CIBV»]	64 189	60 612	61 239
Solde de prix de vente à recevoir	3 000	—	—
Frais reportés, solde non amorti	793	1 301	1 868
Divers	1 644	1 893	1 761
	69 626	63 806	64 868

La Société détient une participation de 35 % dans CIBV, une entreprise associée qui exploite des hôtels, situés au Mexique, en République Dominicaine et à Cuba. La fin d'exercice de CIBV est le 31 décembre et la Société comptabilise son placement selon la méthode de l'équivalence en utilisant les résultats de la période de douze mois terminée le 30 septembre de chaque année.

Le solde de prix de vente à recevoir relatif à la vente de la filiale Handlex est payable le 12 juin 2014, porte intérêt au taux préférentiel et est garanti par une lettre de crédit irrévocable en faveur de la Société.

La variation du placement dans CIBV se présente comme suit :

	2012 \$	2011 \$
Solde au début de l'exercice	60 612	61 239
Quote-part du résultat net	3 495	827
Écart de conversion	82	(1 454)
	64 189	60 612

Le tableau suivant présente les informations financières résumées du placement de la Société dans CIBV:

	31 octobre 2012 \$	31 octobre 2011 \$	1 ^{er} novembre 2010 \$
Quote-part de l'état de la situation financière :			
Actif total	109 071	113 531	118 924
Passif total	44 882	52 919	57 685
Valeur comptable du placement dans CIBV	64 189	60 612	61 239
Quote-part des revenus et du résultat net :			
Revenus	29 365	25 766	23 202
Résultat net (perte nette)	3 495	827	(490)

L'actionnaire majoritaire de CIBV pourrait exiger de la Société qu'elle avance les fonds nécessaires au remboursement d'une des dettes à long terme de CIBV advenant que celle-ci ne soit pas en mesure d'effectuer les remboursements prévus. Le montant maximal que la Société pourrait devoir avancer ne peut cependant pas être supérieur à sa quote-part de 35 % de cette dette à long terme. Au 31 octobre 2012, la quote-part de la dette à long terme de la Société s'élève à 4 016 \$ [4 017 \$ US].

Note 15 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
	\$	\$	\$
Fournisseurs	157 811	216 364	178 958
Frais courus	64 381	69 120	54 004
Salaires et avantages du personnel à payer	54 579	59 854	60 416
Participations ne donnant pas le contrôle	21 391	26 618	—
Sommes à remettre à l'état	9 057	9 792	6 861
	307 219	381 748	300 239

Note 16 PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

	\$
Solde au 31 octobre 2011	33 318
Provisions supplémentaires	11 574
Montants imputés à la provision	(10 441)
Montants inutilisés repris	(2 582)
Solde au 31 octobre 2012	31 869
Provisions courantes	19 513
Provisions non courantes	12 356
Solde au 31 octobre 2012	31 869

	\$
Solde au 1^{er} novembre 2010	30 709
Provisions supplémentaires	15 949
Montants imputés à la provision	(11 348)
Montants inutilisés repris	(1 992)
Solde au 31 octobre 2011	33 318
Provisions courantes	19 088
Provisions non courantes	14 230
Solde au 31 octobre 2011	33 318

La provision pour remise en état des aéronefs loués est liée à l'entretien des aéronefs loués et aux pièces de rechange utilisées par le transporteur aérien de la Société dans le cadre des contrats de location simple.

Note 17 DETTE À LONG TERME

La dette à long terme se résume comme suit :

	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
	\$	\$	\$
Emprunts garantis par des aéronefs remboursés au cours de l'exercice [13 333 \$ US au 1 ^{er} novembre 2010]	—	—	13 584
Montants utilisés en vertu des facilités de crédit à terme rotatif échéant de 2010 à 2015	—	—	15 000
Autres	—	—	475
	—	—	29 059
Moins versements échéant à moins d'un an	—	—	13 768
	—	—	15 291

Le 13 juin 2012, la Société a négocié une réduction de son crédit de 50 000 \$. Ainsi, la Société dispose maintenant d'un crédit à terme rotatif, pour les fins de ses opérations, de 50 000 \$, venant à échéance en 2015 et qui peut être prolongé, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, et ce sous réserve de certaines exceptions et sera aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Tous les ratios et critères financiers étaient respectés au 31 octobre 2012. Au 31 octobre 2012, la facilité de crédit n'était pas utilisée.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 60 000 \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 105 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 octobre 2012, un montant de 52 525 \$ était utilisé.

Des crédits d'exploitation totalisant 11 500 € [14 896 \$] [11 500 € [15 934 \$] en 2011] ont été accordés à certaines filiales françaises. Ces crédits d'exploitation sont renouvelables annuellement et étaient inutilisés aux 31 octobre 2012 et 2011 ainsi qu'au 1^{er} novembre 2010.

Note 18 AUTRES PASSIFS

	31 octobre 2012 \$	31 octobre 2011 \$	Au 1 ^{er} novembre 2010 \$
Avantages du personnel [note 24]	31 961	28 307	26 924
Avantages incitatifs reportés	19 685	20 831	18 500
Participations ne donnant pas le contrôle	24 193	28 910	26 062
	75 839	78 048	71 486
Moins participations ne donnant pas le contrôle incluses dans les Fournisseurs et autres crédateurs	21 391	26 618	—
	54 448	51 430	71 486

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

- L'actionnaire minoritaire de la filiale Jonview Canada Inc., qui est également un actionnaire de la Société, pourrait exiger que la Société achète les actions qu'il détient dans Jonview Canada Inc. à un prix égal à la juste valeur marchande. Le prix payé peut être réglé, au gré de la Société, en espèces ou par voie d'émission d'actions. La valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle tient compte de la juste valeur de cette option.
- Les actionnaires minoritaires de la filiale Travel Superstore Inc. pourraient exiger, entre 2014 et 2018, que la Société achète les actions de Travel Superstore Inc. qu'ils détiennent à un prix égal à leur juste valeur marchande et payable en espèces. La valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle tient compte de la juste valeur de cette option.
- L'actionnaire minoritaire de la filiale Trafictours Canada Inc. pourrait exiger, selon certaines circonstances, que la Société achète les actions de Trafictours Canada Inc. qu'il détient à un prix égal à une formule préétablie, pouvant être ajusté selon les circonstances, et payable en espèces. La valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle tient compte de la juste valeur de cette option.

Note 19 CAPITAUX PROPRES

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

ACTIONS À DROIT DE VOTE VARIABLE DE CATÉGORIE A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la Loi sur les transports au Canada [«LTC»], lesquelles se voient conférer une voix par action de catégorie A, sauf i) si le nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation excède 25 % du total des actions votantes émises et en circulation [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC], ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée excède 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action de catégorie A diminuera automatiquement, sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la Société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la Société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue et contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

ACTIONS À DROIT DE VOTE DE CATÉGORIE B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la Société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 1^{er} novembre 2010	37 849 834	217 604
Émission de la trésorerie	129 067	1 361
Exercice d'options	42 819	497
Solde au 31 octobre 2011	38 021 720	219 462
Émission de la trésorerie	273 948	1 274
Solde au 31 octobre 2012	38 295 668	220 736

Au 31 octobre 2012, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 884 484 et à 37 411 184 [933 731 et à 37 087 989 au 31 octobre 2011].

RÉGIME DE DROITS DE SOUSCRIPTION

À l'assemblée annuelle tenue le 10 mars 2011, les actionnaires ont ratifié le régime de droits de souscription à l'intention des actionnaires modifié et mis à jour le 12 janvier 2011 [le «régime de droits»]. Le régime de droits donne aux porteurs d'actions de catégorie A et à ceux d'actions de catégorie B le droit d'acquérir, dans certaines circonstances, des actions additionnelles à un prix équivalant à 50 % de la valeur au marché au moment de l'exercice desdits droits. Le régime de droits est conçu de manière à donner au conseil d'administration le temps d'examiner des offres, permettant ainsi aux actionnaires de recevoir la pleine et juste valeur pour leurs actions. Le régime de droits prendra fin à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2014, à moins qu'il soit résilié avant ladite assemblée.

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, la Société peut accorder aux personnes admissibles jusqu'à un maximum de 1 945 000 actions de catégorie A ou actions de catégorie B additionnelles à un prix par action correspondant au cours moyen pondéré des actions pendant les cinq jours de négociation précédant l'octroi des options. Les options octroyées peuvent être exercées au cours d'une période de dix ans, sous réserve de l'atteinte des critères de performance déterminés lors de chaque octroi. Le solde d'options demeurant disponible pour octroi en vertu de ce régime est de 813 474. Les options octroyées peuvent être exercées au cours d'une période de dix ans, à raison de trois tranches de 33,33 % à compter de la mi-décembre de chaque année, sous réserve de l'atteinte des critères de performance établis lors de l'octroi. Dans la mesure où les critères de performance établis lors de l'octroi auront été atteints, l'exercice de toute tranche d'options non acquise au cours de l'une des trois premières années suivant la date d'octroi en raison du fait que les critères de performance établis n'ont pas été atteints peut être reporté de trois ans.

En vertu de l'ancien régime d'options d'achat d'actions, la Société peut accorder aux personnes admissibles jusqu'à un maximum de 178 937 actions de catégorie A ou actions de catégorie B additionnelles à un prix par action correspondant au cours moyen pondéré des actions pendant les cinq jours de négociation précédant l'octroi des options. Les options annulées en vertu de ce régime deviendront disponibles pour octroi futur. Les options attribuées dans le passé peuvent être exercées au cours d'une période de dix ans, mais sous réserve d'un maximum de un tiers dans la deuxième année suivant l'attribution, d'un maximum de deux tiers dans la troisième année et la totalité après le début de la quatrième année.

Les tableaux suivants résument l'information sur les options en circulation :

	2012		2011	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix moyen pondéré \$
Au début de l'exercice	1 744 477	16,88	1 722 302	16,04
Attribuées	734 373	7,48	237 239	19,24
Exercées	—	—	(42 819)	8,63
Annulées	(279 040)	14,88	(172 245)	13,85
À la fin de l'exercice	2 199 810	13,99	1 744 477	16,88
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	881 736	18,96	907 328	19,65

2012	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Fourchette des prix d'exercice \$	Nombre d'options en circulation au 31 octobre 2012	Durée de vie moyenne pondérée	Nombre d'options pouvant être exercées au 31 octobre 2012	Prix moyen pondéré \$
	3,80	1 316	0,5	1 316	3,80
	7,48	712 439	9,2	—	7,48
	10,52 à 12,25	796 164	7,1	378 274	11,32
	15,68 à 19,24	217 584	7,3	29 839	15,68
	21,36 à 24,78	367 357	4,3	367 357	21,93
	37,25	104 950	4,5	104 950	37,25
		2 199 810	7,2	881 736	19,65

CHARGE DE RÉMUNÉRATION LIÉE AU RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, la Société a attribué 734 373 [237 239 en 2011] options d'achat d'actions à certains de ses dirigeants et employés clés. Le modèle d'évaluation Black-Scholes a été utilisé pour estimer la juste valeur moyenne des options à la date de leur attribution. Les hypothèses utilisées et la juste valeur moyenne pondérée des options à la date d'attribution se présentent comme suit :

	2012	2011
Taux d'intérêt sans risque	1,37 %	3,26 %
Durée de vie prévue	6 ans	6 ans
Volatilité prévue	52,5 %	52,9 %
Rendement de l'action	—	—
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	3,39 \$	9,93 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 2 273 \$ [2 100 \$ en 2011] relativement à son régime d'options d'achat d'actions.

RÉGIME D'ACHAT D' ACTIONS

Un régime d'achat d'actions est offert aux employés admissibles de la Société et de ses filiales. En vertu du régime, au 31 octobre 2012, la Société était autorisée à émettre un maximum de 385 177 actions de catégorie B. Le régime permet à chaque employé admissible de souscrire un nombre d'actions dont la souscription globale n'excède pas 10 % de son salaire annuel en vigueur à la date d'adhésion. Le prix d'achat des actions dans le cadre du régime correspond au cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant l'émission des actions moins une décote de 10 %.

Au cours de l'exercice, la Société a émis 273 948 actions de catégorie B [129 067 actions de catégorie B en 2011] pour un montant de 1 274 \$ [1 361 \$ en 2011] en vertu du régime d'achat d'actions.

RÉGIME D'INCITATION À L'ACTIONNARIAT ET À L'ACCUMULATION DE CAPITAL

Sous réserve de participer au régime d'achat d'actions offert aux employés admissibles de la Société, la Société attribue annuellement à chaque employé admissible un nombre d'actions de catégorie B dont le prix de souscription global correspond à un montant entre 20 % à 60 % du pourcentage maximum du salaire contribué, celui-ci n'excédant pas 5 %. Les actions ainsi attribuées par la Société sont dévolues graduellement au cadre admissible, sous réserve de la rétention par celui-ci durant les six premiers mois de la période de dévolution de la totalité des actions souscrites en vertu du régime d'achat d'actions de la Société.

Les actions attribuées en vertu de ce régime sont acquises par la Société sur le marché et déposées au compte du participant au fur et à mesure de l'achat d'actions par l'employé en vertu du régime d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 111 \$ [141 \$ en 2011] relativement à son régime d'incitation à l'actionnariat et à l'accumulation de capital.

RÉGIME D'INCITATION À L'ACTIONNARIAT PERMANENT

Sous réserve de participer au régime d'achat d'actions offert aux employés admissibles de la Société, la Société attribue annuellement à chaque haut dirigeant admissible un nombre d'actions de catégorie B dont le prix de souscription global est égal au pourcentage maximum du salaire contribué, celui-ci n'excédant pas 10 %. Les actions ainsi attribuées par la Société sont dévolues graduellement au haut dirigeant admissible, sous réserve de la rétention par celui-ci durant la période de dévolution de la totalité des actions souscrites en vertu du régime d'achat d'actions de la Société. Les actions attribuées en vertu de ce régime sont acquises par la Société sur le marché et déposées au compte du participant au fur et à mesure de l'achat d'actions par le participant en vertu du régime d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 358 \$ [260 \$ en 2011] relativement à son régime d'incitation à l'actionnariat permanent.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES

Des unités d'actions différées [«UAD»] sont attribuées dans le cadre du régime d'unités d'actions différées à l'intention des hauts dirigeants et dans le cadres du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs indépendants. En vertu des ces régimes, chaque haut dirigeant admissible ou administrateur indépendant reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAD. La valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédents l'attribution des UAD. Les UAD sont rachetées par la Société lorsqu'un haut dirigeant ou un administrateur cesse d'être un participant du régime. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant le rachat d'UAD.

Au 31 octobre 2012, le nombre d'UAD attribué s'élevait à 103 533 [62 266 au 31 octobre 2011]. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, la Société, à la suite de la baisse du cours de ses actions, a comptabilisé un renversement de charge de rémunération de 80 \$ [renversement de charge de rémunération de 405 \$ en 2011] relativement à son régime d'unités d'actions différées.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS AVEC RESTRICTIONS

Des unités d'actions avec restrictions [«UAR»] sont attribuées annuellement dans le cadre du régime d'unités d'actions avec restrictions aux employés admissibles. En vertu de ce régime, chaque employé admissible reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAR. La valeur d'une UAR est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédents l'attribution des UAR. Les droits rattachés aux UAR sont acquis sur une période de trois ans. Lorsqu'acquises, les UAR sont immédiatement rachetées par la Société, sous réserve de certaines conditions et certaines clauses de performances financières de la Société. Aux fins du rachat d'UAR, la valeur d'une UAR est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant le rachat d'UAR.

Au 31 octobre 2012, le nombre d'UAR attribué s'élevait à 566 918 [461 371 au 31 octobre 2011]. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, la Société n'a pas comptabilisé de charge de rémunération relativement à son régime d'unités d'actions avec restrictions compte tenu que les clauses de la réévaluation des clauses de performances financières [renversement de charge de rémunération de 1 860 \$ en 2011].

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

	2012	2011
[en milliers, sauf les montants par action]	\$	\$
NUMÉRATEUR		
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la Société servant au calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action	(16 669)	(14 711)
DÉNOMINATEUR		
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation servant au calcul du résultat dilué (de la perte diluée) par action	38 142	37 930
Résultat par action		
De base	(0,44)	(0,39)
Dilué	(0,44)	(0,39)

Étant donné les pertes nettes enregistrées au cours des exercices terminés les 31 octobre 2012 et 2011, les 2 199 810 options d'achat d'actions en circulation [1 744 477 options d'achat d'actions en 2011] ont été exclues du calcul de la perte diluée par action en raison de leur effet antidilutif.

Note 20 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES CHARGES

SALAIRES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

	2012	2011
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	370 619	370 688
Avantages à long terme du personnel <i>[note 24]</i>	2 088	2 349
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	2 273	2 100
	374 980	375 137

AMORTISSEMENT

	2012	2011
	\$	\$
Immobilisations corporelles	30 820	34 240
Immobilisations incorporelles amortissables	9 575	9 557
Autres actifs	650	886
Avantages incitatifs reportés	(252)	(869)
	40 793	43 814

Note 21 CHARGE DE RESTRUCTURATION

Au cours du dernier trimestre de l'exercice clos le 31 octobre 2011, la Société a mis au point un plan de restructuration qui portait principalement sur la réduction des coûts directs et des dépenses d'exploitation, et sur une révision de l'approche en matière de systèmes informatiques. En vertu de ce plan, la Société a comptabilisé une charge de restructuration totale de 16 543 \$. Cette charge de restructuration est composée de prestations de cessation d'emploi payables en espèces totalisant 6 513 \$, dont un montant de 4 324 \$ était impayé au 31 octobre 2011 et inclus dans les créiteurs et charges à payer. De plus, le plan prévoyait des changements de solutions informatiques afin de favoriser le déploiement plus rapide, et à moindre de coûts, de solutions éprouvées. Conséquemment, la Société a enregistré, au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, une dépréciation de 10 030 \$ sur des logiciels en cours de développement.

Note 22 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Les principales composantes de la charge d'impôt pour les exercices clos le 31 octobre sont les suivantes :

État des résultats consolidé	2012	2011
	\$	\$
Exigibles		
Impôts sur le résultat exigibles	(4 073)	6 057
Ajustement des impôts à payer pour les exercices antérieurs	(228)	(176)
	(4 301)	5 881
Différés		
Liés aux différences temporelles	887	(11 656)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(3 414)	(5 775)

L'impôt enregistré sur les autres éléments du résultat global est comme suit :

État du résultat global consolidé	2012	2011
	\$	\$
Différés		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie	(969)	1 722
Variation des régimes à prestations définies – Gain (perte) actuariel sur l'obligation	(435)	66
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat global	(1 404)	1 788

Le rapprochement des impôts sur le résultat, calculés selon les taux d'impôt prévus par la loi au Canada, et de la charge d'impôt se présentait comme suit pour les exercices clos le 31 octobre :

	2012		2011	
	%	\$	%	\$
Impôts sur le résultat au taux prévu par la loi	27,2	(4 602)	28,7	(4 993)
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :				
Effet des écarts de taux d'imposition nationaux et étrangers	24,2	(4 108)	17,5	(3 057)
Éléments non déductibles (non imposables)	(36,0)	6 102	(9,9)	1 719
Constatation d'économies fiscales non comptabilisées antérieurement	8,6	(1 457)	—	—
Économies fiscales non comptabilisées	(4,2)	704	(1,5)	238
Ajustements d'exercices antérieurs	0,2	(26)	1,1	(176)
Incidence découlant de changements de taux	0,8	(142)	—	—
Incidence découlant d'écarts de taux sur les éléments temporaires	1,4	(244)	(0,9)	144
Autres	(2,1)	359	(1,9)	350
	20,1	(3 414)	33,1	(5 775)

Les taux d'impositions prévus par la loi applicable ont été de 27,2% pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 et de 28,7% pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Le taux d'imposition applicable de la Société correspond au taux combiné canadien (fédéral et Québec) applicable. La variation des taux prévus par la loi est causée par la diminution du taux fédéral des sociétés.

L'impôt différé tient compte de l'incidence fiscale nette des différences temporelles entre la valeur des actifs et des passifs à des fins comptables et à des fins fiscales. Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé étaient comme suit :

	État de la situation financière consolidé			État des résultats consolidé	
	Au	Au	Au	2012	2011
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010	2012	2011
	\$	\$	\$	\$	\$
Pertes d'impôt différé	15 837	15 516	6 362	80	9 154
Excédent de la base fiscale sur la valeur comptable des :					
Immobilisations corporelles et logiciels	(7 688)	(7 772)	(11 289)	(245)	3 517
Immobilisations incorporelles, moins les logiciels	(3 441)	(4 628)	(4 906)	1 187	278
Instruments financiers dérivés	189	(596)	465	(184)	661
Autres actifs financiers et autres actifs	(3 479)	(2 827)	(2 292)	(652)	(535)
Provisions	904	2 447	4 170	(1 077)	(1 723)
Avantages du personnel	8 673	7 872	7 502	366	426
Autres passifs financiers et autres passifs	2 075	2 437	2 559	(362)	(122)
Actifs nets d'impôt différé	13 070	12 449	2 571	(887)	11 656

Les modifications dans les actifs nets d'impôts différés sont les suivantes :

	2012	2011
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	12 449	2 571
Constatés à l'état des résultats consolidés	(887)	11 656
Constatés dans les autres éléments de l'état du résultat global consolidé	1 404	(1 788)
Disposition d'entreprise	326	—
Autres	(222)	10
	13 070	12 449

Les actifs d'impôt différé se détaillent comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	24 338	26 723
Passifs d'impôt différé	(11 268)	(14 274)
Actifs nets d'impôt différé	13 070	12 449

Au 31 octobre 2012, les pertes reportées prospectivement, autres qu'en capital, et les autres déductions fiscales pour lesquelles une moins-value a été comptabilisée, et qui serviront à réduire les bénéfices imposables futurs de certaines filiales au Canada totalisaient 1 012 \$ [779 \$ au 31 octobre 2011] et 54 412 MXP (4 326 \$) [27 340 MXP (2 238 \$) au 31 octobre 2011] au Mexique.

De ces pertes et déductions, un montant de 1 012 \$ vient à échéance au cours des années 2026 et subséquentes, un montant de 54 412 MXP (4 326 \$) vient à échéance au cours des années 2020 et subséquentes.

La Société n'a constaté aucun passif d'impôt différé sur les résultats non distribués de ses filiales étrangères et de son entreprise associée puisqu'ils sont considérés être réinvestis indéfiniment. Cependant, si ces résultats étaient distribués sous forme de dividende ou autrement, la Société pourrait être assujettie à des impôts des sociétés et/ou à des retenues d'impôt à la source au Canada et/ou à l'étranger. Les différences temporelles imposables pour lesquelles aucun passif d'impôts différés n'a été comptabilisé s'élèvent à environ 1 700 \$.

Note 23 OPÉRATIONS ET SOLDES ENTRE APPARENTÉS

Les états financiers consolidés incluent ceux de la Société ainsi que ceux de ses filiales. Les principales filiales et entreprise associée de la Société se détaillent comme suit :

	Pays d'incorporation	% détenu	
		2012	2011
Air Transat A.T. inc.	Canada	100	100
Vacances Tours Mont-Royal	Canada	100	—
Transat Tours Canada inc.	Canada	100	100
Transat Distribution Canada inc.	Canada	100	100
Jonview Canada Inc.	Canada	80.1	80.1
Travel Superstore inc.	Canada	64.6	64.6
The Airline Seat Company Ltd.	Royaume Uni	100	100
Look Voyages S.A.	France	99.7	99.7
Vacances Transat S.A.S	France	100	100
Eurocharter S.A.S.	France	100	100
L'Européenne de Tourisme S.A.	France	100	100
Tourgreece Tourist Enterprises S.A.	Grèce	100	100
Air Consultant Europe B.V.	Pays-Bas	100	100
Caribbean Investments B.V.	Pays-Bas	35	35
Caribbean Transportation Inc.	Barbade	70	70
CTI Logistics Inc.	Barbade	70	70
Sun Excursion Inc.	Barbade	70	70
Sun Excursion Caribbean Inc.	Barbade	70	70
Turissimo Carribe Excusiones Dominican Republic C por A	République Dominicaine	70	70
Trafictours de Mexico S.A. de C.V.	Mexique	70	70
Promotura Turistica Regiona S.A. de C.V.	Mexique	100	100
Services Aéroportuaires Handlex Inc.	Canada	—	100

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des opérations avec son entreprise associée. Ces opérations sont effectuées dans des conditions de pleine concurrence. Les opérations importantes se détaillent comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Coûts liés à la prestation de services touristiques	10 322	12 213

Les soldes en cours auprès de notre entreprise associée se détaillent comme suit :

	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} Novembre 2010
	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres créditeurs	120	141	253

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES CLÉS DE LA DIRECTION

La rémunération annuelle et la charge de rémunération connexe des administrateurs et des membres clés de la haute direction, soit le président et chef de la direction de la Société et les principaux vice-présidents de la Société se détaillent comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	3 693	4 377
Avantages à long terme du personnel	715	651
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	1 320	1 301

Note 24 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre des ententes de retraite de type à prestations définies à l'intention de certains membres de la haute direction et des régimes de retraite à cotisations définies à certains employés. Des employés de certaines filiales étrangères de la Société bénéficient de certains avantages postérieurs à l'emploi.

ENTENTES A PRESTATIONS DÉFINIES ET AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les ententes de retraite de type à prestations déterminées à l'intention de certains membres de la haute direction prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service admissibles et la moyenne des gains admissibles des cinq années pour lesquelles les gains admissibles du participant étaient les plus élevés. Les avantages postérieurs à l'emploi dont bénéficient les employés de certaines filiales étrangères consistent en une allocation payée au moment du départ à la retraite. Ces ententes de retraite ne sont pas capitalisées, cependant, afin de garantir ses obligations relatives aux ententes de retraite de type à prestations définies, la Société a émis une lettre de crédit au fiduciaire au montant de 34 707 \$ [voir note 7]. La Société mesure ses obligations au 31 octobre de chaque exercice à l'aide d'une estimation actuarielle.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations définies et de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi :

	Avantages de retraite		Autres avantages		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur actuelle des obligations au début de l'exercice	26 582	25 325	1 725	1 599	28 307	26 924
Coût des services rendus	869	961	—	108	869	1 069
Coûts financiers	1 219	1 231	—	49	1 219	1 280
Prestations versées	(725)	(715)	—	—	(725)	(715)
Pertes (gains d'expérience)	(138)	—	—	—	(138)	—
Perte actuarielle (gain actuariel) sur l'obligation	2 543	(220)	—	—	2 543	(220)
Incidence des fluctuations de taux de change	—	—	(114)	(31)	(114)	(31)
Valeur actuelle des obligations à la fin de l'exercice	30 350	26 582	1 611	1 725	31 961	28 307

Le tableau suivant présente les composantes du coût des avantages de retraite pour les exercices clos le 31 octobre :

	Avantages de retraite		Autres avantages		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût des services rendus	869	961	—	108	869	1 069
Intérêts débiteurs	1 219	1 231	—	49	1 219	1 280
Total des coûts au titre des avantages de retraite	2 088	2 192	—	157	2 088	2 349

Les principales hypothèses actuarielles ayant servi à déterminer l'obligation de la Société au titre des avantages de retraite et le coût des avantages de retraite de la Société étaient comme suit :

	2012	2011
	%	%
Obligation au titre des avantages de retraite		
Taux d'actualisation	3,75	4,50
Taux de croissance des gains admissibles	2,25	3,00
Coût des avantages de retraite		
Taux d'actualisation	4,50	4,75
Taux de croissance des gains admissibles	3,00	3,00

Une augmentation de 0,25 point de pourcentage d'une des hypothèses actuarielles qui suivent aurait l'incidence suivante, toutes les autres hypothèses actuarielles demeurant inchangées :

	Coûts des avantages de retraite pour l'exercice clos le 31 octobre 2012	Obligations liées aux avantages de retraite au 31 octobre 2012
	\$	\$
Augmentation (diminution)		
Taux d'actualisation	(2)	(900)
Taux de croissance des gains admissibles	7	36

Le tableau suivant présente la situation de capitalisation des avantages et des montants inscrits à l'état de la situation financière sous la rubrique « autres passifs » :

	2012	2011
	\$	\$
Actifs du régime à la juste valeur	—	—
Obligation au titre des prestations constituées	30 350	26 582
Déficit des avantages	30 350	26 582

Les variations du montant cumulatif des pertes actuarielles nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et présentées comme un élément distinct des résultats non distribués, se détaillent comme suit :

	\$
Gains (pertes)	
Ajustement à la date de transition :	
Pertes actuarielles	(8 178)
Impôts sur le résultat	2 502
1 ^{er} novembre 2010	(5 676)
Gains actuariels	220
Impôts sur le résultat	(66)
31 octobre 2011	(5 522)
Pertes actuarielles	(2 405)
Impôts sur le résultat	435
31 octobre 2012	(7 492)

RÉGIMES DE RETRAITES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société offre à certains employés des régimes de retraite à cotisations définies. Les cotisations à ces régimes sont fondées sur un pourcentage des salaires.

Les cotisations aux régimes de retraites à cotisations définies, qui correspondent au coût comptabilisé, se sont établies à 6 433 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 [7 148 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2011].

Note 25 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements de la Société en vertu d'ententes avec des fournisseurs s'élèvent à 153 700 \$ alors que ceux en vertu de contrats de location simple relatifs à des aéronefs, à des immeubles, à du matériel roulant, à des systèmes téléphoniques, à des contrats d'entretien et à des locaux s'élèvent à 530 907 \$. Ces engagements totalisent 684 607 \$ et se répartissent comme suit : 185 114 \$, 371 960 \$ [372 109 \$ US], 125 299 \$ [96 733 €], 2 217 \$ [1 376 £] et 17 \$ [215 MXP].

Les versements annuels à effectuer en vertu de ces engagements au cours des cinq prochains exercices sont comme suit :

	\$
2013	232 615
2014	108 684
2015	73 671
2016	67 597
2017	58 372

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

Note 26 GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, perte ou endommagement de biens, réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et passif environnemental.

Les notes 7, 16, 19 et 25 des états financiers fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la Société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

CONTRATS DE CAUTIONNEMENT

La Société a signé des contrats de cautionnement avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces contrats de cautionnement, la Société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces contrats sont généralement émis pour un an et sont renouvelables.

La Société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la Société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 octobre 2012, le montant total de ces garanties s'élevait à 1 108 \$. Il ne s'est jamais produit que la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 octobre 2012, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

FACILITÉ DE CRÉDIT IRRÉVOCABLE NON GAGÉE PAR DES DÉPÔTS

La Société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement au montant de 50 000 \$. En vertu de cette entente, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Au 31 octobre 2012, un montant de 20 632 \$ était utilisé en vertu de cette facilité.

Pour ses opérations en Europe, la Société dispose de facilités de cautionnement renouvelables annuellement au montant de 12 747 € [16 511 \$] [12 729 € [17 637 \$] en 2011]. Au 31 octobre 2012, des lettres de cautionnement étaient émises pour un total de 3 450 € [4 456 \$] [3 049 € [4 224 \$] en 2011].

Note 27 INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les états des résultats incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique et en Europe. Les cessions entre zones géographiques sont comptabilisées à des prix eu égard aux conditions du marché et à d'autres considérations.

	Amérique \$	Europe \$	Total \$
2012			
Revenus provenant de tiers	2 850 874	863 345	3 714 219
Charges opérationnelles	2 822 595	874 669	3 697 264
	28 279	(11 324)	16 955
2011			
Revenus provenant de tiers	2 762 351	891 816	3 654 167
Charges opérationnelles	2 771 797	855 857	3 627 654
	(9 446)	35 959	26 513

	Revenus ⁽¹⁾		Immobilisations corporelles, goodwill et autres immobilisations incorporelles		
	2012 \$	2011 \$	31 octobre 2012 \$	31 octobre 2011 \$	1 ^{er} novembre 2010 \$
Canada	2 790 181	2 714 169	174 262	149 848	147 247
France	648 780	677 188	33 166	49 697	57 587
Royaume-Uni	201 960	196 577	32 984	33 711	34 517
Autres	73 298	66 233	14 028	15 106	11 943
	3 714 219	3 654 167	254 440	248 362	251 294

⁽¹⁾ Les revenus sont attribués selon le pays de domiciliation de la filiale.

Note 28 TRANSITION AUX IFRS ET CORRECTION D'UNE ERREUR

Ces états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 sont les premiers états financiers consolidés annuels de la Société et de ses filiales préparés selon les IFRS. La Société a préparé ses états financiers pour toutes les périodes antérieures au 31 octobre 2011, y compris l'exercice clos à cette date, selon les PCGR du Canada antérieurs. La présente note donne l'incidence de la transition des PCGR du Canada antérieurs aux IFRS sur la situation financière de la Société au 1^{er} novembre 2010 [la «date de transition»] et au 31 octobre 2011, ainsi que sur le résultat global et les flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

En résumé, l'adoption des IFRS a entraîné la diminution de la valeur comptable totale des capitaux propres au 31 octobre 2011 et au 1^{er} novembre 2010 respectivement de 25 392 \$ et 23 500 \$ par rapport à la valeur comptable selon les PCGR du Canada antérieurs comptabilisée à ces mêmes dates. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, la perte nette consolidée attribuable aux actionnaires a diminué de 380 \$ et la perte au titre du résultat global consolidé attribuable aux actionnaires, de 306 \$ en regard des chiffres présentés précédemment selon les PCGR du Canada antérieurs dans les états financiers consolidés de la Société.

La Société a appliqué l'IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière*, dans le cadre de la préparation de l'état de la situation financière consolidé au 1^{er} novembre 2010. Selon les IFRS, la Société a fourni l'information financière comparative et a appliqué les méthodes comptables qui sont décrites à la note 2 des présents états financiers pour toutes les périodes présentées. La Société a également appliqué rétrospectivement toutes les normes IFRS en vigueur au 31 octobre 2012, comme requis, ainsi que certaines exemptions facultatives et certaines exceptions obligatoires dont les nouveaux adoptants peuvent se prévaloir. Les incidences de la transition des PCGR du Canada antérieurs aux IFRS sur les capitaux propres et le résultat global sont présentées et analysées dans les tableaux qui figurent dans la présente note.

Dans le cadre de la préparation de ses états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, la direction de la Société a identifié une erreur comptable dans ses états financiers consolidés des exercices antérieurs, préparés selon les PCGR du Canada, liée à la comptabilisation, par une filiale de la Société à l'étranger, des dépôts de client et revenus différés. L'enregistrement des revenus différés de cette filiale ne tenait pas compte des ajustements requis en fonction des dates réelles de départ des passagers lors du transfert et du traitement des informations entre systèmes. Conséquemment, la Société a retraité les états financiers consolidés des exercices clos les 31 octobre 2010 et 2011, préparés selon les PCGR du Canada antérieurs. Le retraitement a donné lieu aux ajustements suivants :

	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Augmentation (diminution)	\$	\$
Bilan :		
Impôts sur le résultat à recevoir	2 325	1 224
Dépôts de clients et revenus reportés	16 677	12 894
Bénéfices non répartis	(14 548)	(11 670)
Montant cumulé des écarts de change	196	s.o.
Bénéfice net :		
Revenus	(3 997)	s.o.
Impôts sur le résultat	(1 119)	s.o.
Résultat étendu :		
Montant cumulé des écarts de change	(196)	s.o.
Bénéfice par action de base et dilué	(0,08)	s.o.

La Société n'a pas modifié ses choix liés aux exemptions selon l'IFRS 1 ou à l'égard des méthodes comptables faits en vertu des IFRS au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012.

1) EXCEPTIONS OBLIGATOIRES

Les exceptions obligatoires qui suivent s'appliquent à la Société :

- a) Les estimations utilisées par la Société selon les IFRS à la date de transition aux IFRS et pour la période comparative correspondent aux estimations utilisées selon les PCGR du Canada antérieurs à la même date, ajustées pour tenir compte des différences entre les méthodes comptables, le cas échéant.
- b) Les transactions conclues avant la date de transition aux IFRS n'ont pas été désignées rétrospectivement comme couvertures.
- c) La Société a attribué, de manière prospective à compter de la date de transition, le résultat global total aux actionnaires de la Société et aux participations ne donnant pas le contrôle même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les participations ne donnant pas le contrôle.

2) EXEMPTIONS FACULTATIVES À L'APPLICATION RÉTROSPECTIVE DES IFRS

La Société a appliqué les exemptions suivantes :

- a) La Société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, aux regroupements d'entreprises conclus avant la date de transition aux IFRS.
- b) La Société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, aux options attribuées avant le 7 novembre 2002 et aux options attribuées après le 7 novembre 2002 dont les droits étaient acquis avant la date de transition aux IFRS.
- c) La Société a choisi d'appliquer l'exemption permettant de comptabiliser les écarts actuariels cumulés liés à ses régimes de retraite à prestations définies et à ses autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi dans les résultats non distribués d'ouverture à la date de transition aux IFRS et d'appliquer l'IAS 19, *Avantages du personnel*, de façon prospective. De plus, la Société a choisi de se prévaloir de l'exemption qui lui permet de ne pas présenter le déficit de ses régimes de retraite à prestations définies et les ajustements liés à l'expérience avant la date de transition.

L'application de cette exemption a donné lieu aux ajustements suivants :

Augmentation (diminution)	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
	\$	\$
État de la situation financière :		
Actifs d'impôt différé	2 502	2 502
Fournisseurs et autres créditeurs	(116)	(116)
Autres passifs – Avantages du personnel	8 294	8 294
Résultats non distribués		
Avantages du personnel	(8 178)	(8 178)
Impôts sur le résultat	2 502	2 502

- d) La Société a choisi d'appliquer l'exemption permettant de comptabiliser les montants cumulés des écarts de change dans les résultats non distribués d'ouverture à la date de transition aux IFRS.

L'application de cette exemption a donné lieu aux ajustements suivants :

Augmentation (diminution)	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
	\$	\$
État de la situation financière :		
Résultats non distribués	(16 803)	(16 803)
Montants cumulés des écarts de change	16 803	16 803

3) MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

Outre les exemptions et les exceptions susmentionnées, les différences importantes entre les méthodes comptables des PCGR du Canada antérieurs et celles des IFRS actuelles appliquées par la Société sont présentées ci-après. Seules les différences qui ont une incidence sur la Société sont abordées. La liste qui suit ne constitue pas un sommaire exhaustif de toutes les différences entre les PCGR du Canada antérieurs et les IFRS.

a) REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

i) COÛTS D'ACQUISITION

PCGR du Canada antérieurs – Les coûts d'acquisition étaient considérés comme faisant partie de la contrepartie à l'acquisition, ce qui se traduisait donc généralement par une augmentation de l'écart d'acquisition.

IFRS – Les coûts d'acquisition sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés et ne sont pas inclus dans la répartition du prix d'acquisition.

ii) PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

PCGR du Canada antérieurs – Les participations ne donnant pas le contrôle étaient comptabilisées selon leur quote-part de la valeur comptable nette de l'actif net de l'entreprise acquise. Le résultat net était calculé déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

IFRS – Les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées à la date d'acquisition selon la quote-part des participations ne donnant pas le contrôle dans les actifs identifiables nets acquis et les passifs repris de l'entreprise acquise. De plus, les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées comme une composante distincte des capitaux propres, contrairement aux PCGR du Canada antérieurs, en vertu desquels les capitaux propres excluaient des participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat net est réparti entre les participations donnant le contrôle et les participations ne donnant pas le contrôle.

iii) ACQUISITIONS RÉALISÉES PAR ÉTAPES

PCGR du Canada antérieurs – Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, comme certaines acquisitions conclues par la Société avant la transition aux IFRS, l'acquéreur [la Société] évaluait chaque étape des acquisitions individuellement et répartissait en conséquence le prix d'acquisition sans réévaluer les acquisitions de participations antérieures.

IFRS – Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, l'acquéreur réévalue sa participation déjà détenue dans l'entreprise acquise en fonction de sa juste valeur à la date d'acquisition et comptabilise tout profit ou perte en résultant, le cas échéant, en résultat. Les modifications du pourcentage de détention des titres de participation dans une filiale qui n'entraînent pas la perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres. Toutefois, les participations ne donnant pas le contrôle pour lesquelles les actionnaires détiennent une option leur donnant le droit d'exiger le rachat par la Société des actions qu'ils détiennent sont des passifs financiers et sont donc reclassées dans les passifs, présumant ainsi l'exercice de l'option. La valeur comptable des participations reclassées est également ajustée à hauteur de la juste valeur des options. Toute variation de la juste valeur des options est comptabilisée à titre de transaction portant sur les capitaux propres dans les résultats non distribués.

La modification de cette méthode comptable a donné lieu aux ajustements suivants :

	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
	\$	\$
Augmentation (diminution)		
État de la situation financière :		
Fournisseurs et autres créditeurs -		
Participations ne donnant pas le contrôle	26 618	26 818
Autres passifs – Participations ne donnant pas le contrôle	(6 347)	(8 994)
Résultats non distribués		
Solde d'ouverture	(17 824)	(17 824)
Variation de la juste valeur des options de vente détenues par les participations ne donnant pas le contrôle	(2 447)	—

b) AVANTAGES DE RETRAITE

PCGR du Canada antérieurs – L'excédent des gains et pertes actuariels sur 10 % des obligations au titre des prestations était amorti en résultat sur la durée résiduelle moyenne de l'activité des membres du personnel actifs. Les coûts des services passés et des modifications aux ententes étaient amortis selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne de l'activité des membres du personnel actifs généralement touchés par celles-ci.

IFRS – La Société a choisi de comptabiliser les écarts actuariels découlant du calcul de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes dans les autres éléments du résultat global. Les coûts des services passés des ententes de retraite à prestations définies dont les droits sont acquis doivent être comptabilisés immédiatement en résultat lorsque les droits sont acquis.

La modification de cette méthode comptable a donné lieu aux ajustements suivants :

	31 octobre 2011
	\$
Augmentation (diminution)	
État de la situation financière :	
Actifs d'impôt différé	(222)
Autres passifs – Avantages du personnel	(777)
Résultat net :	
Salaires – Avantages du personnel	526
Impôts sur le résultat	(146)
Résultat global :	
Montant cumulé des écarts de change	21
Perte actuarielle	220
Impôts sur le résultat	(66)

4) DIFFÉRENCES SUR LE PLAN DE LA PRÉSENTATION

Certaines différences entre les PCGR du Canada antérieurs et les IFRS sur le plan de la présentation n'ont pas d'incidence sur le résultat global ou le total des capitaux propres présentés. La présentation de certains postes selon les IFRS diffère de celle selon les PCGR du Canada antérieurs, mais les actifs et les passifs inclus dans ces postes ne sont pas touchés. Les différences sur le plan de la présentation ont donné lieu aux ajustements liés au reclassement suivants :

	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
	\$	\$
Augmentation (diminution)		
État de la situation financière :		
Actifs d'impôts futurs (court terme)	(6 065)	(2 895)
Actifs d'impôt différé	6 065	2 895
Passifs d'impôts futurs (court terme)	(513)	(106)
Passifs d'impôt différé	513	106

5) RAPPROCHEMENTS

Les rapprochements ci-après présentent le reclassement et le retraitement des états de la situation financière consolidés selon les IFRS au 1^{er} novembre 2010 et au 31 octobre 2011.

État de la situation financière consolidé au 1^{er} novembre 2010

(en milliers de dollars)

Postes selon les PCGR du Canada	Note 28	PCGR du Canada ¹	Retraitements	Reclassements	IFRS	Postes selon les IFRS
ACTIF						ACTIF
Actif à court terme						Actif courant
Trésorerie et équivalents de trésorerie		180 627	—	—	180 627	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés		320 428	—	—	320 428	Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés
Débiteurs		146 944	—	—	146 944	Clients et autres débiteurs
Impôts sur le résultat à recevoir		5 962	—	—	5 962	Impôts sur le résultat à recevoir
Actifs d'impôts futurs	4)	2 895	—	(2 895)	—	—
Stocks		9 867	—	—	9 867	Stocks
Charges payées d'avance		50 297	—	—	50 297	Charges payées d'avance
Instruments financiers dérivés		868	—	—	868	Instruments financiers dérivés
Tranche récupérable à moins d'un an des dépôts		12 554	—	—	12 554	Partie courante des dépôts
Total de l'actif à court terme		730 442	—	(2 895)	727 547	Actif courant
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés		32 222	—	—	32 222	Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés
Placements dans des PCAA		72 346	—	—	72 346	Placements dans des PCAA
Dépôts		29 837	—	—	29 837	Dépôts
Actifs d'impôts futurs	2c), 4	9 650	2 502	2 895	15 047	Actifs d'impôt différé
Immobilisations corporelles		88 376	—	—	88 376	Immobilisations corporelles
Écart d'acquisition		112 454	—	—	112 454	Goodwill
Autres actifs incorporels		50 464	—	—	50 464	Immobilisations incorporelles
Instruments financiers dérivés		23	—	—	23	Instruments financiers dérivés
Placements et autres actifs		64 868	—	—	64 868	Placements et autres actifs
		460 240	2 502	2 895	465 637	Actif non courant
		1 190 682	2 502	—	1 193 184	
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						PASSIF ET CAPITAUX PROPRES
Passif à court terme						Passif courant
Créditeurs et charges à payer	2c)	300 355	(116)	—	300 239	Fournisseurs et autres créditeurs
Portion à court terme de la provision pour remise en état des aéronefs loués		18 301	—	—	18 301	Partie courante de la provision pour remise en état des aéronefs loués
Impôts sur les bénéfices à payer		14 608	—	—	14 608	Impôts sur le résultat à payer
Passifs d'impôts futurs	4)	106	—	(106)	—	—
Dépôts de clients et revenus reportés		326 589	—	—	326 589	Dépôts de clients et revenus différés
Instruments financiers dérivés		4 116	—	—	4 116	Instruments financiers dérivés
Versements sur la dette à long terme échéant à moins d'un an		13 768	—	—	13 768	Partie courante de la dette à long terme
Total du passif à court terme		677 843	(116)	(106)	677 621	Passif courant
Dette à long terme		15 291	—	—	15 291	Dette à long terme
Provision pour remise en état des aéronefs loués		12 408	—	—	12 408	Provision pour remise en état des aéronefs loués
Autres passifs	2c), 3a) iii)	45 368	26 118	—	71 486	Autres passifs
Passifs d'impôts futurs	4)	12 370	—	106	12 476	Passifs d'impôt différé
		85 437	26 118	106	111 661	Passif non courant
Capitaux propres						Capitaux propres
Capital-actions		217 604	—	—	217 604	Capital-actions
Surplus d'apport		9 090	—	—	9 090	Provision pour paiements fondés sur des actions
Bénéfices non répartis	2c), 2d), 3a) iii)	219 033	(40 303)	—	178 730	Résultats non distribués
Couvertures de flux de trésorerie		(1 522)	—	—	(1 522)	Profit (perte) latent(e) sur les couvertures de flux de trésorerie
Écarts de change reportés	2d)	(16 803)	16 803	—	—	Montant cumulé des écarts de change
		427 902	(23 500)	—	403 902	
		1 190 682	2 502	—	1 193 184	

¹ Certains soldes de comptes ont été retraités, voir ci-avant

État de la situation financière consolidé au 31 octobre 2011

(en milliers de dollars)

Note 28	PCGR du Canada ¹	Retraitements	Reclassements	IFRS
ACTIF				
Actif courant				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	181 576	—	—	181 576
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	323 314	—	—	323 314
Clients et autres débiteurs	124 000	—	—	124 000
Impôts sur le résultat à recevoir	20 074	—	—	20 074
Actifs d'impôts futurs	4) 6 065	—	(6 065)	—
Stocks	11 096	—	—	11 096
Charges payées d'avance	55 196	—	—	55 196
Instruments financiers dérivés	7 935	—	—	7 935
Partie courante des dépôts	15 599	—	—	15 599
Actif courant	744 855	—	(6 065)	738 790
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	36 231	—	—	36 231
Placements dans des PCAA	78 751	—	—	78 751
Dépôts	33 907	—	—	33 907
Actifs d'impôt différé	2 c), 3 b), 4) 18 378	2 280	6 065	26 723
Immobilisations corporelles	86 520	—	—	86 520
Goodwill	109 495	—	—	109 495
Immobilisations incorporelles	52 347	—	—	52 347
Instruments financiers dérivés	—	—	—	—
Placements et autres actifs	63 806	—	—	63 806
Actif non courant	479 435	2 280	6 065	487 780
Actif total	1 224 290	2 280	—	1 226 570
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Passif courant				
Fournisseurs et autres crédateurs	2 c), 3a)iii 355 246	26 502	—	381 748
Partie courante de la provision pour remise en état des aéronefs loués	19 088	—	—	19 088
Impôts sur le résultat à payer	7 943	—	—	7 943
Passifs d'impôts futurs	4) 513	—	(513)	—
Dépôts de clients et revenus différés	347 957	—	—	347 957
Instruments financiers dérivés	5 659	—	—	5 659
Partie courante de la dette à long terme	—	—	—	—
Passif courant	736 406	26 502	(513)	762 395
Dette à long terme	—	—	—	—
Provision pour remise en état des aéronefs loués	14 230	—	—	14 230
Autres passifs	2 c), 3 a) iii), 3b) 50 260	1 170	—	51 430
Passifs d'impôt différé	4) 13 761	—	513	14 274
Passif non courant	78 251	1 170	513	79 934
Capitaux propres				
Capital-actions	219 462	—	—	219 462
Provision pour paiements fondés sur des actions	11 063	—	—	11 063
Résultats non distribués	2c), 2d), 3a)iii), 3b) 203 942	(42 216)	—	161 726
Profit (perte) latent(e) sur les couvertures de flux de trésorerie	1 948	—	—	1 948
Montant cumulé des écarts de change	2 d), 3 b) (26 782)	16 824	—	(9 958)
Total des capitaux propres	409 633	(25 392)	—	384 241
Total du passif et des capitaux propres	1 224 290	2 280	—	1 226 570

¹ Certains soldes de comptes ont été retraités, voir ci-avant

Les tableaux qui suivent présentent les différences d'évaluation et de comptabilisation dans le cadre du retraitement des capitaux propres, du résultat net et du résultat global entre les PCGR du Canada antérieurs et les IFRS aux dates et pour les périodes indiquées.

(en milliers de dollars)	Note 28	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Capitaux propres selon les PCGR du Canada, tels que présentés		423 985	439 072
Ajustements aux capitaux propres d'ouverture		(14 352)	(11 670)
Capitaux propres selon les PCGR du Canada - retraités		409 633	427 402
Retraitement de l'évaluation et de la comptabilisation :			
Avantages du personnel	2 c) et 3 b)	(7 652)	(8 178)
Variations de la juste valeur des options de vente détenues par des participations ne donnant pas le contrôle	3 a) iii)	(20 271)	(17 824)
Perte actuarielle	3 b)	220	—
Montant cumulé des écarts de change	3 b)	21	—
		(27 682)	(26 002)
Incidence fiscale de tous les retraitements	2 c) et 3 b)	2 290	2 502
Total des retraitements		(25 392)	(23 500)
Capitaux propres selon les IFRS		384 241	403 902

(en milliers de dollars)	Note 28	Exercice clos le 31 octobre 2011
Résultat net selon les PCGR du Canada, tel que présenté		(12 213)
Ajustements au résultat net		(2 878)
Résultat net selon les PCGR du Canada - retraité		(15 091)
Retraitement de l'évaluation et de la comptabilisation :		
Avantages du personnel	3 b)	526
Participations ne donnant pas le contrôle		3 059
		3 585
Incidence fiscale de tous les retraitements	3 b)	(146)
Total des retraitements		3 439
Résultat net selon les IFRS		(11 652)
Résultat par action de base et dilué selon les PCGR du Canada, tel que présenté		(0,32)
Ajustement au résultat par action de base et dilué		(0,08)
Résultat par action de base et dilué selon les PCGR du Canada - retraité		(0,40)
Incidence des retraitements selon les IFRS sur le résultat net		0,01
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires selon les IFRS		(0,39)

(en milliers de dollars)	Note 28	Exercice clos le 31 octobre 2011
Résultat global selon les PCGR du Canada, tel que présenté		(18 918)
Ajustement au résultat global		(2 682)
Résultat global selon les PCGR du Canada - retraité		(21 600)
Total des retraitements du résultat net		3 439
Différences touchant le résultat global :		
Perte actuarielle	3 b)	220
Incidence fiscale de tous les retraitements	3 b)	(66)
Montant cumulé des écarts de change	3 b)	21
		175
Résultat global selon les IFRS		(17 986)

Les ajustements liés à la transition mentionnés précédemment n'ont pas eu d'incidence sur le montant présenté des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ni sur le montant des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et de financement. De plus, la transition des PCGR du Canada antérieurs aux IFRS n'a pas eu d'incidence importante sur les composantes du tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

[en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action]

	2012 IFRS	2011 IFRS	2010 ⁵ (Retraité) PCGR	2009 (Retraité) PCGR	2008 (Retraité) PCGR
États consolidés des résultats					
Revenus	3 714 219	3 654 167	3 542 408	3 542 403	3 511 219
Dépenses d'exploitation	3 697 264	3 627 654	3 371 295	3 451 946	3 385 083
	16 955	26 513	126 113	90 457	126 136
Dépenses et autres revenus					
Amortissement	40 793	43 814	48 662	51 155	56 147
Coûts du financement	2 962	3 499	4 584	7 545	9 296
Revenus de financement	(6 693)	(7 395)	(3 036)	(4 588)	(16 172)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(701)	1 278	(9 341)	(68 267)	106 435
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(370)	1 654	(1 109)	(135)	2 295
Restructuration - Dépréciation (gain) sur cession d'actifs et dépréciation du goodwill	15 000	10 030	(1 157)	11 967	—
(Gain) perte sur des placements dans des PCAA	(7 936)	(8 113)	(4 648)	(68)	45 927
Gain à la cession d'une filiale et sur rachat d'actions privilégiées d'une filiale	(5 655)	—	—	—	(1 605)
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) d'entreprises associées	(3 495)	(827)	490	(24)	427
	33 905	43 940	34 445	(2 415)	202 750
Bénéfice (perte) avant les éléments suivants	(16 950)	(17 427)	91 668	92 872	(76 614)
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)	(3 414)	(5 775)	23 398	30 100	(28 875)
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(3 133)	(3 059)	(3 724)	(3 047)	(3 287)
Résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires	(16 669)	(14 711)	64 546	59 725	(51 026)
Bénéfice (perte) de base par action	(0,44)	(0,39)	1,71	1,80	(1,54)
Bénéfice dilué (perte diluée) par action	(0,44)	(0,39)	1,70	1,78	(1,54)
Flux de trésorerie liés aux :					
Activités d'exploitation	8 872	90 673	119 131	45 234	95 069
Activités d'investissement	(11 024)	(56 683)	(27 819)	(26 662)	(142 027)
Activités de financement	(4 361)	(29 470)	(81 034)	18 303	15 091
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 888)	(3 571)	(10 203)	(2 090)	10 866
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(10 401)	949	75	34 785	(21 001)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	171 175	181 576	180 627	180 552	145 767
Marge brute d'autofinancement ¹	29 348	31 856	105 173	108 380	121 166
Total de l'actif	1 163 301	1 226 570	1 193 184	1 130 319	1 267 214
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)	—	—	29 059	107 684	150 085
Déventures	—	—	—	3 156	3 156
Capitaux propres	366 326	384 241	403 902	356 752	337 443
Ratio d'endettement ²	0,69	0,69	0,66	0,68	0,73
Valeur comptable par action ³	9,57	10,11	10,67	9,46	10,33
Rendement de la moyenne de l'avoir des actionnaires ⁴	(4,4 %)	(3,7 %)	16,7 %	17,2 %	(16,6 %)
Statistiques – avoir des actionnaires (en milliers)					
Actions en circulation à la fin de l'exercice	38 296	38 022	37 850	37 729	32 678
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (avant dilution)	38 142	37 930	37 796	33 168	33 108
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (après dilution)	38 142	37 930	37 993	33 485	33 108

¹ Représente les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation desquels sont soustraits la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation, la variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués et la variation nette des autres actifs et passifs liés à l'exploitation.

² Correspond au total du passif divisé le total de l'actif.

³ Correspond aux capitaux propres divisés par le nombre d'actions en circulation.

⁴ Correspond au bénéfice net (à la perte nette) divisé par la moyenne des capitaux propres.

⁵ Les soldes de l'état de la situation financière sont en date du 1^{er} novembre 2010 et sont présentés selon les IFRS.

